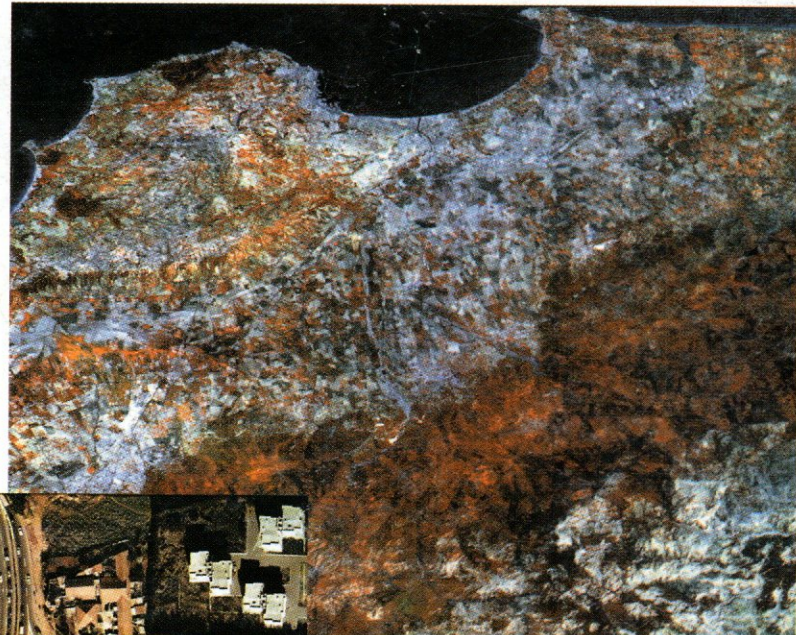
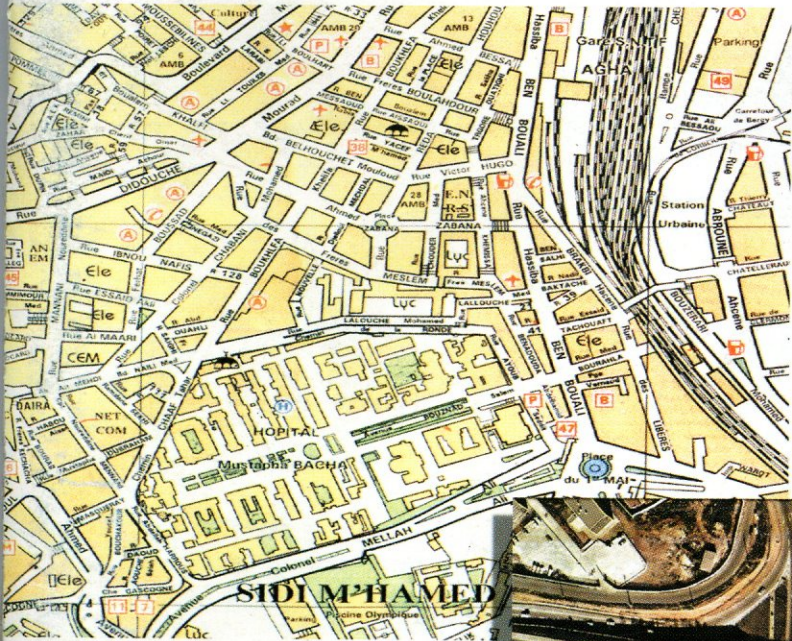


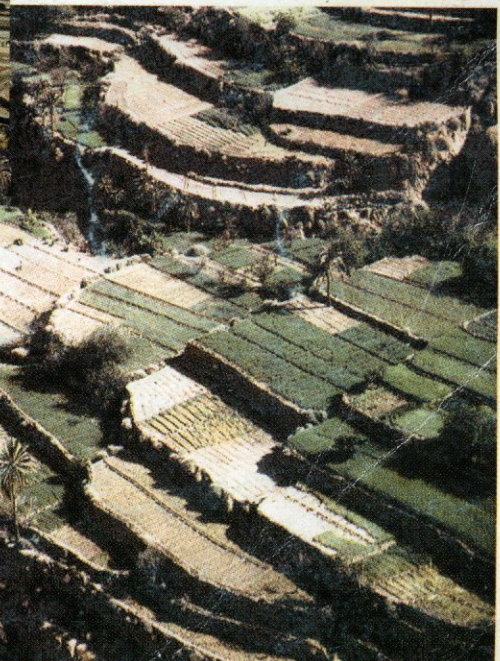
INCT

éledétection

BULLETIN des SCIENCES GÉOGRAPHIQUES



L'Aménagement au service du développement



ISSN-1112-3745

Édité et publié par:

L'Institut National de Cartographie et de Télédétection

123, Rue de Tripoli - B.P.430 Hussein-Dey - ALGER

- ALGÉRIE -

PRIX: 40 DA

Étranger: 15 Euro

N° 10

Octobre 2002

Bulletin de l'INCT

Publication semestrielle, de l'Institut National de Cartographie et de Télédétection. (INCT), Algérie.

Fondé en Octobre 1997
N°10 - Octobre 2002.
ISSN 1112-3745

Responsable de la revue : INCT.

Editeur : Centre de la Documentation et de la Conservation de l'Information Géographique, INCT. Alger.

Adresse : Bulletin des Sciences Géographiques, INCT, 123, rue de Tripoli Hussein Dey 16040, BP 430, Alger, Algérie.

Tel : (021) 23 43 75

Fax : (021) 23 43 81

(021) 47 00 29

E-mail : inct99@wissal.dz

Publicité :

INCT, 20 Rue Abane Ramdane, Alger, 16000, Algérie

Tel : (021) 73 92 60

Fax : (021) 73 73 05

Ou ANT Vertriebs GmbH
Postfach 210403 80764
Munich Allemagne .

Tirage :

2.000 Exemplaires

Comité de lecture :

- Prof, Larouk Med El Hadi :
Université de Constantine.
- Prof, Bendjelid Abed :
Université d'Oran.
- Mr, Kahlouche Salem :
Maître de recherche, CNTS.
- Mr, Atoui Brahim :
Docteur, INCT.
- Mr, Kedjar Abou Bakr :
Docteur, INCT.
- Mr, Iftene Tahar :
chargé de recherche, CNTS.
- Mr, Trache Abdelhak :
Maître de recherche, CNTS.
- Mr Benmohamed Mohamed :
chargé de recherche, CNTS.
- Mr, Benhamouda Fethi :
Magister, INCT.
- Mr, Ayadi Abdelkrim :
chargé de recherche, CRAAG.

Sommaire / Contents

Pages

Territoires, et Aménagement.....	03
<i>Par Marc COTE</i>	
Difficultés d'intégration d'une région à l'espace national, Le cas des Hautes Plaines sud-oranaises.....	07
<i>Par Mohamed HADEID</i>	
Quelques caractéristiques des exploitations agricoles des Hautes Plaines orientales.....	16
<i>Par Salah BOUCHEMAL</i>	
Seuils de charge et possibilités de développement des montagnes en Algérie: quelques exemples dans la retombée nord de la chaîne numidique.	25
<i>Par Yacine SPIGA</i>	
La consommation de l'espace agricole Dans l'agglomération Annabie.....	36
<i>Par Nadira SAIDI</i>	
Apports des cours d'eau et bilans hydrologiques des bassins de l'Est Algérien.	46
<i>Par Azzedine MEBARKI</i>	
Villes moyennes, hypertrophie et équilibre micro régionale, Cas des wilayas de Batna et Biskra.....	55
<i>Par Abdallah FARHI</i>	
Visage et rôle des quartiers spontanés dans la centralité de la ville : Cas de Oued Skhoun à Guelma.....	62
<i>Par Nadia KERDOUD</i>	
Analyse critique des stratégies de réhabilitation des médiinas maghrébines.....	69
<i>Par Samia BENABBAS</i>	
Géorimes , souvenirs de géographe : des Hautes Plaines... au Hoggar, hommage à Marc CÔTE.....	76
<i>Par Azzedine MEBARKI</i>	
Informations Générales.....	78
Revue des revues.....	84
Livres.....	100
Calendrier des Manifestations Scientifiques Internationales	107

COPYRIGHT 2002

Tout droit réservé pour tous pays,
textes, illustrations, photos.

Le Bulletin des Sciences Géographiques est indexé dans la
***Bibliographie Internationale Géoabstracts et International
Bibliography of the Social sciences***

RECOMANDATIONS AUX AUTEURS

Ce Bulletin est un espace scientifique, consacré aux sciences géographiques.

NATURE DES ARTICLES : Les articles adressés pour publication doivent traiter des sujets se rapportant aux Sciences Géographiques.

Les articles se répartissent en deux rubriques:

- Recherche - développement
- Synthèse.

LES ARTICLES DE RECHERCHE – DEVELOPPEMENT : portent soit sur des travaux ayant une originalité et une contribution novatrice aidant au développement des sciences géographiques, soit sur des réalisations et études concrètes qui présentent un intérêt dans la maîtrise des concepts des sciences géographiques.

LES ARTICLES DE SYNTHESES : ont pour but de faire ressortir, les théories, les méthodes, les techniques ou les procédés liés aux sciences géographiques, avec notamment des cas précis d'application.

LANGUES: Les articles paraissent principalement, en Arabe, Français et Anglais.

CRITERES DE PUBLICATION : Toute communication présentant de l'intérêt sera diffusée, quelle que soit son origine; l'appartenance de son auteur à l'INCT n'est pas exigée.

Les articles doivent être fournis sur disquette et écrit en Word, en colonne et dans un format A4 en double interlignes, avec une marge de 2,5 cm au maximum sur chacun des quatre côtés.

Chaque communication doit comporter un titre, qui doit être bref et informatif;

LE RESUME : Chaque article doit comporter un résumé en arabe accompagné d'un autre résumé en français et un autre en anglais de 100 à 200 mots.

MOTS CLES : Citer 5 à 6 mots clés.

BIBLIOGRAPHIE : Les références doivent être complètes et présentées dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs. La référence doit mentionner le nom et le prénom de l'auteur suivi de l'année d'édition, du titre de l'ouvrage, de l'éditeur et du lieu d'édition. Toute référence doit être clairement mentionnée dans le texte par le nom et prénom de l'auteur suivi des deux derniers chiffres de l'année de publication;

MODALITE DE PUBLICATION : Tout article présenté pour publication, s'il est jugé recevable par le rédacteur en chef, est soumis à l'évaluation de deux membres du comité de lecture, en cas d'avis contraire, il est soumis à un troisième membre. Les articles non retenus ne sont pas retournés, à moins d'une demande de la part de l'auteur.

Deux exemplaires seront fournis gratuitement, à chaque auteur ; d'autres peuvent être fournis à la demande, dans la limite du stock.

DATES DE PARUTION : Le Bulletin paraît deux fois par an, à la fin du mois d'octobre et du mois d'avril.

Bulletin d'abonnement

Pour souscrire à ce Bulletin il vous suffit de transmettre par courrier ou par Fax, la fiche ci dessous accompagnée de votre règlement à Monsieur le Directeur Général de l'Institut National de Cartographie et de Télédétection, Bulletin, des Sciences Géographiques, 123 rue de Tripoli Hussein Dey BP 430, Alger. 16040. **Fax:** 213 (021) 23 43 81 **Tél:** 213 (021) 23 43 75 **E-mail:** inct99@wissal.dz, ou ANT Vertriebs GmbH Fuerstenrieder Str. 166-81377 Munich R.F.A **Fax:** 0049 89 71039 449, suivi de chèque de règlement.

Nom et prénom / raison sociale :

Fonction :

Adresse complète :

N°Tél: **N°Fax :**

Oui je désire souscrire un abonnement au Bulletin des Sciences Géographiques pour une année.

Tarif d'abonnement pour une année (comprenant deux numéros):

Etudiant 70 DA

Particulier 80 DA

Etranger 15 Euro

Prévoir en sus pour les frais d'expédition :

Envoi Normal: 40 DA

// Recommandé : 70 DA

// Express : 75 DA

Pour l'étranger: 3 Euro

Mode de règlement :

Par virement CCP N° 1552.04

Par virement bancaire : CPA N° 101 401 78505 1

BEA N° Q 22 61 570

- Pour l'étranger: par virement bancaire : **Banque Deutsche Bank AG Munich**

Compte Nr, 85 90 960 BLZ: 700 700 10

TERRITOIRES, ET AMÉNAGEMENT

Par Marc COTE
professeur émérite
Université Aix Marseille 1

مقدمة:

تتواجد الجزائر إلى حد ما في الطليعة في مجال التهيئة العمرانية , منذ إنشاء الجامعات الجزائرية , خصص جزء من التعليم الجغرافي نحو التطبيق و قد تم وضع فروع للتهيئة . تم إنشاء أمانة الدولة ومن بعدها وزارة للتخطيط و التهيئة العمرانية . مخططات فضائية قد تم إعدادها تدريجيا ومن ثم تنسيقها على مجال التراب الوطني , PUD, POS, بالنسبة للمدن , PAW بالنسبة للولايات , SRA بالنسبة للأقاليم والكل مغطى بمخطط وطني للتهيئة العمرانية , وفي النهاية تم إقرار قانون للتهيئة العمرانية.

إذن فإن مواضيع التراب الوطني وتهيئته قد كانت من ضمن اهتمامات المسؤولين, في لغة المواطنين هل بإمكاننا تحديد المداخل والمخارج.

INTRODUCTION :

L'Algérie se trouve relativement en pointe dans le domaine de l'Aménagement. Dès la constitution des universités algériennes, une partie des enseignements géographiques a été orientée vers l'application, des filières d'aménagement ont été mises en place. Un Secrétariat d'Etat, puis un Ministère de la Planification et de l'Aménagement du territoire ont été créés. Des plans spatiaux ont été progressivement élaborés, puis systématisés à l'ensemble du pays, PUD, POS ou PDAU pour les villes, PAW pour les wilayate, SRA pour les régions, le tout coiffé par un Schéma National d'Aménagement du Territoire. Enfin une loi d'aménagement du territoire a été votée. Les thèmes du territoire et de son aménagement sont donc des thèmes qui sont passés dans les préoccupations des responsables, dans le langage des citoyens.

Peut-on en préciser les tenants et aboutissants ?

INTRODUCTION :

Algeria is relatively in the forefront in the field of planning.

From the constitution of Algerian university, a part of geographical teachings was directed towards application, subjects of planning were organized .

a junior minister office, and then a ministry of planification and planning were created. Space plans have gradually been worked out and then systematized to the whole of the country PUD, POS, or PDAU, for towns, PAW for wilayates, SRA for regions, the all whole covered by a national diagram of towns planning finally a law of planning was voted.

Themes of the territory and of its planning are this themes which passed in the concerns of the persons in charge in the language of the citizens, can we precise the ins and the outs ?

Qu'est-ce que l'aménagement ?

Est-ce une mode récente copiée sur d'autres pays? Aménager, c'est organiser son espace, organiser le territoire sur lequel on vit.

Le paysan des montagnes du Tell qui défriche une clairière, construit sa maison au centre, délimite des parcelles autour, a aménagé son espace. La collectivité villageoise des Aurès qui a construit des terrasses avec murettes de pierres sèches, et découpé tout un versant en un véritable escalier, a aménagé son terroir. L'Etat colonial qui a créé un réseau routier et un maillage de villages de colonisation, aménagé son espace de domination.

On peut dire que c'est à partir du moment où il est approprié, nommé, aménagé, que l'espace devient territoire. Ce sont là des aménagements implicites, de fait. On tend aujourd'hui à donner au mot aménagement un sens d'action volontaire et planifiée. Donc une action traduisant un projet explicite sur l'espace.

Pour le forestier, le mot "aménagement" a un sens très précis. Aménager une forêt, c'est, après étude, établir un plan très précis d'exploitation de la forêt, permettant à celle-ci de se reconstituer tout en produisant le maximum de produits bruts. Donc un plan, très contraignant, prenant en compte l'espace et le temps, et devant régir cette forêt sur une longue période (60, voire 80 ans par exemple).

Aujourd'hui, le mot aménagement est utilisé en de nombreux pays avec une double connotation: action réfléchie et volontariste d'organisation / action portant sur un espace donné, quelle que soit son échelle. C'est cela que l'on appelle l'Aménagement du territoire. Pour R. Brunet: "aménagement = action volontaire et réfléchie d'une collectivité sur son territoire, au niveau local, régional ou national" (in " Les mots de la Géographie"). D'où les notions d'aménagement local, aménagement régional, aménagement du territoire.

Lorsqu'il y a ... déménagement du territoire

Quel que soit le mode d'intervention des hommes (matériel, économique, social...), il se traduit toujours sur un espace donné. Mais n'étant souvent pas pensé en fonction de cet espace, il peut s'y traduire à contresens. Le défrichement d'un versant montagnard, la construction d'une ville en plaine inondable, la réalisation d'un port sur un littoral soumis à houle, peuvent être des actions utiles en elles-mêmes, mais en contradiction avec l'espace sur lequel elles se posent.

Aménager, c'est réconcilier l'action et le support.

Nous sommes à l'ère du développement. Or on se rend compte qu'une entreprise qui s'installe dans une région fait des dégâts, (elle en fait plus encore lorsqu'elle fait faillite et ferme ses portes).

L'on se rend compte que les politiques de développement, voulues pour le bien être des populations, peuvent être en porte à faux avec le territoire sur lequel elles se déroulent: drainage massif des populations attirées par les hauts salaires, concentration sur quelques points au détriment des espaces marginaux, rabattement ou pollution des nappes surexploitées, phénomène de littoralisation, hypertrophie de la capitale... C'est tout cela que l'on pu appeler le "déménagement du territoire". En de nombreux pays, les politiques de développement économique ont entraîné des déménagements du territoire très préjudiciables.

Dans l'histoire de la construction de nombreux pays, du Nord comme du Sud, l'on constate qu'ils ont commencé par mettre en place une planification économique. Puis, devant les effets spatiaux de celle-ci, souvent dommageables, ils ont été conduits, avec quelques décennies de décalage, à mettre en place une politique de planification spatiale. Cela a été vrai pour la France, cela l'a été également pour l'Algérie.

L'aménagement constitue le cadre spatial de la planification économique. Il la complète et la corrige. Le train du développement a besoin des rails de l'aménagement. Sinon, bonjour les dégâts! "Le géographe pourrait facilement apparaître comme la mauvaise conscience de l'économiste. Il lui rappelle en effet en permanence que les phénomènes ou les actes économiques s'incarnent ou se concrétisent non seulement dans des prix ou des durées, mais également dans des lieux. Il le remet toujours en présence d'un espace désespérément non neutre, non isotrope" (J.P. de Gaudemar, 1992).

L'Aménagement est à la fois une dimension, et un complément indispensable, du développement. Pas de développement véritable sans dimension territoriale.

L'Aménagement, recette ou politique ?

Tous les jeunes aménageurs cherchent des recettes, des règles, des lois à appliquer.

Ils sont déçus de n'en pas trouver. S'ils croient en trouver, cela est dangereux, car une recette ne tient jamais lieu de politique.

La première question que l'aménageur doit se poser est celle-ci : "Aménager, pour quoi faire?. L'aménagement correspond à un projet de société, on aménage un territoire pour aménager une société.

Il faut donc savoir au préalable quel est ce projet de société. Ainsi, les responsables peuvent se trouver devant le territoire face à l'alternative suivante: le soutien aux espaces en difficulté, dans un souci de meilleure justice sociale; ou le soutien aux espaces performants, ceux-ci apportant leur contribution économique à l'ensemble de la collectivité.

Donc, préoccupation essentiellement sociale, ou préoccupation d'abord économique ? Priorité à l'égalisation, ou à l'efficacité? Ou conciliation des deux ? C'est aux responsables de définir au départ leur choix. Les responsables peuvent avoir à réfléchir et trancher sur d'autres alternatives: accent mis sur les campagnes porteuses de tradition, ou sur les villes lieux d'innovation?

Le lieu commun des 10%

En système libéral, la richesse attire la richesse, l'évolution spontanée va toujours dans le sens de l'aggravation des inégalités.

Un des objectifs majeurs de l'aménagement du territoire, en beaucoup de pays, est donc le rééquilibrage du territoire national, afin de contrebalancer les phénomènes de littoralisation, hypertrophie de la capitale, opposition centre-périphérie. Mais attention aux mirages des mots! Tout aménageur qui travaille sur le territoire algérien se croit obligé de commencer son discours en déplorant le fait que 90% de la population se concentrent sur 10% du territoire national, et 90% de la superficie ne portent que 10% des habitants.

Comme si l'on pouvait rayer d'un trait de plume le désert le plus vaste et le plus rigoureux de la planète! Comme s'il existait une règle qui définisse que la terre doit porter partout la même densité de population!

Face à un espace tel que le territoire saharien, l'on peut poser le problème en deux termes:

- d'une part, il apparaît utile de corriger quelque peu les déséquilibres quantitatifs (en masse économiques et démographiques) qui existent, en promouvant dans le Sud certains activités, et en encourageant vers le Sud un certain glissement de population (alors que le mouvement a longtemps été inverse). La limite se manifestera progressivement (ressources en eau...), et le Sud portera toujours des densités bien plus faibles que le Nord.

- d'autre part, il apparaît indispensable de réaliser les équilibres qualitatifs (niveau socio-économique), afin d'assurer aux populations qui y vivent un niveau de vie et d'équipement du même ordre de grandeur que ceux du reste du pays. La justice sociale passe par la justice spatiale. Dès aujourd'hui, le niveau socio-économique saharien se révèle d'ailleurs en progression, et dépasse celui des zones steppiques.

Aménager, c'est l'art de proposer des solutions audacieuses afin de mieux organiser le territoire, en tenant compte des potentialités et contraintes du milieu, des résistances et réactions des populations, des coûts, et des moyens de la collectivité nationale.

Structures et instruments de l'Aménagement.

S'il n'est pas une science, l'Aménagement est une discipline, un art, une pratique, concernant les territoires. De là découlent quelques données simples, que l'on retrouve plus ou moins dans tous les pays. Il concerne tous les aspects de la vie. Il se présente donc sous forme d' aménagements sectoriels: aménagement rural, aménagement urbain, aménagement contre les risques naturels, carte sanitaire, carte scolaire,La vision synthétique, qui, sur le même espace, prend en compte l'ensemble de ces branches est au sens propre du terme l'aménagement du territoire.

Il concerne aussi tous les niveaux d'espace. Ce sont les aménagements multi-scalaires (à des échelles différentes): aménagement local, aménagement régional, aménagement national.

Ils s'emboîtent les uns dans les autres, ceux du haut devant tenir compte de ceux du bas et vice versa. Il peut être utile de prendre en compte les grandes différenciations de l'espace, et de procéder par des aménagements par grandes zones homogènes. Les territoires maghrébins suscitent bien ce genre d'approche: aménagement du littoral, des montagnes, des espaces steppiques, des zones sahariennes. Cette approche permet de mieux cibler un type d'aménagement spécifique à un Milieu spécifique.

Quel que soit le terrain d'application, l'Aménagement a besoin d'instruments institutionnels: ce sont les "plans", qui définissent - de façon coercitive ou incitative - l'avenir d'un espace donné pour un temps donné. Depuis le POS pour un quartier, jusqu'au Schéma National pour l'ensemble du pays. Ces plans sont complétés par des institutions (Ministère, ...) et des lois. Quel que soit le terrain d'application, l'Aménagement a besoin également de leviers d'intervention. C'est-à-dire de moyens matériels d'action sur le territoire, sur lesquels il a plus facilement prise, et qui interagissent ensuite sur l'ensemble. Ils sont variables suivant les cas: promotion administrative, création industrielle, création d'équipements, politique de régionalisation, villes nouvelles, déplacement de la capitale, création d'infrastructures,.... Toutes données "structurantes" d'un espace donné.

Ce sont ces divers éléments qui doivent être mis en jeu pour aboutir à une politique cohérente d'aménagement du territoire.

Quels sont les acteurs de l'Aménagement ?

Un responsable écologiste de Greenpeace disait : "Lorsque j'entends les mots aménagement ou urbanisme, je sors mon fusil!".

Cela, parce que l'aménagement - et l'urbanisme- ont été trop longtemps conçus comme des opérations planifiées d'en haut, que l'on imposait à une population au nom de la "rationalité".

Or, dans les bureaux de la capitale, ou sur les tables à dessin des bureaux d'étude, une planification conçue comme telle présente deux faiblesses:

- elle risque d'être inadaptée au territoire sur lequel elle porte, parce que la distance est grande entre la capitale et le lieu, et que la diversité est grande entre les lieux.

- même bien adaptée au lieu, cette planification sera mal acceptée, si elle est imposée à une population "pour son bien", sans dialogue ni concertation.

L'Aménagement doit donc, par essence, mettre en relation les politiques, les techniciens de l'aménagement, les populations concernées.

L'aménagement autoritaire cède la place à l'aménagement concerté, plus long à mettre en place, plus délicat, mais finalement plus efficace, parce qu'il est le résultat d'un consensus. Cela, par un mouvement de va et vient entre base et sommet.

Le débat démocratique est - pour peu qu'on en ait la volonté - très réalisable au niveau de l'aménagement local. Car le village, le quartier, la petite région, constituent des domaines concrets de vie, les populations locales en ont une vision précise, et peuvent s'impliquer dans leur aménagement.

Par contre, la corrélation Aménagement/démocratie est plus difficile au niveau du territoire national. Le rééquilibrage spatial au niveau national implique péréquation des richesses de certaines régions au profit d'autres, et donc peut se heurter aux égoïsmes régionaux. L'Italie du N, voulant faire sécession parce que ne voulant plus porter les régions pauvres du Mezzogiorno, en est une bonne illustration. L'on a pu dire d'une façon générale que les aménagements nationaux les plus efficaces avaient été menés par des dictatures! Il y a là un gros problème, sur lequel il est important de réfléchir: comment sensibiliser la conscience collective nationale, de façon à ce qu'un consensus se fasse au profit des régions les plus pauvres?

La formation à l'Aménagement

De ce qui a été dit ci-dessus ressort que ce ne sont pas les aménageurs qui font l'aménagement. Ils préparent le terrain pour les décideurs. Ils analysent les données de base, établissent un diagnostic, présentent les alternatives possibles, mettent en exergue les implications de chaque scénario.

C'est à la population en un premier temps, aux élus politiques en un second temps, à prendre ensuite les décisions. Et à les faire appliquer.

Quel doit être le profil de ces aménageurs, hommes à tout faire du territoire? Leur domaine d'application étant le territoire, tout naturellement les géographes s'y retrouvent à l'aise. Mais il n'existe pas de chasse gardée. L'étude du territoire n'est pas plus le monopole du géographe que l'urbanisme n'est monopole de l'architecte.

L'aménagement, comme l'urbanisme, impliquent la complémentarité de nombreuses disciplines, pour les faire converger vers le territoire (national ou urbain). Il est donc logique que les bureaux d'études d'aménagement ou d'urbanisme comportent des équipes pluridisciplinaires (géographes, architectes, économistes, sociologues, juristes,...). Et il est à regretter que les Post-graduations définies par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, qui prévoyaient dans les textes un recrutement pluridisciplinaires, se voient dans la pratique réduites à un recrutement uniquement géographique pour les Post graduations d'aménagement, uniquement architectural pour les Post graduations d'urbanisme. Repli corporatif qui se fait au détriment d'un aménagement et d'un urbanisme véritables.

Conclusion

Les pays du Maghreb, et l'Algérie en particulier, commencent à avoir une expérience intéressante dans le domaine de l'aménagement (et de l'urbanisme). A l'heure où la libéralisation et le désengagement de l'Etat, posent en termes nouveaux la planification spatiale, il apparaît intéressant d'analyser un certain nombre de ces expériences d'aménagement, de réfléchir dessus, afin d'en tirer des leçons pour un aménagement à la fois plus démocratique et plus efficace.

DIFFICULTÉS D'INTÉGRATION D'UNE RÉGION À L'ESPACE NATIONAL, LE CAS DES HAUTES PLAINES SUD-ORANAISES

Par HADEID Mohamed.

Chargé de Cours.

Université d'Es Sénia., Oran, Algérie.

ملخص:

عرفت الجزائر تحولات مهمة بفضل برامج التنمية المعتمدة من قبل الدولة و هذا منذ الاستقلال. هذا المشروع كان لديه هدفين أساسيين : رفع البلاد إلى درجة معينة من التطور الإقتصادي و الاجتماعي و تحسين ظروف المعيشة للجزائريين. لكن هذه السياسة عرفت تباينات زمنية و أيضا مجاليا. بالفعل، تدخل الدولة باستعمال سياسة التصنيع و التقسيمات الإدارية لم يمكنها من القضاء على الفوارق الجهوية الموروثة من الفترة الاستعمارية. السهول العليا الجنوب- وهرانية لا تزال باقية على هامش التطور. سياسة التهيئة القطرية للبلاد لم تتمكن إلى حد الآن من إدماج هذا الإقليم في المجال الوطني. فهل هذا الفشل أسبابه ترجع إلى عدم كفاية الاستثمارات الموجهة إلى المنطقة أم أن الظروف الطبيعية الصعبة هي التي وراء تهميش هذه المنطقة السهبية ؟

RÉSUMÉ :

L'Algérie a connu des mutations importantes grâce au programme de développement entrepris par l'Etat et ce, dès l'indépendance. Ce projet avait un double objectif : hisser le pays à un certain degré de développement économique et sociale et améliorer les conditions de vie des algériens. Cependant, cette politique a connu des nuances à travers le temps mais aussi au niveau spatial. En effet, l'intervention de l'Etat à travers sa politique d'industrialisation et des découpages administratifs n'a pas pu faire disparaître les disparités régionales héritées de la période coloniale. Les Hautes Plaines Sud-Oranaises demeurent toujours en marge du développement. La politique d'Aménagement du Territoire du pays n'a pas réussi encore à intégrer cette région à l'espace national. Les causes de cet échec sont-elles liées à l'insuffisance des investissements octroyés pour la région considérée ou bien c'est les conditions naturelles difficiles de cet espace qui sont derrière la marginalisation de la steppe sud-oranaise ?

ABSTRACT:

Algerian state has experienced some important transformations thanks to development programme undertaken by the state from the independence. this project had to fulfil a double objectives: to push the country to some extent of social and economic development and to improve life condition of algerian people, however this policy has experienced slight differences through time and spacial level. In fact, state intervention by means of policy of industrialization and administrative divisions which couldn't remove regional disparities inherited from colonial period. The south high plains of Oran are still remaining on the periphery of development. The policy of national planning has not succeed to integrate this region to the national area. Either are the causes of this failure linked to insufficiency of investments allocated for this considered region or the difficult natural conditions which are behind the marginalization of oran south steppe ?

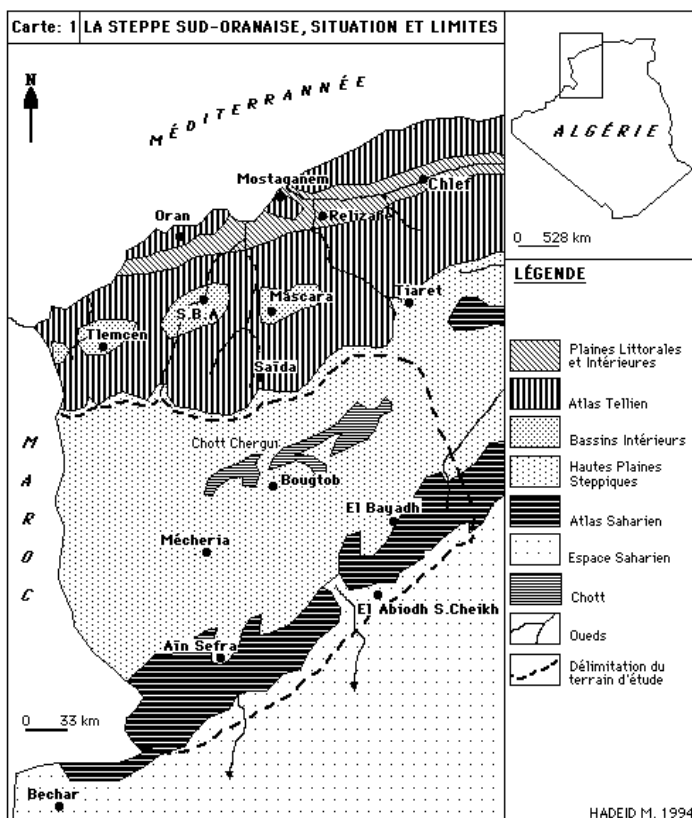
Introduction.

L'Algérie a connu des mutations importantes grâce au programme de développement entrepris par l'Etat et ce, dès l'indépendance. Cette dernière devait être comprise comme une triple rupture, politique d'abord, économique ensuite et spatiale enfin. L'État, en tant que pouvoir politique centralisé, s'est donné la primauté dans la conduite du projet de développement national en s'engageant dans une politique d'équilibre régional dans un but de redressement des inégalités et de dynamisation des économies affaiblies de certaines régions. Cette politique est considérée beaucoup plus comme une politique d'équilibre régional qu'une véritable politique d'Aménagement du territoire.

Ce qui explique les insuffisances ou dérapages enregistrés au niveau des politiques sectorielles de développement, notamment le délaissement relatif dont a souffert l'espace rural. Les Hautes Plaines Steppiques, une des vastes régions rurales du pays, a hérité de la colonisation une société et une économie complètement déstructurée, basée auparavant sur le nomadisme et le pastoralisme. Elles demeurent toujours en marge de développement malgré les efforts consentis par l'Etat à travers les différents programmes de développement. Il s'agit, dans cette présente recherche de voir les causes et les mécanismes de cette difficulté à insérer cette région à l'espace national.

Les Hautes Plaines Sud-Oranaises constituent l'une des régions les plus vastes du pays. Elles représentent une très large barrière, qui sépare le Tell du Sahara dans la partie occidentale du pays, contrairement à la partie orientale. Représentant une entité géographique bien distincte, la steppe possède ses propres caractéristiques, sur le plan climatique, topographique, économique et humain. Cette région dont la superficie dépasse les 100 000 km², se trouve bien abritée des influences atlantiques par le Moyen Atlas Marocain et des influences méditerranéennes par l'Atlas Tellien, alors qu'elle est en relation directe avec les influences sahariennes, étant donné que l'Atlas Saharien offre de larges passages. Sur le plan administratif, les wilayas d'El Bayadh et de Naama représentent la majeure partie de cette région, avec débordement de certaines communes, sur les franges du Sahara. (Carte: 1).

Durant la période coloniale, tout a été fait pour déstructurer cet espace fragile pour à la fois mieux le contrôler et mieux exploiter ces richesses animales surtout. Alors que depuis l'indépendance jusqu'à nos jours, la région steppique est passée schématiquement par deux périodes principales reflétant l'évolution d'une politique de développement de l'Etat qui changeait en fonction du contexte politique et économique du pays.



1- Les Hautes Plaines Steppiques durant la période coloniale :

Déclenchement de la déstructuration d'un espace et d'une société longtemps en équilibre.

Après l'indépendance, l'espace algérien était en pleine mutation, bien que certaines régions n'aient pas évolué au même rythme.

Les Hautes Plaines Sud-Oranaises est l'une d'entre elles. Jusqu'à présent, et malgré tous les efforts consentis par l'Etat, cette région reste toujours en marge du développement. Les contraintes naturelles entrent pour une bonne partie dans ce processus, mais il y a aussi l'héritage colonial. Par ses espaces immenses et ouverts, par l'irrégularité de son climat et de sa rudesse, par la discontinuité de ses pâturages, la steppe offrait un mode de vie bien particulier: c'est celui du nomadisme. De cette forme d'adaptation de l'homme avec son milieu naturel, a découlé un certain équilibre écologique, permettant à l'homme, de subsister sans abîmer les caractères biogéographiques de cet espace.

L'organisation de ce dernier, était en fait basée sur les déplacements saisonniers des nomades "achaba"; ainsi, le vide urbain ne nous étonne pas, dans la mesure où sur le plan économique, les échanges se faisaient dans le Tell en été, et au Sahara en hiver. Quant à l'administration, elle n'aurait pu être sédentaire, l'autorité politique émanant de la tribu elle-même.

Durant l'occupation française, cet équilibre a été rompu, et l'organisation de l'espace steppique s'est modifiée radicalement, avec l'apparition du phénomène urbain. La politique coloniale visant à contrôler, à encadrer et à codifier tous les aspects de la vie nomade, à commencer par tracer des limites administratives sur cet espace ouvert. Elle a créé ensuite des centres urbains; outils essentiels de l'exploitation coloniale, ces derniers répondaient à trois préoccupations principales: le contrôle des populations, le relais du trafic de bétail et le lieu d'asile pour les nomades ruinés. Par ce quadrillage de l'espace nomade, la société et l'économie pastorale ont été complètement déstructurées par le démantèlement et la division des tribus, par la réduction des parcours et par le blocage de l'achaba.

2- Les Hautes Plaines Sud-Oranaises durant les deux premières décennies de l'indépendance : la stagnation d'une région.

Après l'indépendance, la colonisation a léguée une région en crise et sous-développée. Elle a surtout déclenchée depuis l'occupation de la steppe, le phénomène de regroupement de la population et par conséquent, celui de la sédentarisation des nomades, qui se poursuit jusqu'à nos jours. Depuis, l'Etat représente le principal acteur dans le renforcement du phénomène de regroupement de la population steppique et ce, en utilisant différentes opérations. Cette stratégie a été adoptée au niveau national, afin de permettre un encadrement plus au moins correct des populations, grâce à la réalisation de différents services sociaux, et ceci en mettant en place un réseau de centres bien hiérarchisé qui encadre tout l'espace national. Cette politique « d'aménagement du territoire », basée sur le développement des villes moyennes et la diffusion des petites villes n'a pas profondément touché la steppe sud-oranaise durant les deux premières décennies de l'indépendance. Période durant laquelle, les Hautes Plaines Sud-Oranaises appartenaient administrativement à la wilaya de Saïda.

Durant cette période, elle n'a pas été touchée par le processus de développement qu'ont connu les autres régions du Tell, puisqu'elle comptait tous les ingrédients du sous-développement, taux d'occupation faible, taux de chômage élevé...etc

En fait, toute la wilaya de Saïda englobait les mêmes caractéristiques, la raison pour laquelle, elle a été considérée comme l'une des régions les plus déshéritées du territoire national, et qu'il fallait la soutenir à partir d'autres programmes. Elle bénéficiait alors d'un Programme Spécial de Wilaya, programmes lancés à partir de 1966, dont l'objectif était de hisser ces régions marginalisées héritées de la période coloniale, à un certain niveau de développement, en lui donnant les conditions nécessaires et les moyens qu'il faut, pour faciliter leur insertion dans les plans nationaux de développement.

.2.1- Conditions d'intervention du Programme Spécial:

Les caractéristiques socio-économiques qui ont permis à la wilaya de Saïda, d'obtenir un programme spécial (P.S.W.) sont:

- Un profil socio-économique qui caractérise le sous-développement d'une région:

Le caractère rural de la région est reflété par la structure socio-économique de la wilaya de Saïda, dominée par le secteur agricole. Ce dernier rassemblait plus que les 3/4 du total des occupés d'après le recensement de 1966. L'importance des occupés dans le secteur agricole, ne signifie pas que ce dernier était dynamique. En fait, le tiers des actifs agricoles étaient sans travail. Quant à l'industrie, moteur de la croissance économique, elle n'occupait que 7 %, en plus de l'artisanat. Représenté par quelques entreprises nationales, ce secteur secondaire modéré se localisait dans sa totalité dans le nord de la wilaya, la steppe était ainsi dépourvue de toute industrie.

- Un sous-équipement marqué en matière de services éducatifs et sanitaires:

Au lendemain de l'indépendance, la scolarisation dans la wilaya de Saïda connaissait un retard flagrant, par rapport aux autres wilayas du pays, la steppe était la plus touchée par ce phénomène, puisqu'en 1966, elle possédait le taux de scolarisation le plus faible du territoire nationale. Cette situation a permis à l'analphabétisme de régner dans la région, puisque d'après les données du recensement, 85 % des personnes de plus de 10 ans étaient analphabètes. Jusqu'au 1971, le progrès de la scolarisation était encore nettement insuffisant, les taux de scolarisation étaient toujours faibles, 55 % à Aïn Sefra, 50 % à Mécheria et 35 % à El Bayadh.

Le manque d'équipement et d'encadrement a marqué aussi le secteur sanitaire, ce dernier était totalement inadapté, les trois hôpitaux qui existaient dans la wilaya étaient tous vétustes et dataient du début du siècle: Saïda (222 lits), El Bayadh (112 lits) et Aïn Sefra (40 lits). De plus, la wilaya toute entière ne comptait que 25 médecins en 1966, soit un praticien pour 12000 habitants, et un infirmier pour 4200 habitants.

- Un sous-développement de la région qui s'est répercuté sur ses villes:

Le sous-équipement marqué de la wilaya, et l'insuffisance de ses structures économiques pouvant permettre le lancement du développement de la région, a touché massivement les centres urbains de la wilaya, et notamment le chef-lieu de wilaya Saïda.

En fait, Les répercussions de ce sous-équipement de la wilaya sont d'ordre social, suite à une constitution d'une masse considérable de sous-employés ou de chômeurs. La ville de Saïda par exemple, possédait un des taux de chômage les plus élevés de toute l'Algérie (40 % en 1966). Ce taux était en fait gonflé par les afflux considérables de populations, venant essentiellement des zones rurales et steppiques, totalement déshéritées après l'indépendance. Les répercussions d'ordre spatial sont liées à la prolifération des bidonvilles.

Toutes ces conditions qui caractérisaient la wilaya de Saïda, ont permis de la classer comme l'une des régions les plus déshéritées du pays; ainsi, il fallait de toute urgence, doter cette région d'un programme spécial, afin de lui permettre d'atténuer le retard qu'elle connaissait en matière d'équipements productifs et sociaux.

2.2- L'intervention étatique à travers les Plans Nationaux et le Programme Spécial de Wilaya: un choix sectoriel judicieux, mais non géographique.

La situation économique et sociale critique de la wilaya de Saïda, et notamment sa partie steppique après la première décennie de l'indépendance, s'est accentuée après le total oubli qu'elle a subi durant le premier plan triennal (1967-1969), période certes où les structures politiques et économiques étaient en train de se mettre en place, mais la wilaya n'avait presque rien reçu, à part quelques actions destinées à limiter le chômage (programme de plein emploi, développement économique rural..).

Le premier plan quadriennal (1970-1973) n'allait pas satisfaire non plus, ni les besoins, ni les aspirations de la population, qui voulait à tout prix sortir de cette situation. Sur la masse totale d'investissements projetées sur tout le territoire national, la wilaya de Saïda, une des vastes régions du pays, n'a reçu que 0,55 % de cette masse, soit près de 186 millions de dinars.

Dans ces conditions, il était clair que la situation du sous-développement allait s'accroître et que le fossé allait se creuser un peu plus par rapport aux autres wilayas et notamment celles du tell.

Le Programme Spécial de Wilaya (P.S.W) était venu à temps, avec sa masse d'investissements qui tournait autour d'un milliard de dinars, et pour une durée de cinq ans (1972-1977); il était à cheval du premier au deuxième plan quadriennal.

La répartition sectorielle des investissements était judicieuse, dans la mesure où les 3/4 de la somme totale accordée par le P.S.W, étaient destinés aux secteurs productifs, avec une priorité donnée à l'industrie, l'hydraulique, l'agriculture et la mise en valeur, soit une valeur de 750 millions de dinars.

L'industrie, secteur le plus apte à redynamiser cet espace, par les emplois qu'elle crée, par les revenus qu'elle distribue, par les produits qu'elle fabrique et diffuse et par les relations ou bien les échanges inter-urbains qu'elle provoque, était la seule permettant l'intégration de cette région marginalisée à l'espace national. Ainsi, elle figurait en bonne position, puisqu'elle s'est accaparé 450 millions de dinars, le reste étant destiné à l'hydraulique, à l'agriculture et à la mise en valeur.

Cette répartition des investissements était peut-être rationnelle, et imposée par le contexte socio-économique qui marquait la wilaya toute entière, mais le vrai problème, résidait dans la distribution géographique de ces investissements. Le nord de la wilaya de Saïda (daïra de Saïda) paraissait plus favorisé par rapport aux daïras steppiques, puisqu'il a absorbé plus de 78,3 % des investissements productifs. (Voir tableau: 1).

Et si les daïras steppiques sont parvenues quand même, à obtenir près de 40 % des investissements agricoles, et plus de 60 % de ceux de l'hydraulique et la mise en valeur, il ne faut pas oublier que dans ces derniers, 83 millions de dinars étaient destinés au projet de Aïn Skhouna, pour la création d'un périmètre irrigué à Daïet Zraguet. Et si sur le plan physique, la zone de Aïn Skhouna appartient au domaine steppique ou près steppique, sur le plan administratif, elle appartient à la daïra de Saïda. Ainsi, les daïras steppiques n'ont touché que 35 millions de dinars (sur les 185 millions, soit 19 %) destinés à la recherche des forages et à l'entretien des puits d'eau en zone steppique. Quant aux projets industriels, on parlait d'une multitude de projets: menuiserie industrielle et briqueterie à Aïn Sefra, unité de montage de radiateurs à Mécheria et unité de montage de moteurs électriques à El Bayadh, mais aucun de ces projets n'a vu le jour, à part trois unités artisanales de tissage des tapis, employant moins de 20 travailleurs chacune et installées dans les trois chefs-lieux de daïras. La daïra de Saïda s'est accaparée de la totalité des projets industriels, qui étaient d'une importance telle que les crédits débloqués par le P.S.W n'étaient pas suffisant; le premier et le deuxième plan quadriennaux ont dû contribuer eux aussi au financement pour compléter ce qui a été programmé en matière d'industrie.

Si la répartition des investissements du P.S.W était aussi inégale, elle ne l'était pas moins pour ceux du premier et du deuxième plans quadriennaux, où les daïras steppiques n'ont reçu que 15 % des investissements agricoles pour le premier plan et 50 % pour le deuxième, et seulement 25 % de ceux destinés à l'hydraulique. Ainsi l'écart s'est creusé entre la steppe et la partie nord de la wilaya de Saïda, cette dernière s'est découvert un avenir industriel.

Ainsi, la steppe était délaissée, avec des moyens d'action bien faible, et ceci malgré les crédits importants de la Révolution Agraire, « dont la part prépondérante des investissements était destinée durant la troisième phase, à la création des villages pastoraux ». (COUDERC R., 1979).

3- La steppe sud-oranaise après 1985: Une relance économique médiocre, mais un début d'encadrement de la population steppique en matière d'équipements et de services:

Après le découpage administratif de 1985, la steppe sud-oranaise a été détachée de la wilaya de Saïda. Ainsi, la wilaya de Saïda s'est "débarrassée" d'une vaste région qui, à côté de ses conditions naturelles très rude (climat rigoureux, espaces immenses et ouverts...), elle était difficile à gérer et à équiper.

Cette refonte administrative qui a permis la création de deux wilayas dans la steppe, et qui représente un acquis sans précédent pour la population steppique, devrait théoriquement permettre la réalisation des objectifs de l'Option Hauts Plateaux (O.H.P), qui visait l'utilisation accélérée et prioritaire du potentiel humain et économique, selon les démarches appropriées aux conditions spécifiques de ces régions...

Ces objectifs s'insèrent dans la future politique d'aménagement du territoire, avec son triple aspect, d'élimination des disparités régionales, de mise en valeur de sauvegarde des ressources naturelles, et de peuplement harmonieux.

Quels sont donc les efforts de l'Etat durant cette deuxième étape qui a connu une refonte administrative des Hautes Plaines Sud-Oranaises ?

.3.1- Un recul net du sous-emploi entre 1966 et 1987:

L'étude de l'évolution du taux de chômage est un bon indicateur pour l'analyse socio-économique d'une région. L'approche globale montre nettement d'après le tableau: 2, la baisse qu'a connue le taux de chômage entre 1966 et 1987, mais le plus remarquable est la baisse de ce taux entre 1966 et 1977, car il passe de 26,5 % à 11,12 %. Cette période correspond aux premier et au deuxième plans quadriennaux ainsi qu'au P.S.W; Ces programmes ont-ils pu créer un nombre important d'emplois, permettant ainsi cette résorption de l'emploi ?

Tableau: 1 Répartition sectorielle et géographique des investissements productifs du P.S.W de Saïda.
(En millions de Dinars).

DAIRAS SECTEURS	Daïra de Saïda		Daïras steppiques		Total wilaya	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Industrie	450	100	-	-	450	60,0
Agriculture	70	60,9	45	39,1	115	15,3
Hydraulique et mise en valeur	67	36,2	118	63,8	185	24,7
Total	587	78,3	163	21,7	750	100,0

Source: HADEID M., 1996.

Tableau 2: Evolution du taux de chômage dans la steppe sud-oranaise:

	1966	1977	1987
S.T.R	9727	4411	14072
Population active	36716	39664	78508
Taux de chômage	26,5	11,1	17,9

Source: O.N.S (1966,1977 et 1987).

Durant la deuxième décennie, le taux de chômage a augmenté pour atteindre 17,9 %. La croissance démographique d'une part, et la fin de plusieurs projets effectués par le secteur des B.T.P, représente peut-être la vraie raison de cette remontée. En raison de la crise économique et politique actuelle du pays, le chômage devrait augmenter théoriquement une autre fois comme c'était le cas en 1966. La tension se portera certainement sur les agglomérations notamment urbaines, qui connaissent des taux de croissance élevés, alimentés en grande partie par la zone éparse et la sédentarisation des nomades.

3.2- Des efforts économiques insuffisants :

Les efforts économiques de l'Etat durant cette étape n'a pas beaucoup favorisé le secteur industriel, dans la mesure où la politique d'industrialisation n'a pas touché la steppe, alors que le nord de la wilaya de Saïda, s'est totalement transformé après la création de deux zones industrielles dans la région ainsi que le complexe de papeterie de l'ex-SONIC. Les premières unités industrielles implantées dans la région, n'ont commencé à apparaître qu'après 1978, d'une façon ponctuelle et isolée, autrement dit, pas sous forme de zone industrielle. El Bayadh a été la première à être touchée par ce processus, avant même de devenir chef-lieu de wilaya. Mais, malgré les quelques unités industrielles implantées à Ras El Ma, Mécheria et Bougtob, l'industrie moteur de la croissance économique, est loin d'être une activité de base dans la steppe sud-oranaise. Cette région contient par contre, assez de matières premières pour généraliser les petites et moyennes industries, telles que la fabrication des matériaux de construction, les carrières, le tissage...etc. Cette faiblesse du secteur secondaire dans la steppe sud-oranaise est justifiée par l'absence des conditions nécessaires à cette activité (éloignement des grands centres urbains et des ports, manque d'eau et d'énergie, milieu physique contraignant..).

Ainsi, la majorité des investissements des différents programmes planifiés, a touché les autres secteurs, avec en premier lieu le secteur primaire qui s'est accaparé de la totalité des subventions octroyées par les programmes sectoriels et dans lesquels l'hydraulique absorbe presque la moitié des investissements (49,4 %), à cause de son importance dans un milieu où l'eau est un élément rare, notamment pour l'élevage. L'autre moitié a concerné essentiellement, le développement de l'agriculture, avec des opérations telles que les améliorations foncières, la création d'unités pastorales et agro-pastorales, le développement de la culture irriguée (au niveau de l'Atlas Saharien et sur les marges steppiques essentiellement), les

infrastructures rurales et de services (dispensaire vétérinaire, laboratoire vétérinaire, hangars de stockage..), qui ont récupéré plus de 70 % du total des subventions destinées à l'agriculture. Mais, malgré tout ces efforts, ce secteur dominé par le pastoralisme connaît actuellement une crise qui est loin d'être surmontée. Les aléas climatiques (sécheresse) d'une part, la réduction des transhumances, la sédentarisation du cheptel et les pratiques sauvages des gros éleveurs d'autre part, ont conduit à la dégradation du couvert végétal qui ne peut plus supporter la charge actuelle. S'il faut ajouter à tout cela l'augmentation des prix des aliments du bétail, les petits nomades ou éleveurs ne pourront plus résister à exercer le pastoralisme. La solution est souvent la sédentarisation en ville ou bien dans l'agglomération qui semble convenable (disponibilité des services sociaux: scolarisation, santé...),ou bien essayer de pratiquer l'agriculture sèche ou irriguée suivant la zone où l'eau est abondante ou non dans une période où l'interdiction des labours est très présente.

3.3- Un effort non négligeable en matière d'équipements et de services :

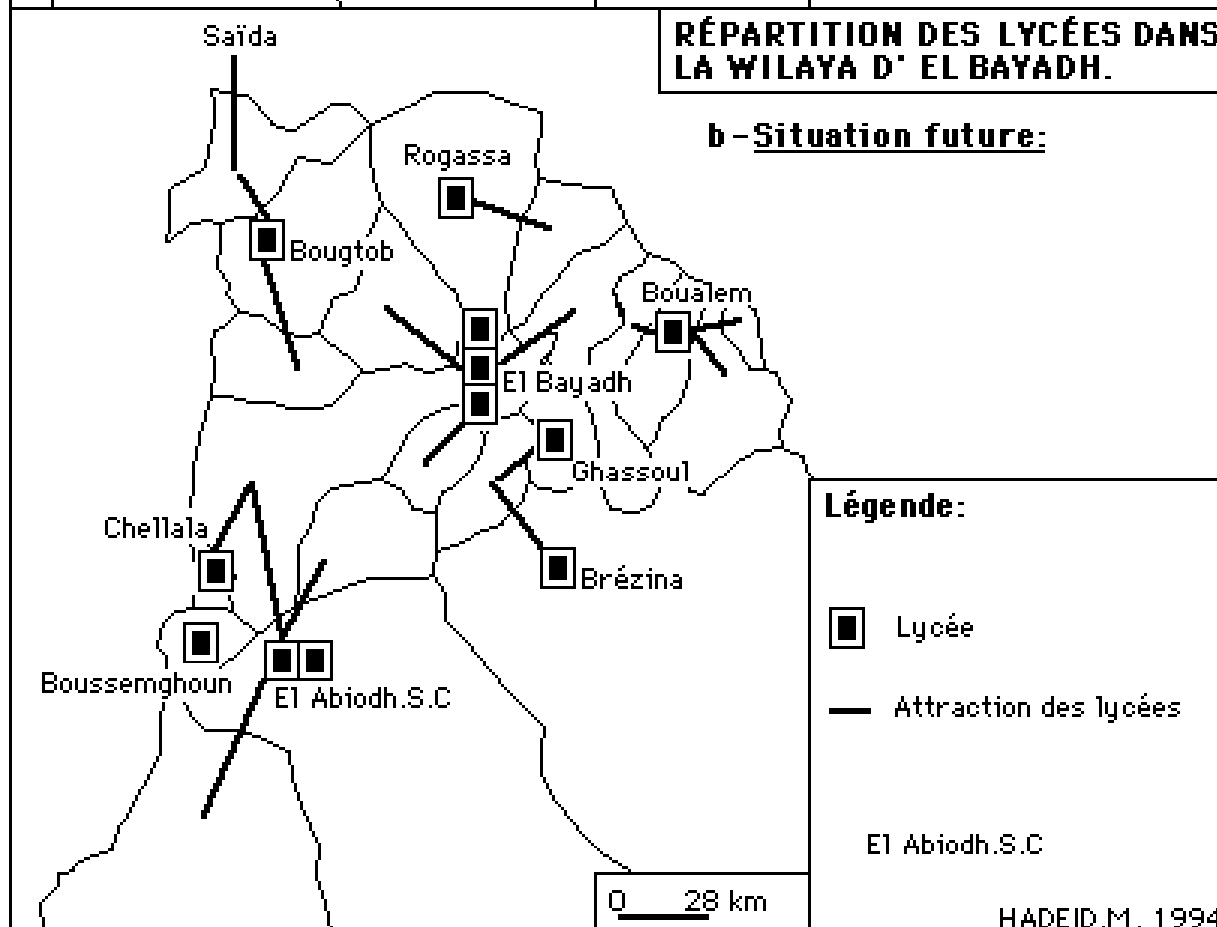
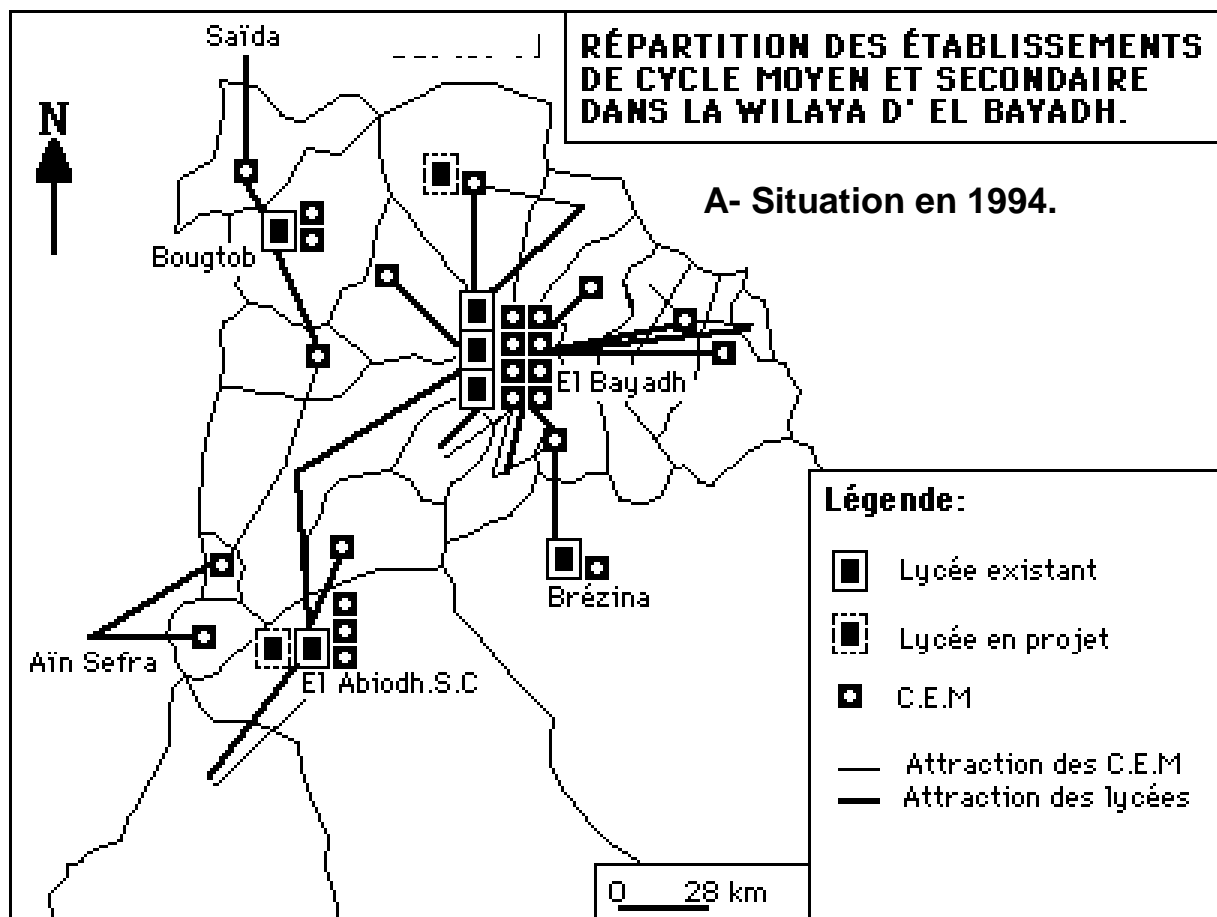
À côté de ses insuffisances économiques, on ne peut nier les efforts de l'État en matière d'équipements sociaux en général. En effet, sur le plan éducatif à titre d'exemple, L'État a fait beaucoup de progrès dans l'augmentation du taux de scolarisation, ce dernier était l'un des plus bas dans toute l'Algérie en 1966, avec 122 élèves sur 1000. Ces taux étaient encore très faibles jusqu'en 1971, même dans les agglomérations urbaines: El Bayadh, Mécheria et Ain Sefra, dont les taux étaient respectivement: 35%, 50%, 55% (COUDERC R., 1979).

A présent, le progrès dans la scolarisation est considérable dans la mesure où il touche même la population nomade avec des proportions acceptables.

Cet aspect est devenu tellement important pour les nomades, qu'ils ont été obligés de réduire leurs déplacements saisonniers, afin de permettre leurs enfants d'accéder à l'école. Le taux de scolarisation dépasse maintenant le seuil de 90 % pour les garçons et 80 % pour les filles, car les écoles primaires se trouvent dans les plus petits hameaux de la steppe.

Et si l'enseignement primaire est accessible à tous les enfants de la région, le cycle moyen l'est aussi, puisque chaque chef-lieu de commune possède pratiquement un C.E.M. (Collège d'enseignement moyen), à l'exception de sept chefs-lieux de la wilaya d'El Bayadh, qui dans leur majorité, sont issus du découpage de 1985. Quant à l'enseignement secondaire, il nécessite par contre de longs déplacements, dans la mesure où le nombre de lycées dans la région est assez limité, et se concentre dans les villes principales et dans quelques bourgs.

Dans la wilaya d'El Bayadh par exemple, la moitié des lycées (trois sur six) se trouve au sein du chef-lieu El Bayadh, le reste est à El Abiodh Sidi Cheïkh, Bougtob et Brézina. Cette dernière est la seule agglomération non urbaine qui a réussi à en acquérir un, après le dernier découpage daïral de 1991. Avant 1975, El Bayadh possédait le seul lycée de la région tout entière.



Actuellement, le nouveau découpage daïral devrait permettre théoriquement la création d'un lycée à chaque chef-lieu de daïra, suivant la grille d'équipement. Brézina, l'un de ces nouveaux chefs-lieux, a déjà réussi à en posséder un, grâce à la présence et à l'intervention dynamique de ses collectivités. Cette nouvelle organisation administrative va-t-elle permettre d'approcher de plus en plus les lycéens de leurs lieux de scolarisation dans un espace aussi vaste que celui de la steppe sud-oranaise ? Il existe toutefois des insuffisances dans quelques communes. En effet, 14 sur les 22 communes de la wilaya d'El Bayadh, ont des taux d'électrification qui dépassent les 50 %; les moins équipées sont en général les communes steppiques à vastes superficies, qui demandent beaucoup plus de travaux que les petites communes de l'Atlas Saharien par exemple. Les communes urbaines sont en fait les plus équipées.

D'autres tentatives sont aussi à signaler, par exemple les opérations de désenclavement des agglomérations steppiques, par la création des axes routiers. Les efforts sont considérables si on remarque l'évolution du réseau routier durant des années, bien que l'émergence d'un nombre élevé d'agglomérations, n'ait pas permis à cette évolution de suivre le rythme. Ainsi, beaucoup de localités nouvelles sont mal desservies, puisque des chefs-lieux de communes sont liés par des pistes au réseau routier existant, c'est le cas de El Mehara, Krakda...etc.

L'immensité des espaces dans la steppe sud-oranaise, rend difficile l'étouffement des voies de communications, mais en dépit de cela, beaucoup de projets sont inscrits dans des programmes sectoriels ou de P.C.D, qui concernent des liaisons routières entre agglomérations. (Carte: 3.A) Le réseau routier ancien était basé sur des axes méridiens, qui répondait aux objectifs de la colonisation, à savoir l'exploitation des ressources naturelles de la région (bétail, alfa...). A présent, les axes transversaux sont encore insuffisants, il n'existe pas une liaison directe par exemple entre El Bayadh et Mécheria, alors qu'elles sont les deux villes les plus importantes de la région. Le S.R.A.T et le P.A.W sont plutôt conscients de ce phénomène; c'est ainsi qu'ils ont proposé ces types d'axes à l'intérieur de la région et même avec l'extérieur. (Carte : 3.B)

4- Les Hautes Plaines Sud-Oranaises dans la conjoncture actuelle : Quel avenir ?

Durant cette période marquée par la transition vers la libération du marché, l'avenir de la steppe n'est pas aussi clair si on remarque les tendances actuelles. Les différents programmes et plans nationaux entrepris par l'Etat depuis l'indépendance jusqu'à présent, ont subi les conséquences du système de développement sectoriel, dans l'absence d'une vision spatiale inscrite dans une stratégie territoriale plus globale où tous les aspects du développement sont imbriqués.

Toutes les actions entreprises par l'Etat dans la steppe n'ont fait qu'accroître les déséquilibres déclenchés durant la période coloniale. Le problème de la steppe à présent n'est pas seulement le chômage, le sous-équipement ou le désenclavement, mais il existe un autre plus grave qui est celui de la désertification et de la dégradation de la steppe. Ce phénomène écologique ne cesse de s'étendre et menace de compromettre toute action de développement.

Dans une période caractérisée par un désengagement de l'Etat, il semble qu'il ne faut pas attendre de l'Etat, la solution de tous les problèmes, sans que ce dernier, lui échappe la structuration et l'observation territoriale.

Les actions d'une nouvelle politique d'aménagement du territoire et notamment dans un espace où l'aspect communautaire est très présent, doit obligatoirement s'inscrire dans la concertation avec les différents partenaires et qui réclame et nécessite un consensus quant à sa faisabilité.

Conclusion :

Depuis l'indépendance jusqu'à nos jours, l'Algérie a connue des mutations importantes tant dans son espace que dans sa société. Toutefois, ces changements ne se sont pas fait sans ruptures et sans nuances. En effet, la politique de développement de l'Etat présente des distorsions et des exclusions multiples car elle n'a pas été soutenue par une politique territoriale adéquate.

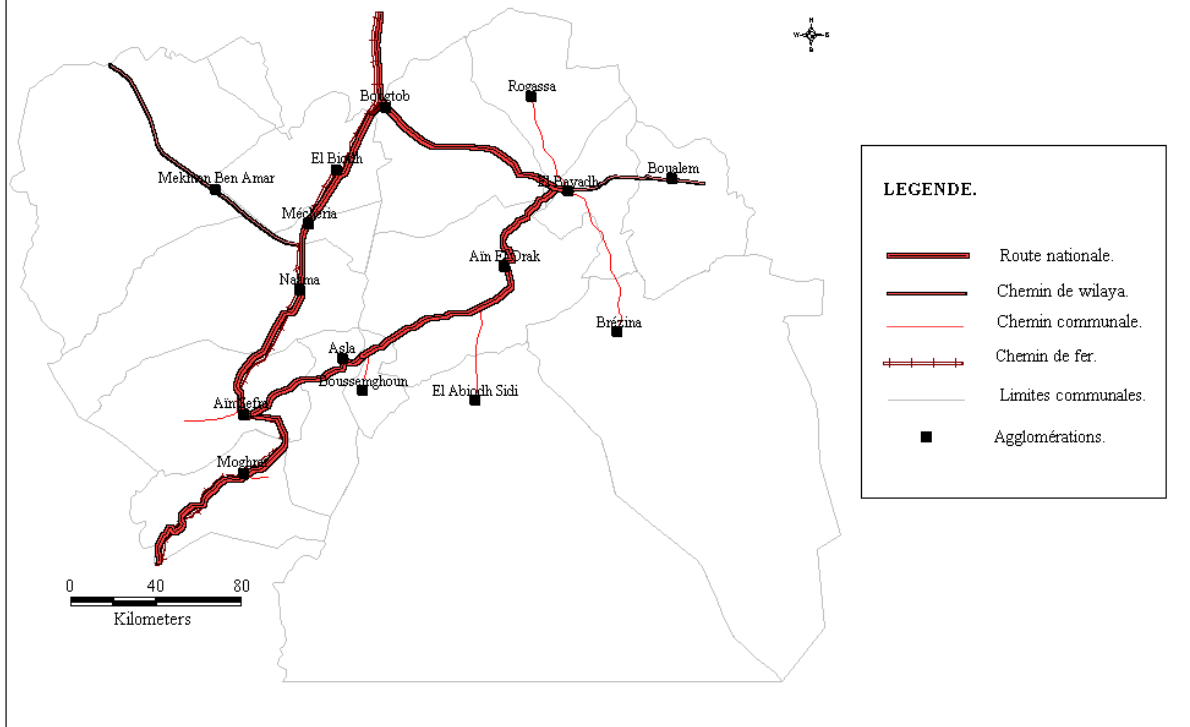
Les Hautes Plaines Steppiques sont l'une des régions du pays qui sont « victimes » des exclusions de cette politique. Les différents plans nationaux (Premier Plan Triennal, Premier et Deuxième Plan Quadriennal) ainsi que le Programme Spécial de la Wilaya de Saïda qui couvraient une grande partie de la steppe, n'ont pas pu sortir la région de son retard par rapport à d'autres régions du pays. La répartition géographique des investissements n'était pas judicieuse, puisque le nord de la wilaya de Saïda s'est accaparé de la majorité des projets industriels. Les quelques investissements que la steppe a pu récupérer dans le domaine de l'habitat et l'éducation essentiellement, ont été absorbés par les villes importantes de la région au détriment des zones éparées.

Après 1985, la steppe sud-oranaise va être bouleversée sur le plan administratif, avec en premier lieu, la création de deux wilayas et en second lieu, le nombre de ses communes a plus que doublé. Cette action de maîtrise effectuée par l'Etat, avait un rôle appréciable dans l'assistance et l'encadrement de la population pastorale en matière de services, administratifs et éducatifs essentiellement. Après cette date, l'école est devenue possible pour la majorité des enfants de la steppe, notamment pour les enfants nomades. Ce début d'équipement de la steppe sud-oranaise, n'a pas été suivi par un développement économique. Les quelques implantations industrielles reçues étaient ponctuelles et concernaient quelques villes de la steppe. En fait, dans la steppe, la majorité des programmes sectoriels surtout, ont concerné beaucoup plus l'espace physique (boisement le long des routes, boisement autour des agglomérations, lutte contre la désertification...).

Malgré des efforts considérables dans le domaine de services sociaux et de la scolarisation essentiellement, et dans celui du désenclavement par la création de nouveaux axes routiers, tout reste à faire semble-t-il dans la steppe. Dans une période de transition économique difficile, les Hautes Plaines Sud-Oranaises sont soit livrées à elle mêmes, avec un développement spontané qui risque d'aggraver sa situation écologique et économique actuelle, ou bien seront elles encadrées enfin par une politique d'aménagement du Territoire consciente des espaces suscitant un traitement spécifique ?

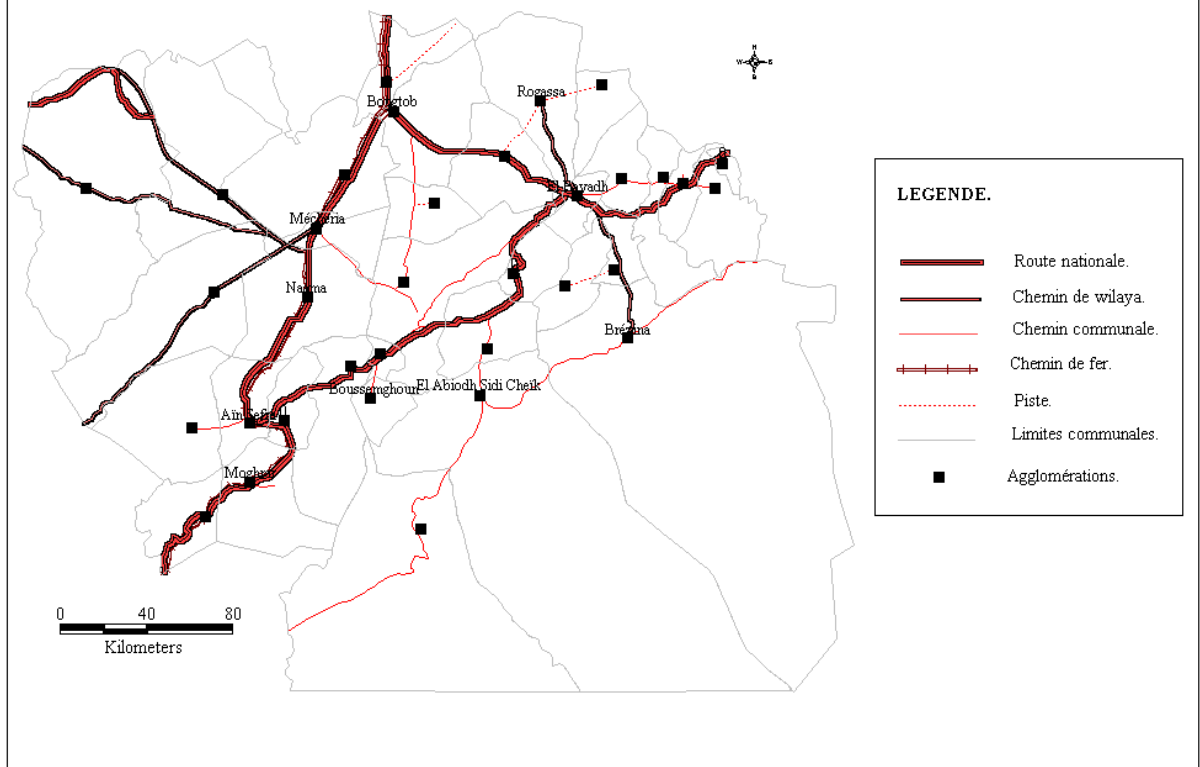
Carte: 3 A

SITUATION DU RESEAU ROUTIER DES HAUTES PLAINES SUD-ORANAISES (AVANT 1975).



Carte: 3 B

SITUATION ACTUELLE DU RESEAU ROUTIER DES HAUTES PLAINES SUD-ORANAISES.



Références bibliographiques :

- BEDRANI S. (1993/94) : La place des zones steppiques dans la politique agricole algérienne, in *Parallelo 37°*, N° : 16, pp : 43-52.
- B.N.E.D.E.R. (1987): Etude de développement en zone steppique, aspects socio-économiques: Cas de la wilaya de Naama, communication présentée au séminaire portant sur la situation et les perspectives du développement des Hauts Plateaux, organisée par l'union des Economistes et Sociologues Algériens, Saïda, du 10 au 12 Février 1987, 9 pages.
- BOUKHOBZA M. (1982): L'agro-pastoralisme algérien, de l'ordre tribal au désordre colonial, O.P.U, Alger, pages.
- CHERRAD S.E. (1993): L'aménagement de l'espace rural en Algérie: Essai de Bilan, Travaux de l'Institut de Géographie de Reims, n°: 85-86, pp: 39-48.
- COUDERC R. (1979): Géographie et développement: Les Hautes Steppes Sud-Oranaises, Thèse d'Etat, Montpellier III, 655 pages, 61 cartes, 17 tableaux et 80 figures.
- HADDAB M. (1976) : Eléments de problématique pour une approche des structures de la perception dominante de l'espace steppique, in Actes du colloque « Méthodes d'approche du monde rural », Paris janvier 1976, publié par l'OPU, Alger, 1984, pp : 219-228.
- HADEID M. (1996) : Croissance et développement de petites villes et leur rôle dans l'organisation de l'espace de la steppe sud-oranaise (Algérie occidentale), Thèse de Magister en Géographie, Université d'Oran, 209 pages.
- KHELIL A.E.K. (1997) : L'écosystème steppique : Quel avenir, Editions DAHLAB, Alger, 187 pages.
- KHELIL A.E.K. (1998) : Les villes dans la revitalisation des espaces des Hauts Plateaux, in « Demain l'Algérie, les dossiers de maîtrise de la croissance des villes », MEAT, Alger, 324 pages.
- MASSARDIER G. (1996) : Expertise et aménagement du Territoire, l'Etat savant, l'Harmattan, Paris, 285 pages.
- NANCY M. (1979) : Le remodelage de l'espace rural en Algérie : Recherche sur les mutations des sociétés : analyse critique d'une opération d'aménagement rural : 1000 villages socialistes en Algérie, Thèse de Troisième cycle, Aix en Provence, Marseille, 291 pages.
- RACHID SIDI BOUMEDIENE (1991): Restructurations Territoriales, Restructurations des pouvoirs, communication présentée au Colloque International sur l'Aménagement du Territoire et Réorganisation Wilayale en Algérie, organisé par l'I.G.A.T, Oran et "URBAMA", Tours, Oran, du 24 au 28 novembre 1991, 11 pages.
- RAHMANI Ch. (1995) : Demain l'Algérie, l'Etat du Territoire, la reconquête du territoire, in « Les Dossiers de l'Aménagement du Territoire » (MEAT), OPU, Alger, 432 pages.
- VAN MALDER R. (1975) : La révolution agraire en Algérie : Tournant politique ou infléchissement technique, in *Civilisation* n° : 3-4.
- WEEXTEEN R. (1977) : Révolution agraire et pastoralisme, in « Problèmes agraires au Maghreb », Editions CNRS, Paris, pp : 195-201

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES DES HAUTES PLAINES ORIENTALES

Par Salah BOUCHEMAL
(Centre Universitaire Larbi Ben M'hidi)

ملخص:

اعتمادا على الملف البلدي والأبحاث الميدانية، تمكنا من استخلاص بعض مميزات المزارع الفلاحية المستغلة للسهول العليا الشرقية. رغم أن الملف يمثل قاعدة حسابية متذبذبة إلا أنه استخلف، لمدة عدة سنوات، الإحصاء الفلاحي الذي تأخر مجيئه ونتائجه لم تستحدث بعد. إن استغلال هذا الملف على مستوى السهول العليا (منطقة عين البيضاء) يسمح بالمقارنة النسبية مع الإحصاء الفلاحي العام لسنة 1973 : إنه يركز على الهيمنة المتواصلة للفلاحين الصغار.

RÉSUMÉ :

Grâce au fichier communal et à des investigations sur le terrain, on a pu déceler quelques caractéristiques des exploitations agricoles des Hautes Plaines orientales. Le document en question constitue une base statistique certes aléatoire, mais qui a suppléé durant plusieurs années un recensement de l'agriculture qui a tardé à venir et dont les résultats n'ont pu encore être mis à jour. Son exploitation au niveau des Hautes Plaines orientales (région d'Aïn-Beïda) a permis une comparaison relative avec le Recensement Général de l'Agriculture de 1973 : elle souligne la prédominance toujours d'une petite paysannerie.

Mots-clés : agriculture - exploitations agricoles - paysannerie - fichier communal - R.G.A. - Aïn-Beïda – Hautes Plaines orientales - Algérie.

ABSTRACT:

The commune index-card and the investigations carried on the field have been decisive to identify some aspects of the farms located in the Eastern high plains. Though its data were not exhaustive, the commune index-card has been a precious instrument to conduct research, replacing the absence of a recent General Agriculture Census. In 2001 a census has been competed but data were not published. The exploration of the commune index-card data, compared with the 1973 General Agriculture Census, showed the predominance of small farmers.

Dans le domaine agricole algérien les problèmes les plus simples déconcertent. Il n'est pas aisé, en effet, de répondre à des questions apparemment banales, comme par exemple celles qui consistent à se préoccuper du nombre et de la répartition des exploitations, leurs tailles ou leurs activités. Car jusqu'à présent, il n'est pas loisible de consulter les résultats du recensement de l'agriculture de 2001, les documents qui en sont issus restent encore la chasse gardée des services agricoles. Depuis le recensement de 1973 et les renseignements recueillis à partir des déclarations de résidence pour le lancement de la deuxième phase de la Révolution Agraire, ainsi que l'abandon très tôt de l'enquête structure¹, rares sont les documents qui satisfont la curiosité. Avec la promulgation en 1987 des textes relatifs à la Réorganisation de l'agriculture, les coopératives de comptabilité et de gestion (C.A.C.G.), qui fournissaient comptes à la banque et conseils aux anciennes unités de production de l'Etat, ont été dissoutes. De même, les fichiers-domaines, établis par les services de l'agriculture, ne sont plus tenus. Pour toute investigation, on se rabat le plus souvent sur des sources très générales et peu fiables, comme les séries A et B qui sont deux exemples parfaits de l'extrême fantaisie de ceux qui leur donnent jour.

Elles récapitulent, au niveau de chaque commune, les renseignements glanés grâce aux déclarations d'emblavure et de récolte fournies par des exploitants qui, au gré du moment, livrent des informations toujours en deçà ou au-delà de la réalité. Dans ces conditions comment envisager une étude systématique du secteur agricole si les instruments d'analyse font défaut ?

Pour pallier cette carence, on a élaboré dans des communes de l'Est algérien un fichier rassemblant un certain nombre de précisions : taille, S.A.U. et statut de l'exploitation², types de spéculations, équipements. Une telle initiative a été accueillie avec bonheur par les pouvoirs publics centraux qui impulsèrent du coup sa généralisation sur tout le territoire national.

Le fichier communal est un fichier ouvert. Ainsi, on peut lui adjoindre à tous moments les exploitants "hésitants" qui finissent toujours par se dévoiler, notamment lorsqu'ils ont à formuler une demande pour un besoin indispensable à leur activité.

Nous avons pu le consulter à plusieurs reprises, en 1986-87 lors d'une recherche sur la région d'Aïn-Beïda, dans la gouttière centrale des Hautes-Plaines orientales³, puis en 1995 et 2001 pour le même secteur.

La première date a vu sa création, les deux autres, qui intéressent le présent travail, correspondent à un moment marqué par un bilan très avancé des restitutions des terres nationalisées durant la Révolution Agraire. Le fichier concerne un échantillon comprenant 15 communes⁴. Les conditions naturelles y sont peu attrayantes, et en secteur non irrigué elles condamnent l'agriculture à n'être qu'une loterie.

I) Les limites dans l'exploitations des données

L'étude de la distribution des exploitations souligne leur disproportionnement en nombre et en surface. Il s'agit le plus souvent d'exploitations aux parcelles très ténues et extrêmement morcelées, conséquence d'un fait juridique : les partages successoraux. Le nombre de parcelles croît avec la taille de l'exploitation, car en pays arch⁵ la grande exploitation existe mais pas la grande parcelle. Des exceptions existent cependant, et c'est le cas des très grandes exploitations melk⁶ ou celles issues d'attributions individuelles (Révolution Agraire, Restructuration, Réorganisation). Bien entendu, toutes ces informations que nous apportent ces données demandent à être utilisées avec circonspection.

Les limites dans l'utilisation de cette source sont, en effet, nombreuses et rendent son exploitation délicate. Aucune vérification n'a été faite et il est difficile de savoir si les superficies déclarées sont exactes. Néanmoins, les communes de l'échantillon étant pour la plupart des communes rurales où les secrétaires des Délégations⁷ connaissent bien la population, il semble donc que la marge d'erreur ne devrait pas excéder 10 à 20 %. Mais le problème le plus grave concerne l'indivision : une exploitation peut être déclarée par un seul indivisaire ou par plusieurs. Dans ce cas, elle risque d'être comptabilisée à tort 3 ou 4 fois ou bien recensée comme exploitation différente si l'indivisaire n'a déclaré que la superficie de sa quote-part. De plus l'absence de connaissances précises sur le nombre d'indivisaires ne permet pas de recenser les exploitants mais les exploitations. D'autres points sont à ne pas négliger :

- une sur-déclaration des petits exploitants qui désirent obtenir des prêts de matériels ou de semences⁸ ;
- une sous-déclaration des grands exploitants : les non-proprétaires sous-déclarent fortement et les grands propriétaires répartissent leurs déclarations sur plusieurs membres de la famille (pratique très ancienne) ;
- les déclarations ont lieu à l'échelon communal et laissent échapper, le plus souvent, les regroupements entre les exploitations agricoles éloignées les unes des autres, dirigées par un même groupe de personnes ou par une seule. Les superficies ne sont pas rapportées au lieu de résidence de l'exploitant. Les entreprises sont ainsi séparées artificiellement par les déclarations. Ce qui n'est pas le cas du R.G.A. de 1973 qui précise que l'exploitation et, par suite, l'ensemble des terres qui la constituent sont rattachés à la commune de résidence de l'exploitant. Si celui-ci n'habite pas dans la commune de localisation de ses terres, il se produit un phénomène de transfert. Mais ceci n'est toujours pas sans inconvénient : la surface des terres localisées dans une commune ne correspond pas à la surface des terres de la commune.

C'est pourquoi celle d'Aïn-Beïda, qui ne comporte que 11 exploitations⁹, se voit lui adjoindre 978 autres, soit un total de 989. Toute comparaison avec le R.G.A. est donc à considérer avec prudence. Néanmoins, dans la plupart des cas, ces exploitations sont situées sur un rayon ne dépassant guère la cinquantaine de kilomètres que n'atteignent jamais les limites extrêmes du territoire d'étude. Nous avons jugé peu opportun de prendre en compte les coopératives issues des différentes réformes agraires (C.A.E.C. pour la Révolution Agraire et la Restructuration du secteur public, E.A.C. pour la Réorganisation de l'agriculture)¹⁰. Elles sont bel est bien déclarées en tant que telles dans le fichier communal, mais elles sont beaucoup plus formelles que réelles, car elles se font et se défont au gré de l'entente ou de la mésentente qui règne au sein des attributaires.

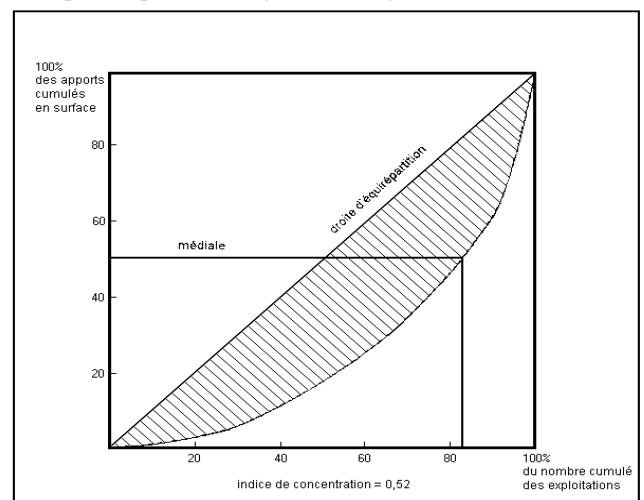
II) La prédominance d'une petite paysannerie

Globalement, les exploitations déclarées sont au nombre de 6066 et s'étalent sur une superficie de 136.683 hectares, soit une moyenne de 22,53 hectares par exploitation. Or, ce chiffre ne saurait masquer les pourcentages plus forts que connaît telle ou telle catégorie d'exploitations. Les différences de taille sont flagrantes, et elles sont mises en lumière par les figures 1 et 2 qui dénoncent, à dire vrai, la réelle concentration entre quelques mains. La courbe cumulative de concentration et de fréquence exprime bien la faim croissante de terre qui constitue un fait dominant du monde rural¹¹.

C'est aussi la confirmation de l'indice de concentration dont la valeur est de 0,52 et que corrobore l'important écart entre la superficie moyenne des exploitations et la médiale qui atteint 40,41 hectares¹².

Mais fait encore notable concernant ces exploitations, c'est le contrôle d'une bonne partie d'entre elles par les citoyens résidant à Aïn-Beïda qui mettent en valeur plus de 26% des terres pour la seule commune de Berriche. C'est ce que révèlent, d'ailleurs, les données du R.G.A. de 1973 qui laissent entrevoir l'ampleur du rayonnement foncier de cette ville sur sa région (Bouchemal, 1994).

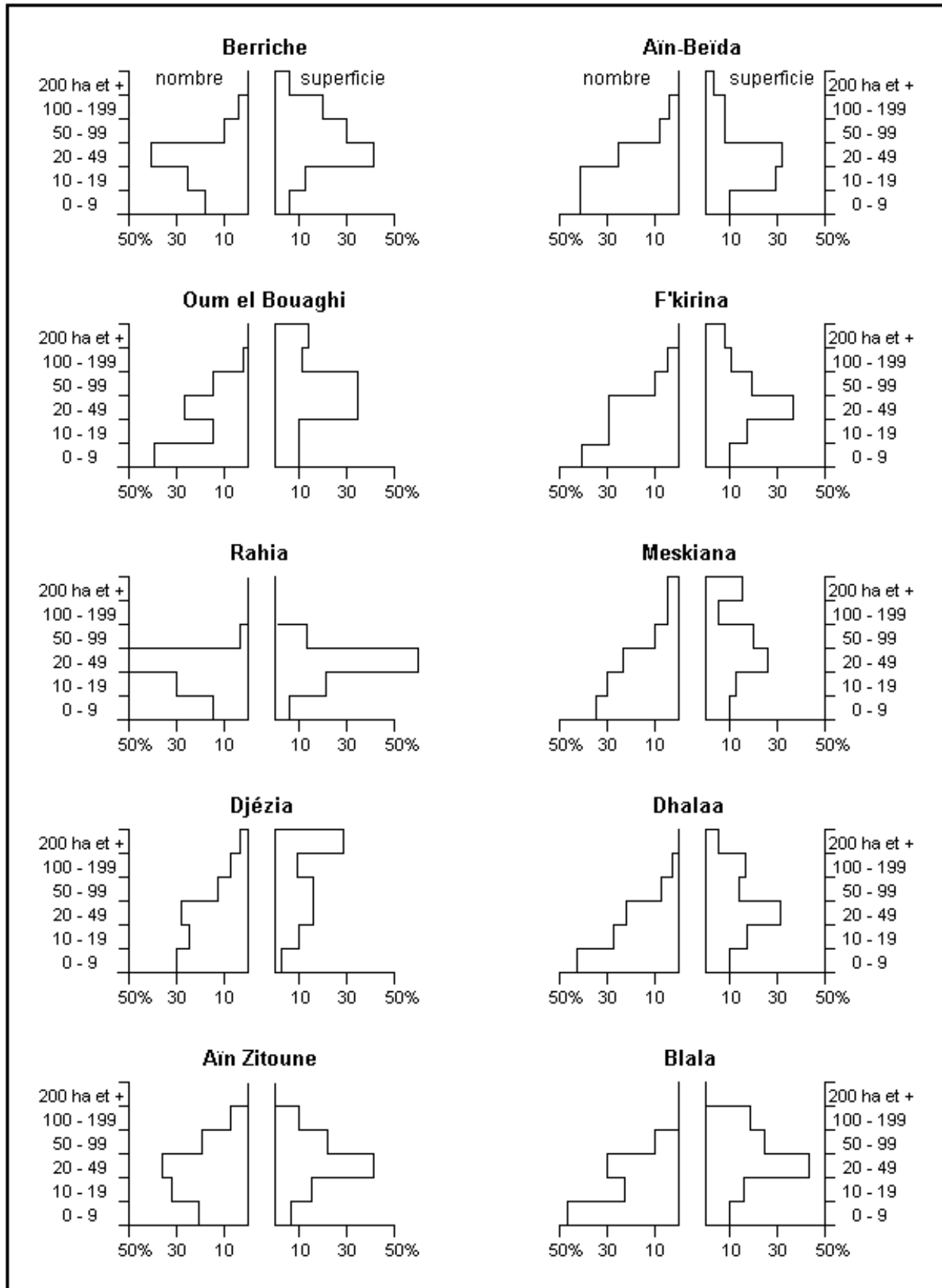
Fig. 1 : l'inégalité dans la répartition des exploitations de l'échantillon



— courbe de concentration ▨ aire de concentration

établie d'après
Délégations de l'agriculture
(1995 et 2001)

Fig. 2 : un exemple de répartition des exploitations de l'échantillon



établie d'après
Délégations de l'agriculture
(1995 et 2001)

TABLEAU 1: structure des exploitations de l'échantillon

Catégories d'exploitations	Nombre	%	Sup. (ha)	%
0 à moins de 5 ha	691	11,39	2051	1,50
5 à moins de 10 ha	1261	0,78	7957	5,82
10 à moins de 20 ha	1703	28,07	24014	17,56
20 à moins de 50 ha	1888	31,12	52948	38,73
50 à moins de 100 ha	382	6,29	25296	18,50
100 à moins de 200 ha	117	1,92	15516	11,35
200 ha et plus	24	0,39	8901	6,51
Total	6066	100,00	136683	100,00

Source : Délégués de l'agriculture (1995 et 2001)

Les exploitations de moins de 10 hectares, étalées le plus souvent sur des parcelles très dispersées, représentent plus de 32% de l'ensemble, mais ne détiennent qu'un peu plus de 7% des terres. Elles atteignent leurs maximums dans les communes de Rahia et Dhalaa avec pour chacune 43%. Mais bien qu'elles soient les plus répandues, ces exploitations sont, par rapport aux données du R.G.A. de 1973 et en chiffres relatifs, en réduction dans leur nombre, car elles constituaient 44% du total. Il est délicat de faire la part qui revient dans la diminution de ces petites exploitations : de leur passage vers les catégories supérieures à l'absentéisme de ceux qui les possèdent ou à la réticence de ces derniers à les déclarer.

Les exploitations dont la taille se situe entre 10 et moins de 20 hectares sont également nombreuses et dépassent 28% de l'ensemble. Elles se sont accrues par des apports fournis par la fragmentation d'exploitations appartenant à des catégories supérieures. Les plus grandes valeurs sont affichées par la commune de Djézia dont près de la moitié des exploitations fait partie de cette catégorie. Or, une superficie inférieure à 20 hectares est, dans les Hautes Plaines orientales, insuffisante pour faire vivre, même "petitement", une famille. Si l'on ajoute à ces minifundias les exploitations sans terre qui n'apparaissent pas dans les statistiques, mais qui sont à coup sûr nombreuses, on décèle les caractéristiques d'une petite paysannerie.

Les exploitations comprises entre 20 et moins de 50 hectares sont celles qui s'échelonnent après celles qui sont au-dessous de 10 hectares. En comparaison avec les résultats du R.G.A. et en chiffres relatifs, les données liées à l'échantillon montrent une progression de près de 11% de leur nombre. Ces exploitations ont été renforcées grâce au glissement vers elles de parcelles appartenant aux autres catégories par divers moyens (partage, rachat), mais surtout par le contingent des attributions individuelles effectuées lors des réformes concernant l'agriculture.

Dans leur majorité, ces acquisitions, qui se situent dans une fourchette dépassant rarement 25 hectares, ont pour origine des communaux. Or, pour ce type de terrains, les calculs officiels ont presque toujours surestimé la part des terres cultivables dans les superficies totales.

Car les communaux sont par définition des terres marginales.

Certains comportent de véritables massifs montagneux, totalement incultivables. La plupart comprennent de larges secteurs très caillouteux et ravinés dans lesquels les surfaces cultivables sont réduites. Enfin, partout les croupes encroûtées et dépourvues de sol superficiel sont fréquentes. C'est pourquoi il serait plus judicieux d'exclure de la catégorie comprise entre 20 et moins de 50 hectares ce type d'exploitations, qui représentent presque 10% du total, pour le rattacher à la pléthore des petites (moins de 20 hectares).

Le fichier communal atteste que les exploitations comprises entre 50 et moins de 100 hectares se sont maintenues aux alentours de leurs valeurs relatives que précise le recensement de 1973. Celles de plus de 100 hectares, voire 200 hectares, sont omniprésentes. Le R.G.A. en dénombre 308, soit près de 4% de l'ensemble. Elles accaparent plus de 40% des superficies. Aujourd'hui et après avoir subi diverses fortunes (nationalisations, puis restitution), elles se reconstituent petit à petit. Elles sont au nombre de 141, soit 2,32% du total, mais couvrant près de 18% des surfaces déclarées. Leurs tailles se situent entre 100 hectares pour la moins étendue et près de 1000 hectares pour la plus grande.

Ces exploitations sont le fait soit d'une bourgeoisie terrienne citadine, anciennement ancrée à la terre et qui a recouvré ses droits sur son patrimoine nationalisé, mais qui n'a pu encore affermir sa base foncière d'antan, parce que rétrécie par la sortie de l'indivision ou le partage obligatoire des héritages, ou parce que son contentieux avec l'État n'a pas été définitivement réglé, soit de nouveaux parvenus, c'est-à-dire des non agriculteurs, ceux qui avaient le mieux réussi (commerçants, entrepreneurs en bâtiment...) et qui, depuis près d'une décennie, sont les plus enclins à activer dans les opérations de transaction sur les terres agricoles¹³.

C'est dans la commune de Meskiana que trouvent leur plus grande importance les exploitations dont la superficie se situe entre 200 hectares et plus. Elles sont au nombre de 9 et contrôlent près de 30% des terres déclarées de la circonscription. C'est ici également que l'on relève l'existence d'une exploitation rassemblant 976 hectares, mais il n'est pas précisé si elle est en indivision ou exploitée par une seule personne. Il est mentionné, en revanche, que son origine est composite, car provenant de rajouts de terres arch, titrées et d'anciens communaux¹⁴.

De même, le fichier fait état, dans la commune de F'kirina, d'un latifundiaire détenant à lui seul 737 hectares qu'on lui avait restitués lorsque furent abrogées les dispositions relatives à la Révolution Agraire, mais il est loin de récupérer l'intégralité des terres que composait naguère son domaine dont la superficie s'étalait sur 3000 hectares.

- Quelles sont les répercussions d'une telle distribution sur l'espace ?

Cela se traduit par un morcellement souvent excessif qui correspond à un parcellaire homogène et fin sur les hauts glacis et à des parcelles moyennes dans la plaine d'épandage. De plus, les nombreuses parcelles disséminées à travers les douars¹⁵ ne renferment qu'une mince épaisseur de sol en voie de disparition. Par ailleurs, la prédominance de l'exploitation indivise sous-estime plus ou moins la pulvérisation de l'exploitation familiale.

En fait, la superficie attribuée à tel exploitant revient à plusieurs exploitants. C'est dire que certaines exploitations comptabilisées dans la catégorie des moyennes exploitations, voire dans celle des grandes, pourraient bien être morcelées et plus réduites à la suite de partages successoraux non déclarés, d'où une imbrication des parcelles, entraînant par là leur enchevêtrement extrême.

III) Des activités agricoles diversifiées

Les systèmes d'activités agricoles découlent d'une stratégie issue d'une situation de crise apparue au début des années 1970. Cette période a correspondu, en effet, à une grave diminution des revenus agricoles enclenchée par de nombreux facteurs : le morcellement foncier, la pratique des cultures à faibles rendements et les bas prix agricoles qui n'ont pas pu assurer la reproduction des procès de travail. Ainsi aux revenus insuffisants de l'agriculture viendraient se joindre des revenus extra-agricoles¹⁶ qui serviraient soit de complément permettant de satisfaire les besoins de consommation et de reproduction, donc la survie de l'exploitation, soit de capital de reconversion en une agriculture permettant des revenus suffisants (maraîchage et aviculture notamment).

Pour les 6066 exploitations de l'échantillon, on peut envisager une typologie qui consiste à regrouper l'ensemble des combinaisons qui résultent des différentes activités agricoles pratiquées. La typologie nous a permis de constater que la principale conséquence de la recherche de nouveaux équilibres sur l'agriculture est la remise en cause de la domination absolue du système de céréaliculture-élevage.

Au total, nous avons recensé 9 activités différentes¹⁷ d'importance inégale, mais montrant bien la diversification que connaît l'agriculture de la région d'Aïn-Beïda. Soixante-quatorze systèmes différents de combinaisons d'activités s'opposent à la céréaliculture-élevage. En fait, si cette diversification est notoire pour un grand nombre d'exploitations de l'échantillon, la majorité d'entre elles reste attachée au système traditionnel : monoculture extensive simple ou en association avec l'élevage. 1630 exploitations pratiquent, en effet, seulement les céréales, 619 les fourrages, 1340 associent l'élevage aux céréales et 244 aux Fourrages.

La plupart des autres exploitations ont innové en introduisant plusieurs activités agricoles. Mais parmi toutes ces exploitations aucune ne combine les 9 activités ensemble. D'ailleurs, le nombre de 8 activités ne concerne qu'une seule exploitation¹⁸. Les innovations sont diversifiées, même si certaines reviennent le plus souvent. Les plus importantes sont relevées chez les exploitations de plus de 20 hectares, situées pour la majorité dans les communes de Djézia et Meskina.

Cette typologie et sa diversification confirment les tendances apparues dans les années 1970, tendances dont fait état le R.G.A. de 1973. Cependant, depuis lors, non seulement le poids des innovations s'est accru, mais encore de nouvelles ont été introduites. Les innovations agricoles sont importantes et tendent à donner un visage nouveau au paysage de la région d'Aïn-Beïda.

TABLEAU 2 : Typologie des exploitations de l'échantillon

Types de systèmes		Types d'exploitations			
		Moins de 20 ha	20 à 50 ha	50 ha et +	Ensemble
8 activités	nbr. expl.	-	1	-	1
	%	-	0,05	-	0,01
7 activités	nbr. expl.	-	3	2	5
	%	-	0,15	0,38	0,08
6 activités	nbr. expl.	-	8	2	10
	%	-	0,42	0,38	0,16
5 activités	nbr. expl.	30	120	10	160
	%	0,82	6,35	1,91	2,63
4 activités	nbr. expl.	62	275	49	386
	%	1,69	14,56	9,36	6,36
3 activités	nbr. expl.	169	413	134	716
	%	4,62	21,87	25,62	11,80
2 activités	nbr. expl.	1536	758	231	2525
	%	42,02	40,14	44,16	41,62
1 activité	nbr. expl.	1858	310	95	2263
	%	50,83	16,41	18,16	37,30
Ensemble	nbr. expl.	3655	1888	523	6066
	%	100	100	100	100

Source : Délégations de l'agriculture (1995 et 2001)

IV) Les modes de faire-valoir

Le fichier communal n'y fait guère allusion. C'est une question délicate à traiter, car l'information à ce sujet est difficile à glaner. Dans ce domaine la réglementation n'est pas coercitive, elle n'oblige pas l'exploitant à dévoiler sa situation dans le détail.

Ce thème ne peut donc être traité qu'à travers le contact direct des sources de première main, c'est-à-dire les exploitants eux-mêmes. Or, la méfiance de ces derniers à l'égard de ce type d'enquête rend la tâche très difficile, ils ne réalisent pas que la collecte d'informations puisse avoir une finalité autre que celle qui permet de mieux les cerner. Pour parer à cela, il faut pénétrer leur "horizon" et gagner leur confiance.

Mais c'est parce que nous avons pu être admis dans leur milieu que la question des modes de faire-valoir a pu être traitée pour 600 exploitations situées dans 4 secteurs appartenant chacun à une commune différente de l'échantillon, mais qui ne sont pas forcément toutes indiquées dans le fichier communal. Les investigations concernent le douar Gorn (piémont sud-telliens), celui d'El Hassi (plaines beïdiés), la plaine de Meskiana et le douar Guern Ahmar (Hautes Plaines steppiques).

Ce choix se justifie par le fait que chaque secteur a une spécificité pouvant stimuler des comportements propres. Le secteur de Gorn correspond à une haute plaine céréalière où, bon an, mal an, une récolte est toujours possible.

Celui d'El Hassi n'a pas les mêmes avantages que le précédent, mais c'est là que l'aviculture a connu son plus grand essor. La plaine de Meskiana est réputée pour être un secteur de paysannerie dynamique. Quant au douar Guern Ahmar, il constitue un secteur de petite paysannerie déshéritée.

L'enquête a eu lieu au porte-à-porte, à plusieurs reprises, courant 2001 et 2002¹⁸. Elle fait ressortir que l'activité agricole s'accomplit selon quatre modalités différentes : le faire-valoir direct, le métayage, le fermage et le faire-valoir mixte.

IV-1) Le mode faire-valoir direct

Le faire-valoir direct est un régime dans lequel l'exploitant est propriétaire foncier. C'est le mode le plus convoité par l'ensemble des exploitations où nous avons enquêté, il trouve sa plus grande importance dans la plaine de Meskiana où il régit 60% des exploitations visitées dans ce secteur. Le douar El Hassi est celui qui s'échelonne avec 54% de ses unités appréhendées. Ailleurs, il est mieux représenté à Gorn qu'à Guern Ahmar.

Le faire-valoir direct s'est imposé comme la forme privilégiée des systèmes de culture intensifs et des exploitations pratiquant l'aviculture. L'entretien des cultures irriguées et l'attention particulière que requiert un élevage hors-sol expliquent cette nécessaire correspondance entre propriétaires et exploitants. C'est pourquoi nous avons pu noter dans la plaine de Meskiana, dans la zone irriguée, une unanimité totale dans l'exploitation en faire-valoir direct. Les 36 jardins auxquels nous nous sommes rendus sont, en effet, aux mains de leurs propriétaires. Mais plus on avance vers les glacis encroûtés, qui bordent la plaine, plus la tendance est aux autres formes d'exploitation. Les superficies de ces jardins sont en général de 2 à 3 hectares et dépassant rarement 10 hectares, mais peuvent être réduites à quelques ares.

Dans le douar El Hassi, le mode de faire-valoir direct est l'apanage des producteurs avicoles qui, bien que vivant une période de vaches maigres, tentent de ne pas laisser choir un secteur qui leur avait tant donné. Ils forment un contingent de 30 propriétaires exploitant eux-mêmes sur un total de 32. Ce type de faire-valoir est également le fait des producteurs céréaliers, grands ou petits, chacun, pour des raisons particulières, préférant ne pas se séparer du travail de la terre. Or, un tel "attachement" est une simple conséquence du recours aux procédés mécaniques qui réduisent considérablement le temps du travail. Ainsi le fellah ne s'adonne à ses activités que quelques jours par an, le tracteur et la moissonneuse font l'essentiel. Dans ces conditions, il peut songer à résider dans le bourg où il trouve les quelques avantages de la ville.

TABLEAU 3: les modes de faire-valoir dans 4 secteurs de l'échantillon

	Modes de faire-valoir								total expl.	%
	direct		métayage		fermage		mixte			
	nbre expl.	%	nbre expl.	%	nbre expl.	%	nbre expl.	%		
Gorn	68	45,33	13	8,66	5	3,33	64	42,66	150	100
El Hassi	81	54,00	15	10,00	10	6,66	44	29,33	150	100
Plaine de Meskiana	90	60,00	19	12,66	8	5,33	33	22,00	150	100
Guern Ahmar	52	34,66	10	6,66	25	16,66	63	42,00	150	100
Ensemble	291	48,50	57	9,50	48	8,00	204	34,00	600	100

Source : enquêtes (2001 et 2002)

IV-2) Le métayage

Dénommé "colonat paritaire" par les juristes, le métayage est le contrat par lequel le possesseur d'un terrain agricole le remet pour un certain temps à un preneur qui s'engage à le cultiver. La jouissance du fonds consiste en général en une rémunération proportionnelle aux résultats, les aléas de l'exploitation étant partagés entre le preneur et le bailleur. Cependant, nous avons pu noter dans d'autres cas, en contrepartie de l'usufruit, que le preneur verse au bailleur une somme fixe et une part de la récolte. Il faut alors considérer que plus la part fixe est importante, plus on s'éloigne du métayage. Mais Bien qu'il soit une pratique limitée (9.50% de l'ensemble), le métayage revêt néanmoins plusieurs formes.

a) *L'association à moitié ou le faire-valoir indirect total*

Cette pratique désigne une exploitation tenue par un producteur direct séparé de la propriété de la terre. C'est le mode associatif le plus répandu, il existe dans les 4 secteurs soumis à l'enquête et touche plus de 42% des 57 unités concernées par les associations, mais c'est au douar El Hassi qu'il est le mieux représenté, avec un nombre de 9 exploitations.

Ce mode de faire-valoir régit des exploitations misant toutes sur un système de production avec irrigation et polyculture-élevage et portant sur 8 à 12 hectares. Ainsi, on notera que ce type d'association fait défaut chez les exploitations de monoculture céréalière. La raison d'un tel choix est simple : elle est liée aux principales opérations de travail qui sont toutes mécanisées et rendent donc inutile le recours à un tenancier. Au besoin, le propriétaire dépourvu de matériel s'adressera à un prestataire de service.

Les exploitations qui s'adonnent à ce genre d'association sont caractérisées par un travail qui reste à prédominance humaine. Aussi le recours à l'association apparaît-il comme la forme la plus motivante, le salariat permanent ne donnant pas les résultats escomptés. Cette forme de faire-valoir repose sur un partage égalitaire des fruits, après déduction des charges d'exploitation autres que la main-d'œuvre et dont le paiement a été avancé par le propriétaire foncier qui aurait réalisé lui-même les investissements nécessaires : construction du puits, achat de la motopompe...

b) *L'association à moitié ou l'association à "cause"*

C'est une association où le partage de la production se fait en deux parts égales, une fois les semences soustraites. Le travail et les moyens de travail sont fournis par l'exploitant. Quant aux semences, elles peuvent être fournies par l'un des deux partenaires ou par les deux.

Cette forme d'association signifie tout simplement qu'on a apporté une raison à l'association, dans le sens où une cause empêche le propriétaire de travailler lui-même ses terres. Or, cet argument n'est qu'un moyen pour justifier principalement une forme remplaçant le "khemmasset". Mais là, il s'agit de mettre en rapport deux propriétaires fonciers possédant des superficies sensiblement identiques, alors que dans le "khemmasset" la relation s'établit entre un grand propriétaire et des exploitants sans terre.

Cependant, on avance parfois une autre raison à l'égard de ce mode de faire-valoir. Elle est due à l'impossibilité des propriétaires à résider près de leurs terres et exerçant des professions autres que le travail agricole. Les terres de ces absentéistes sont pour la plupart confiées à des parents qui les font travailler avec les leurs. Aussi convient-il de préciser qu'elles sont très souvent déclarées par les exploitants comme leur appartenant, et le nombre de 291 exploitations conduites en faire-valoir direct serait alors au-delà de la réalité. Mais quel que soit le motif évoqué, les associations à "cause" existent dans les 4 secteurs que nous avons investis. Elles sont au nombre de 18 et se trouvent pour la plupart dans la plaine de Meskiana (11 cas sur un total de 18). Les superficies s'étendent sur 8 à 20 hectares.

c) *L'association aux 2/3*

Elle concerne 12 exploitations avec des superficies allant de 5 à 8 hectares. Dans ce type d'association, l'ensemble des facteurs de production autres que la terre est apporté par l'exploitant qui conserve les 2/3 de la production.

d) *L'association à trois*

Cette forme d'association, qui rassemble 3 partenaires, est une variante de la précédente. Les apports autres que la terre sont identiques, sauf qu'ils sont fournis par deux métayers qui s'associent pour fructifier un lopin de terre. Quant au partage des fruits, il se fait à raison de 1/3 par personne. Parmi les exploitants interrogés, nous n'avons relevé que 3 cas, l'un se trouvant dans le douar Gorn et les deux autres dans la plaine de Meskiana, avec des superficies allant de 13 à 18 hectares.

IV-3 Le fermage

C'est un système dans lequel le propriétaire abandonne tout droit sur le produit de sa terre moyennant le paiement d'une redevance fixée en argent, généralement établie d'après l'étendue des terrains affermés et indépendante des rendements. Il s'agit donc d'un mode de faire-valoir basé sur la séparation du capital foncier et du capital d'exploitation, et caractérisé par l'aspect forfaitaire de la rémunération. La législation préconise un écrit à titre de preuve, un acte authentique qui précise le contenu de la convention, sinon on ne pourrait parler de bail constaté. Il devra ensuite être enregistré, car la conclusion d'un bail entraîne la prescription d'un droit sur la mutation de jouissance. Or, la condition d'écrit n'étant pas une condition de validité, mais une règle de preuve, les parties peuvent se contenter d'un bail verbal. Ainsi la preuve du bail ne pouvant être rapportée que par serment ou aveu, tous les exploitants rencontrés font fi des recommandations juridiques ayant trait à ce mode de faire-valoir.

Le fermage a toujours existé dans les communes de l'échantillon. Mais c'est la pratique la moins prisée par les exploitants que nous avons questionnés, ils se trouvent pour la plupart à Guern Ahmar, un secteur où seule la zone irriguée promet aux fellahs un niveau de vie décent. Les locations se limitent à des terres céréalières et de jachères avec des superficies allant de 13 à 40 hectares.

Cette rente monétaire varie selon la qualité du sol et le moment de l'année où le contrat s'établit entre le propriétaire et le locataire. C'est ainsi qu'une location pour culture céréalière qui se fait entre septembre et décembre diffère d'une location pour pâture qui commence en janvier. Les prix fluctuent selon la pluviométrie et donc de l'importance attendue de la pâture. Ainsi fixés, les niveaux des loyers varient entre 2000 et 3000 DA l'hectare l'année lors des campagnes 2000-2001 et 2001-2002.

IV-4) Le mode de faire-valoir mixte

Cette forme d'exploitation est le reflet d'une stratégie d'agrandissement exprimée par des producteurs se sentant, pour des raisons différentes, à l'étroit. Un tel besoin n'est pas seulement le fait des petits propriétaires, il concerne également ceux qui sont dotés déjà de superficies relativement importante (50 à 90 hectares) et disposant d'un capital technique dont ils chercheront, par ce biais, une meilleure valorisation. Ces exploitants existent partout où nous nous sommes rendus, ils sont au nombre de 204 sur un ensemble de 600, mais ils sont surtout dominants à Gorn et Guern Ahmar où ils constituent presque la moitié des producteurs interrogés dans l'un et l'autre secteur. On observera que les exploitations sont de dimensions variables (5 à 50 ha), que dans la plupart de celles-ci l'exploitant se trouve propriétaire des bâtiments d'habitation et d'exploitation, et que les bailleurs de terres sont rarement issus du milieu agricole.

IV-5) Les pratiques sur le cheptel

En dehors des associations et des locations monétaires pour l'exploitation des terres, nous avons noté l'existence d'une variété de baux concernant le cheptel, chacun présentant une particularité propre. Un tel contrat prévoit la mise à disposition à titre onéreux d'un troupeau en vue de son élevage par le preneur. Mais à ce propos, les exploitants questionnés se sont gardés de nous fournir la moindre indication chiffrée, sauf qu'ils nous ont révélé que les baux à cheptel sont une pratique fortement ancrée chez les éleveurs des 4 secteurs où nous avons enquêté et que plusieurs formules sont possible : le cheptel simple, le cheptel à moitié et le cheptel confié au fermier.

Le premier permet à l'éleveur locataire de profiter de la moitié du troupeau et de supporter les pertes. Le second concerne une société dans laquelle chacune des parties contractantes fournit la moitié des bestiaux qui demeurent communs pour le profit ou les pertes. Quant au troisième, il repose sur un contrat qui impose au fermier de restituer le troupeau à bail même s'il a disparu par cas fortuit.

Conclusion :

Ce constat a permis de faire ressortir quelques traits fondamentaux :

- Il souligne la prédominance d'une petite paysannerie et rejoint les enseignements tirés du R.G.A. de 1973 qui montre le fait majeur du monde rural : le manque extrême de terres et leur concentration entre quelques mains. C'est, paraît-il, la tendance qui se dégagera également lorsque seront exploitées les données du recensement de 2001.

- La logique du morcellement a rendu impossible la reconstitution d'une base foncière dont l'exiguïté est fort indécente pour faire vivre une famille. Aussi la décomposition de la paysannerie parcellaire a-t-elle déclenché plusieurs types de réactions. Certains exploitants tentent coûte que coûte d'agrandir leur assiette foncière par le recours à la location ou, mais très rarement, à l'achat. D'autres, par étroitesse du marché ou parce qu'ils sont dans l'incapacité de dégager un surplus capitalisable, sont contraints à une " passivité " qui laisse les mécanismes du morcellement se poursuivre.

Mais d'autres encore ont porté leur action sur la transformation des systèmes agricoles. Car lorsque le contexte est favorable, ils sont porteurs d'innovation et pleins de savoir-faire : en témoignent le développement de l'irrigation dans un certain nombre de secteurs et le sort particulier de l'aviculture semi-industrielle.

Références Bibliographiques :

BELGUIDOUM (s).1984. les Rrighas d'Ain Oummène, politiques agraires et stratégies paysannes. Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle en sociologie rurale, Université Paris-X Nanterre, 1984, 319 pages.

BOUCHEMAL (S.), 1994. évolution récente de l'agriculture dans les Hautes plaines orientales algériennes. Thèse de Doctorat en Géographie et Aménagement, Université de Poitiers.443 pages, cartes.

BOUCHEMAL (S.), 1997. Mutations agraires en Algérie. L'Harmattan, Paris ,272 pages.

BOUCHEMAL (S.), Espoirs et angoisses de paysans des Hautes Plaines algériennes. In Territoires en mutation, revue de l'UPRESA 5045 du CNRS, no 4, janvier 1999, Université de Montpellier III, pp 65-77.

Côte (M.) 1996, Pays, paysages, paysans d'Algérie. CNRS Editions , Paris, 282 pages.

Notes

¹ C'est un document de base unique. Préconisé par la F.A.O., il renferme une multitude de renseignements et a consisté dans les années soixante-dix à suivre année par année quelques exploitations du secteur agricole privé.

² bien individuel ou indivis, attribution. Aucune précision n'est fournie sur les modes de faire-valoir.

³ S. Bouchemal : évolution récente de l'agriculture dans les Hautes Plaines orientales algériennes (région d'Aïn-Beïda), thèse de doctorat en Géographie et Aménagement, Université de Poitiers, 1994, 443 pages, cartes.

⁴ Ce sont celles de ksar Sbahi, Aïn-Babouche, Berriche, Zorg, Aïn-Beïda, Oum El Bouaghi, F'kirina, Oued Nini, Djézia, Meskiana, Dhalaa, Béhir chergui, Aïn zitoune, Rahia et Dhalaa.

⁵ Terres arch : terres de droit collectif.

⁶ Terres melk : terres de droit privé coutumier.

⁷ Les Délégations de l'agriculture sont une structure qui existe dans chaque commune.

⁸ Ce sont là, en fait, les mêmes types de problèmes qui surgissent lors des déclarations d'emblavure et de récolte de l'ensemble des communes de l'Algérie.

⁹ En fonction du découpage administratif antérieur à celui de 1984.

¹⁰ C.A.E.C. : Coopérative Agricole d'Exploitation en Commun. E.A.C. : Exploitation Agricole en Commun.

¹¹ La courbe cumulative de concentration et de fréquence met en évidence le phénomène de la plus ou moins inégalité de la distribution des exploitations. Le principe est simple : % cumulés du nombre des exploitations en abscisses, % cumulés des apports en surface en ordonnées. Pour chaque point de la courbe, tel % des exploitations représente tel % de terre. La diagonale représente la ligne d'égalité répartition (celle pour laquelle 10% des exploitations représentent 10% des terres, 20% représentent 20%...). Plus la courbe s'éloigne de la diagonale, plus la distribution est inégale. La courbe de concentration est donc une courbe d'inégalité de la distribution des exploitations.

¹² L'indice de concentration i (ou indice de Gini) est un nombre sans dimension, toujours compris entre 0 et 1. Plus la valeur de i est grande, plus la concentration est forte. La valeur 0 correspond à l'équirépartition, la valeur 1 est la limite théorique d'une concentration maximale. La médiale est une médiane calculée relativement aux valeurs globales relatives (au lieu des fréquences). Les valeurs globales de la série sont les valeurs n_i (n_i étant l'effectif de la classe de centre x_i). Plus la différence entre la moyenne et la médiale est grande, plus l'inégalité dans la distribution est forte.

¹³ La loi N°83-18 du 18 Août 1984 relative à l'accession à la propriété foncière agricole (A.P.F.A.) abroge les articles 158 à 168 de l'Ordonnance N°71-73 du 8 Novembre 1971 portant Révolution Agraire (suspension des transactions sur les terres agricoles) ; les mutations sur les terres privées agricoles sont libres dans la limite des superficies fixées par les dispositions de l'ordonnance N°71-73, c'est-à-dire qu'elles sont astreintes aux limites des zones équipotentielles définies par les textes de la Révolution Agraire. Mais ni cette loi, ni, plus tard, celle portant orientation foncière n'ont suscité un grand mouvement de transfert.

¹⁴ La loi 90-25, dont les dispositions abrogent l'ordonnance portant Révolution Agraire, n'autorise pas la restitution des terres communales, domaniales et arch à leurs occupants initiaux (avant la Révolution Agraire). Mais elle leur reconnaît la priorité légale d'attributaires sur les terres excédentaires disponibles après la constitution des E.A.C.. Dans la pratique, certains d'entre eux avaient récupéré les terres qu'ils exploitaient soit par la force, soit, comme ce fut le cas dans le secteur d'étude, après accord avec les responsables locaux qui avaient convenu de faire un partage équitable entre ces derniers et toutes sortes d'attributaires.

¹⁵ Le douar est une circonscription créée par démembrement des tribus.

¹⁶ provenant d'investissements dans le commerce ou autres professions libérales ou procurés par un ou plusieurs membres de la famille travaillant dans d'autres secteurs d'activité.

¹⁷ Il s'agit de la céréaliculture, des cultures fourragères, des légumes secs, de l'arboriculture, du maraîchage, de l'élevage ovin, de l'élevage bovin, de l'aviculture et de l'apiculture.

¹⁸ qui omet de pratiquer l'apiculture.

¹⁸ Un groupe d'étudiants volontaires du département d'agronomie du Centre Universitaire Larbi Ben M'hidi (Oum El Bouaghi) nous a prêté main-forte dans la réalisation de cette enquête.

SEUILS DE CHARGE ET POSSIBILITES DE DÉVELOPPEMENT DES MONTAGNES EN ALGÉRIE: QUELQUES EXEMPLES DANS LA RETOMBÉE NORD DE LA CHAÎNE NUMIDIQUE.

Par Yacine SPIGA

Université Badji Mokhtar, Annaba
Département d'Aménagement,
Faculté des Sciences de la Terre.

ملخص :

إن الجبال الجزائرية اليوم معزولة وفقيرة. إنها تعاني من كثرة سكانها الذين يسلطون عليها و على مواردها ضغطا شديدا التأثير على توازنها مما أدى إلى تدهورها. و الملاحظ أن في الفترات الحديثة من تاريخ البلاد-و حتى القديمة منه- فاق عدد السكان في الجبال على الموارد الموجودة فيها. فأدى هذا الوضع الى نزوح نحو المناطق السفلى من البلاد حيث المدن كما هو الحال في عدة مناطق جبلية وطنية. سأحاول من خلال هذه المشاركة أن أبين كيف أن هذه النزوحات إلى خارج الجبال بإمكاننا استخدامها لإيجاد حلا وسطا قد يضمن توازنا بين الجبل و سكانه.

RÉSUMÉ :

La montagne algérienne est aujourd'hui pauvre et recluse. Fortement peuplée, elle subit des pressions importantes et connaît les dégradations qui s'ensuivent. Dans l'histoire récente de l'Algérie, et peut être également ancienne, la démographie des montagnes a dépassé la ressource disponible provoquant des départs vers le bas pays. Bien des espaces montagnards algériens en effet se dépeuplent actuellement.

Dans cette contribution, je tenterai de préciser comment, paradoxalement, ces situations de rupture peuvent être canalisées et mises à profit pour retrouver un meilleur équilibre entre la montagne et ses habitants.

Mots clés: montagne, peuplement, ressources, aménagement, optimum spatial.

ABSTRACT :

The Algerian mountains are at present poor and recluse. Highly populated, it is subjected to important human pressures and to the following damages. In the Algerian recent history, and may be ancient, mountain demography exceeded the resources availability. That situation caused people migrations out of the mountain to other lands in the country. Many mountain spaces are indeed be vacated at present.

In this article, I try to specify how, paradoxically, that situation can be mobilized and take advantage to restore balance between the mountain and its inhabitants.

Key words: mountain, population, resources, spatial planning, and spatial optimum.

Introduction:

Les montagnes algériennes sont de constitution fragile. Elles sont également -à l'instar de beaucoup d'autres dans le monde- traditionnellement très peuplées mais marginalisées et sous-développées. On y a ainsi de tous temps observé une pression importante sur les ressources, notamment la terre et les parcours occasionnant perturbations des équilibres naturels et dégradations.

C'est le cas de quelques communes dans l'Est algérien où l'on retrouve réunis, avec quelques variantes régionales et locales, tous les ingrédients des montagnes algériennes et de leur évolution actuelle.

Il s'agit des communes de Beni Ouelbane, Aïn Bouziane et El Harrouch, toutes faisant partie de la retombée nord de la chaîne Numidique.

La première est entièrement montagnarde, la seconde s'insère dans les moyens versants et les collines au pied de la montagne, enfin la troisième constitue la terminaison aval de cette retombée avec le fond du bassin d'El Harrouch (Fig N°1).

Exception faite pour le bassin d'El Harrouch, la céréaliculture et l'élevage extensifs y sont avec quelques cultures vivrières les principales activités. Ici comme ailleurs, on y a observé des formes ténues de complémentarités traditionnelles qui permettaient aux habitants de subvenir à leurs besoins. Cependant, les évolutions socio-économiques et politiques du pays ont bouleversé cet ordre. Un flux migratoire centrifuge a marqué ces espaces depuis plusieurs décennies. Les versants se vident au profit des agglomérations chef-lieu de ces communes et des villes plus ou moins importantes dans un rayon de cinquante kilomètres.

Le constat: des montagnes qui se vident graduellement

Depuis 1966, les quatre recensements de la population et de l'habitat qui ont été réalisés mettent en évidence deux évolutions opposées: la population agglomérée dans ces communes est passé de 11337 à 56676 habitants alors que, inversement, la population éparses a diminué en valeur absolue de 18000 à 13534 habitants. Ces chiffres traduisent bien la tendance; l'abandon des campagnes au profit des agglomérations.

Les flux migratoires définissent en effet la zone étudiée comme un espace de départ dans sa partie la plus montagneuse. Si le solde migratoire est positif pour l'ensemble il n'est que de +1229 habitants entre 1887 et 1998. La différence de population brute entre les recensements généraux de 1987 et 1998 est principalement due au croît naturel avec 73% et seulement 7% sont dus aux flux migratoires. A quelques différences près, les données concernant les communes montrent qu'El Harrouch a augmenté de 12134 habitants, 10780 d'entre eux (89%) sont le fait du croît naturel et 1354 (11%) sont celui des flux migratoires. Dans le même ordre d'idées l'on a Aïn Bouziane 1375 (74%) contre 362 (26%) et Beni Ouelbane 5407 (110%) contre -487 (-10%).

C'est finalement une région où les flux de rentrants sont presque équivalents aux flux de sortants. Un solde de 1229 habitants en plus ne constitue pas un effectif qui classerait ces communes parmi les plus attractives. L'attraction de populations migrantes est surtout le fait de la commune d'El Harrouch avec +1354 habitants entre les deux derniers recensements. Aïn Bouziane a connu un solde positif mais très faible (+362), Beni Ouelbane se vide (-487). Aussi, la généralisation du phénomène donnerait le fond du bassin d'El Harrouch comme espace attractif, les moyens versants comme espace intermédiaire et les hauts versants comme espace répulsif. Ce serait un cas de figure semblable à celui des montagnes de Guelma où le même schéma a été observé. Les communes des sommets comme Sellaoua Announa, Bou Hamdane, Aïn Larbi constituent les zones de départs, Aïn Hassaïnia, Hammam Debagh des zones intermédiaires sur les versants, enfin, Fedjoudj, Héliopolis, Guelma, sont les pôles d'attraction dans le fond du bassin [1].

Les causes :

Elles sont nombreuses et interdépendantes. Des charges humaines et pastorales trop fortes sur des aptitudes agricoles faibles faisant l'objet d'une exploitation irrationnelle dans la majorité des cas.

Des espaces agricoles mais sans réelles aptitudes.

Globalement, l'échantillon spatial concerné couvre une superficie totale d'environ 34000 ha (33953 ha d'après les chiffres officiels) avec une SAU de 16237 ha soit 47,8%, soit presque la moitié de la superficie qui est agricole.

Mais ce n'est pas le cas pour toutes les communes, la répartition spatiale de ces terres montre des disparités importantes. Elles occupent en effet presque les deux tiers de la superficie de la commune à El Harrouch (62%), environ la moitié à Aïn Bouziane (56%) et n'est que d'un tiers à Beni Ouelbane (34%).

Ces mêmes superficies traduites en termes d'aptitudes agricoles montrent une réalité encore bien différente (Fig N°2):

- Les terres à fortes aptitudes agricoles¹ sont confinées dans les bas fonds alluviaux de oued Ennsa et la haute vallée de l'oued Safsaf (El Harrouch) et ceux des oueds Fessa et Mrabaa (Beni Ouelbane). Le paradoxe à relever dans cette répartition est le fait que ces terres se concentrent dans la partie la plus montagneuse (1412 ha à Beni Ouelbane contre seulement 313 ha à El Harrouch). Ce qui explique cette différence est que la vallée du Safsaf, ici étroite et faisant limite à la commune, n'offre pas encore toutes ses possibilités tel que c'est le cas plus à l'aval (Ramdane Djamel, Salah Bouchaour, Beni Bechir). A l'inverse, Beni Ouelbane est traversée en plein par les terrains alluviaux des deux petites vallées formant un petit alvéole dominé au sud par le Kef Sidi Driss.

- Les terres à moyennes aptitudes agricoles² prennent toute la partie médiane constituée de terrains en majorité argileux. Elles s'étendent en effet sur les moyens versants de Beni Ouelbane (3769 ha), dans la commune d'Aïn Bouziane (2703 ha), enfin sur les hauts versants du bassin d'El Harrouch (5059 ha).

- Les terres à faibles aptitudes agricoles sont des terrains très pauvres qui, en pente forte donnant très peu de possibilités à l'utilisation agricole, peuvent être utilisés pour l'arboriculture rustique, oliviers greffés ou amandiers, ou en parcours. Elles s'étendent sur toute la partie amont jusqu'aux lignes sommitales où les aptitudes sont pratiquement nulles.

En définitive, deux aspects ressortent de cette carte. Le premier est que ces montagnes sont pauvres en ressources terres agricoles. Seulement 1872 ha, soit 6% des 34468 ha (chiffres obtenus d'après notre évaluation par planimétrie) sont en aptitudes fortes. Le second montre là aussi une hétérogénéité intercommunale importante. Contrairement à ce à quoi l'on peut s'attendre, la concentration des ressources en terres agricoles riches n'est pas fonction du relief. L'on aurait si c'était le cas, un classement aval-amont avec El Harrouch, commune la plus riche en premier, Beni Ouelbane, commune la plus pauvre en dernier. C'est un peu l'inverse que l'on rencontre. Beni Ouelbane se trouve en effet être la plus nantie en matière de terres agricoles à fortes aptitudes. Elle en concentre en effet 76%. La plus démunie des trois est Aïn Bouziane avec seulement 1% de ces terres, El Harrouch, enfin, se trouve être une commune aux ressources moyennes avec 10% des terres à fortes aptitudes.

Pourtant, à El Harrouch dynamisme et richesse sont indéniables contrairement à Beni Ouelbane et Aïn Bouziane qui présentent un aspect atone, pauvre et reclus.

¹ Terrains irrigables convenant à tous types de cultures depuis les assolements céréaliers intensifs aux arbres fruitiers, ici les agrumes.

² Terrains non irrigables qui ne peuvent convenir que pour des assolements céréaliers semi-intensifs.

Des seuils de charge souvent dépassés.

La seconde caractéristique de cet espace est, en plus de la pauvreté en ressources, l'importance des densités humaines (Fig N°3). Celles-ci sont fortes avec 127 hab/km² (3) à Beni Ouelbane, 106 à Aïn Bouziane et 412 à El Harrouch. En moyenne, la densité sur ce flanc nord de la chaîne Numidique est de l'ordre de 207 hab/km² laissant présager de fortes pressions sur le milieu.

Il s'agira donc ici d'évaluer ces pressions humaines et pastorales sur les versants montagnards. Pour cela, il a été nécessaire de procéder à l'évaluation des charges théoriques (celles que le milieu permet en fonction de ces possibilités) agricole et pastorale et leur comparaison à la réalité du terrain.

De fortes charges humaines sur les terres agricoles :

La norme de calcul des charges agricoles théoriques a été définie à partir de la carte des zones homogènes (qui classe ces versants en zone IV, sous-zone 1) et des fourchettes d'attribution de la Révolution Agraire qui indiquaient pour la même zone et sous-zone, 4 ha/travailleur en cultures irriguées et 40 ha/travailleur en cultures⁴.

Les terres sur lesquelles ont été effectués les calculs sont celles classées en aptitudes fortes et moyennes, les aptitudes faibles ont à escient été mises à l'écart car elles ne présentent que très peu d'intérêt pour la mise en valeur et l'intensification agricole.

Le premier calcul a porté sur l'évaluation du nombre potentiel de travailleurs agricoles sur les terres classées suivant leurs aptitudes, chacun étant considéré comme chef de famille. Le second calcul a porté sur le nombre total d'habitants sur ces terres, la norme utilisée étant de 7 personnes par famille. Les charges réelles ont été estimées à partir des résultats du RGPH 1998 en regroupant la population éparse et celle de certaines agglomérations secondaires des communes:

	B. Ouelbane trav hab		A. Bouziane trav hab		El Harrouch trav hab		total trav hab	
Apt forte	737	5159	30	210	78	546	845	5915
Apt moyenne	149	1043	75	525	130	910	354	2478
Total	886	6202	105	735	208	1456	1199	8393
effectif réel	8371		5582		13465		27418	

Effectifs de population rurale estimés en fonction des aptitudes

Globalement, la population rurale estimée en fonction des possibilités agricoles des terres est de 8393 hab alors que la population résidente réelle est 27418 hab (RGPH, 1998), soit un effectif trois fois supérieur à ce que permettent les ressources.

Dans le détail, la répartition communale montre encore une fois des disparités non négligeables. L'on note en effet que, de la montagne vers le bassin, Beni Ouelbane connaît une situation presque équilibrée (le rapport étant de 1 à 1,3 entre l'effectif théorique et la réalité), Aïn Bouziane présente une supériorité de 7,5 fois. A El Harrouch enfin, elle est de 9,2 fois supérieure (fig N°3). Ceci montre une situation paradoxale où les espaces les plus riches du point de vue des ressources sont les plus faiblement occupés. Cette réalité est sans doute une manifestation de l'abandon progressif des espaces éloignés et enclavés par la population rurale, Beni Ouelbane a bien un solde migratoire négatif.

C'est ainsi que l'on se rend compte que les effectifs de population rurale sont, l'ont toujours été, largement supérieurs à ce que le milieu physique de ces espaces montagnards permet. Elles le sont d'autant plus que les plus fortes densités se trouvent en fait là où les ressources sont moyennes (El Harrouch). La figure N°5 montre que plus de la moitié de la population éparse (56%) se regroupe sur les terres à faible aptitude. La population agglomérée, par contre, est à 94% sur les terres à moyenne aptitude.

Les meilleures terres sont pratiquement vide d'habitants. Faut-il comprendre ici que traditionnellement on ait voulu épargner les terres de meilleure qualité ou alors faut-il y voir une répartition de type colonial plus récente. L'on sait que depuis toujours les montagnards ont organisé leur espace en terroirs distincts, l'habitat étant en haut sur les versants.

(3) Il s'agit ici de densités brutes. Plus loin dans le texte il sera question des densités rurales nettes.

⁴ L'utilisation des normes de l'application de la RA est justifiée par le fait que les fourchettes ont été calculées sur la base des potentialités de chaque milieu pondérées par la valeur ajoutée. Comme les potentialités sont une valeur constante et la valeur ajoutée fonction de l'inflation, la fourchette évaluée en 1972 peut donc être considérée comme suffisante pour les besoins d'un travailleur et de sa famille.

Fig N°1 Localisation

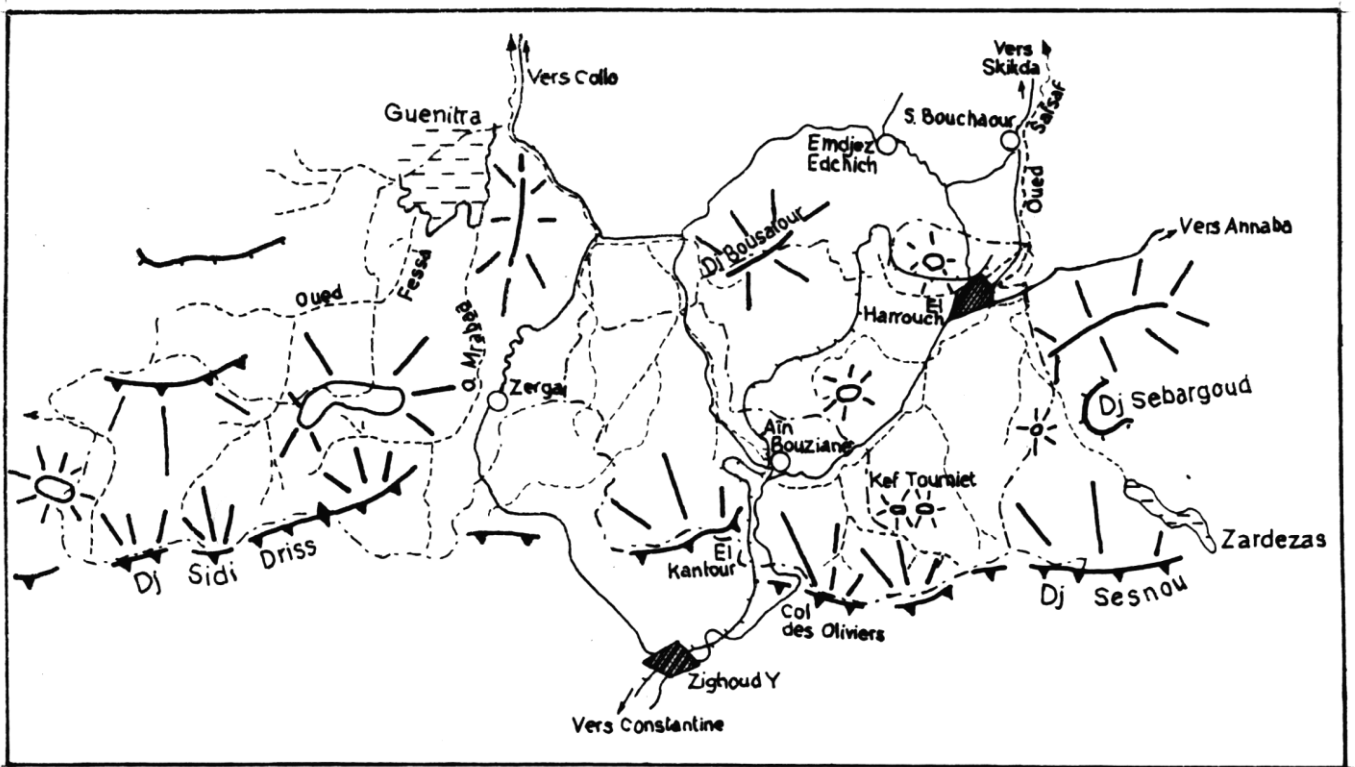
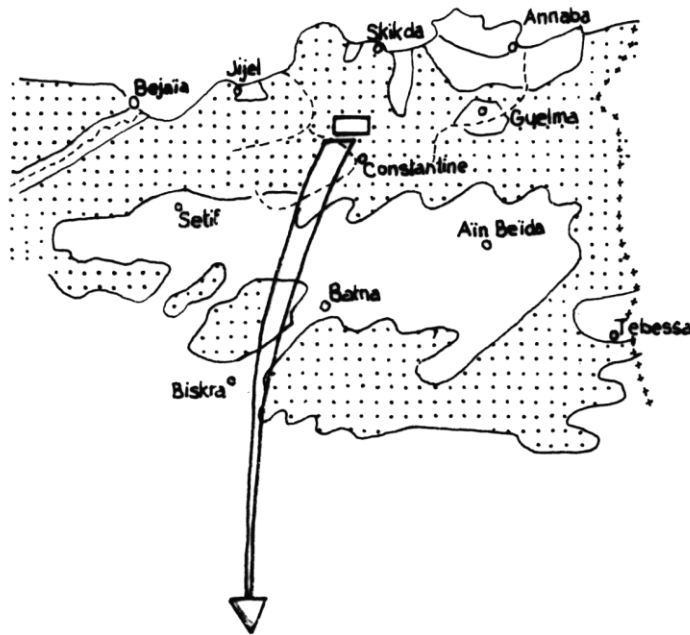


Fig. N° 2 Les aptitudes agricoles des terres

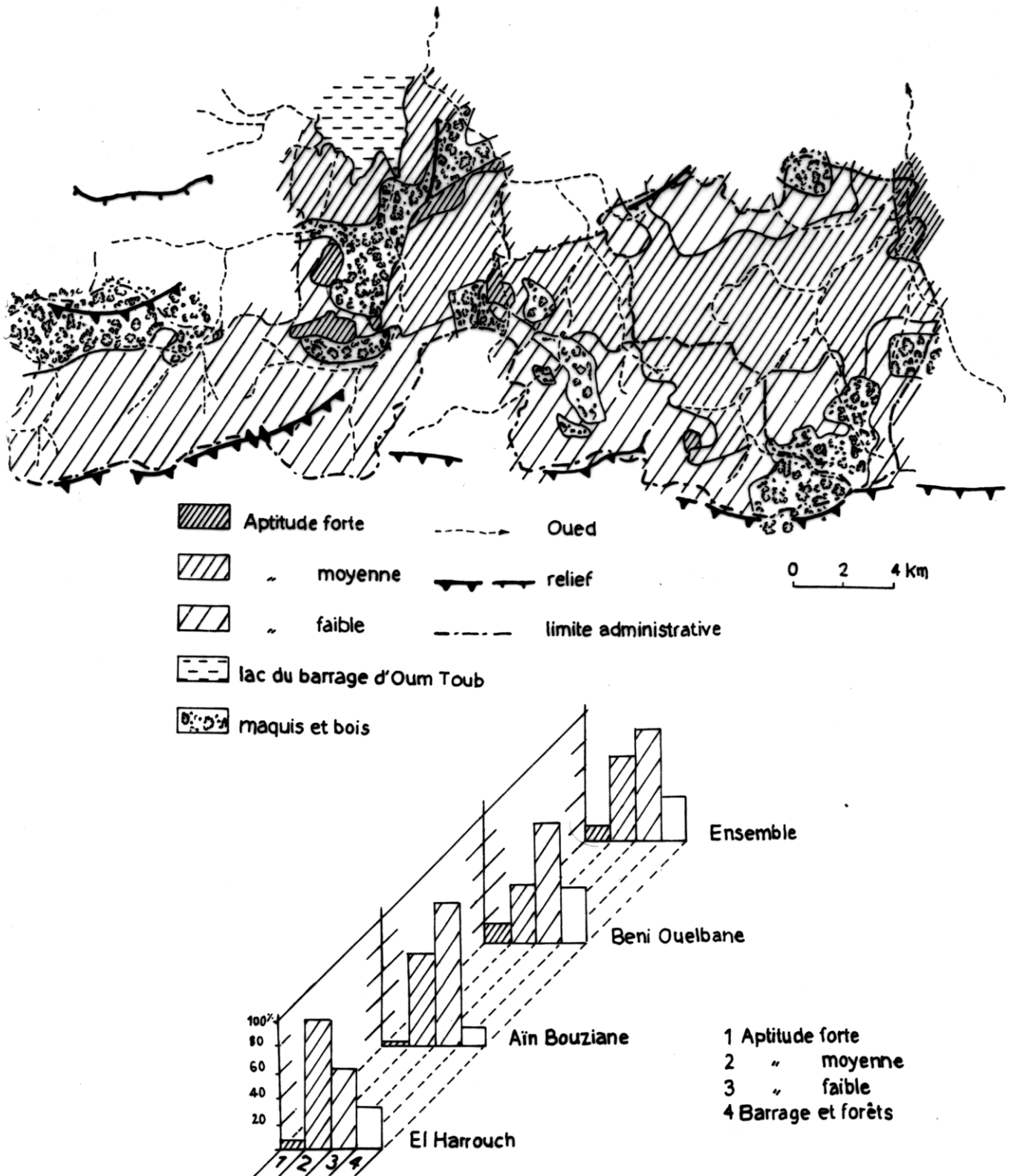
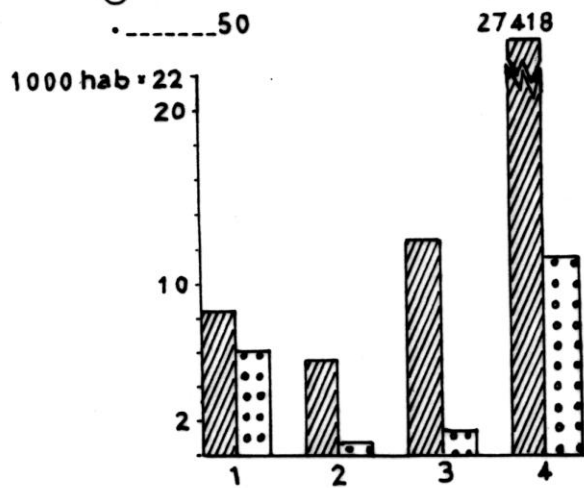
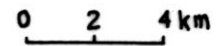
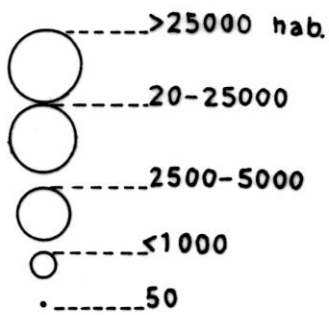


Fig. N°3 Répartition de la population

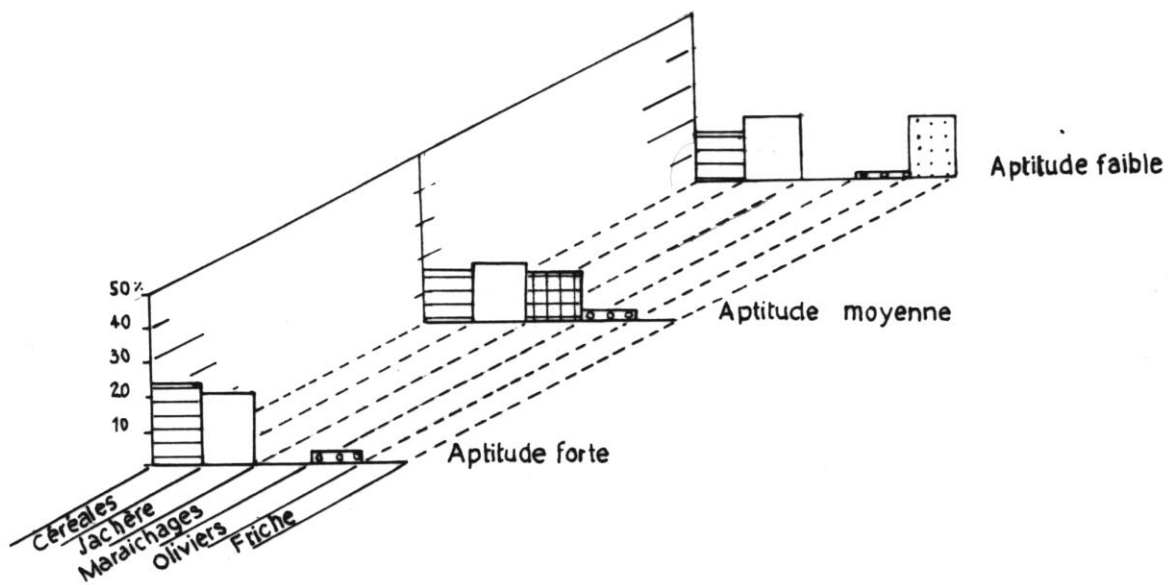
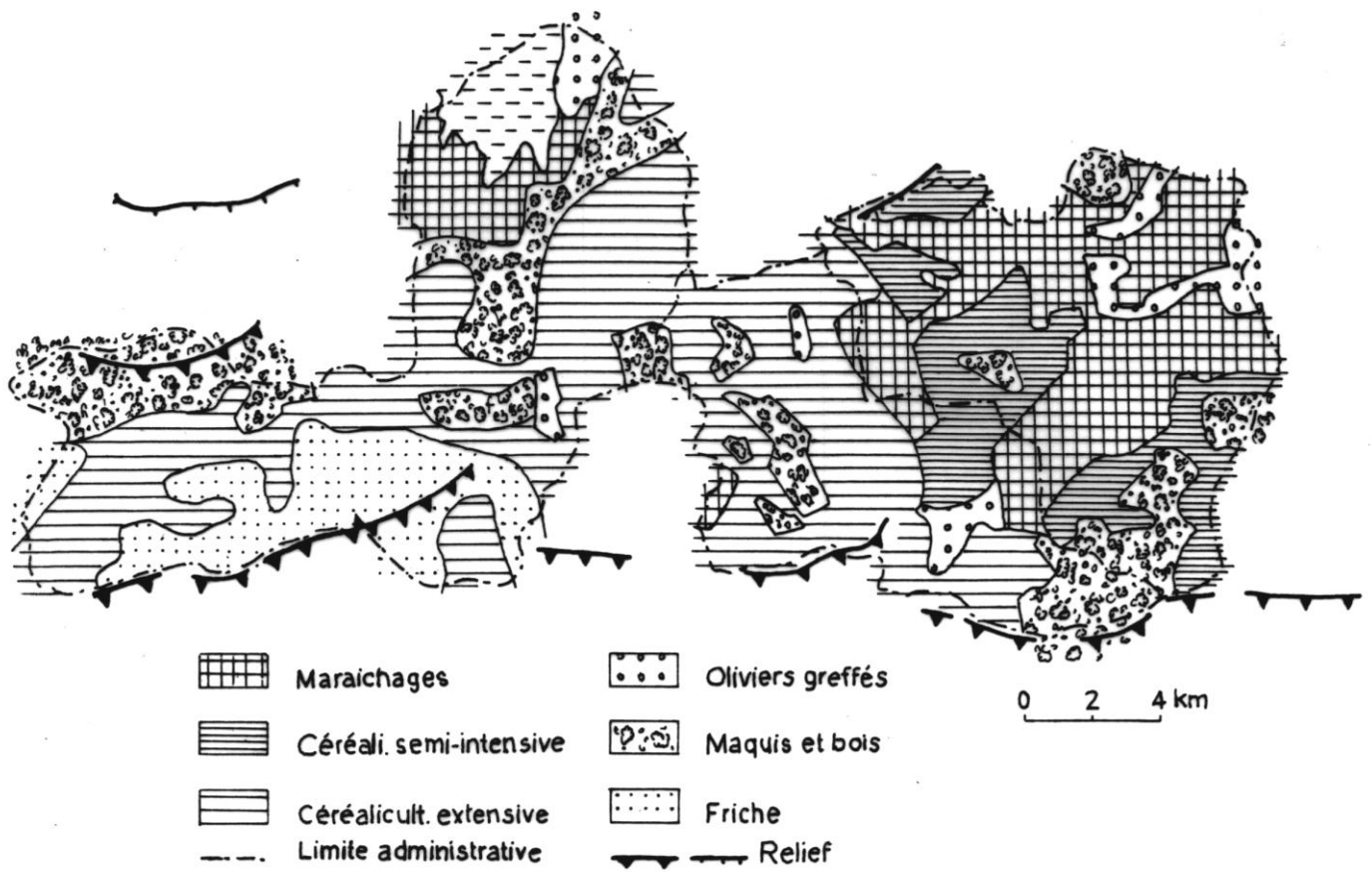


- 1 Beni Ouelbane
- 2 Aïn Bouziane
- 3 El Harrouch
- 4 Ensemble

▨ Pop rurale en 1998

▤ Pop rurale estimée en fonction des ressources en terres

FIG N° 4 L'occupation du sol



L'on sait aussi que les périmètres de colonisation, si petits soient-ils dans les montagnes, étaient vides d'habitants, les colons résidant dans les villages (dans notre cas EL Harrouch, Aïn Bouziane), les autochtones sur les versants ne bénéficiant plus des terres avales. Cette dernière situation a fait accroître la pression par resserrement des autochtones sur des terrains qui conviennent à des systèmes d'occupation humaine ténus. La conséquence, nous la vivons, des paysans et leurs bêtes trop nombreux sur leurs terres de statut privé, des terres de statut public beaucoup moins peuplées.

Du bétail trop nombreux.

L'élevage est ici, comme presque partout ailleurs en Algérie, sous sa forme pastorale. Aussi, le nombre de têtes de bétail ne devrait pas excéder les capacités fourragères des parcours. Ce que l'on constate dans la région est que l'ensemble des parcours, jachères et cultures fourragères [2], produit de quoi nourrir un effectif de 4246 UGB (unité de gros bétail) alors que l'effectif réel, d'après les données largement sous-estimées de l'administration de l'agriculture, est de 9775 soit 2,3 fois plus. Ceci à l'exclusion du couvert végétal naturel (sous forme de maquis dégradé le plus souvent) qui sont pâturés bien qu'ils soient tous deux des espaces sous tutelle de l'administration forestière et, donc, interdits d'utilisation par les habitants. Aussi, en rajoutant la superficie forestière à l'ensemble, les capacités fourragères couvriraient les besoins de 5945 UGB, soit presque la moitié de l'effectif réel (rapport de 1 à 1,6). Les signes de sur-pâturage sont nombreux: érosion et instabilité sur les versants, dégradation du couvert végétal naturel par la disparition des espèces comestibles...

Des ressources en terres mal exploitées.

Partant du principe selon lequel à une terre d'aptitude donnée devrait correspondre un système de culture adéquat, l'occupation agricole actuelle de ces terres montre une situation pour le moins alarmante.

La figure N°4 montre que les terres sont utilisées sans prise en compte de leurs possibilités:

- Les terres à aptitudes fortes qui devraient être exploitées par un système intensif irrigué, sont à 97% occupées par les céréales et jachère en assolement bisannuel. Moins d'un dixième des ces terres (7%) est occupé par une culture d'oliviers greffés sans aucun entretien. Ces terres sont en fin de compte largement sous-exploitées.
- Sur les terres en aptitudes moyennes, on retrouve paradoxalement les cultures maraîchères irriguées en plein champ (oignons, pommes de terres...) sur 28% de leur superficie. Les céréales et jachère présents partout en occupent les deux tiers.

Cette utilisation, à peu près adéquate dans le cas de la céréaliculture, est en sur-exploitation dans le cas des maraîchages irrigués. Il y a ici une discordance spatiale manifeste, ce genre de cultures devrait se situer sur les terres à fortes aptitudes agricoles.

- Les terres à faibles aptitudes sont exploitées par la céréaliculture extensive, encore que les fruitiers rustiques y seraient de meilleur aloi. L'on note l'apparition de la friche sur un tiers de la superficie, témoin de la déprise agraire que ces montagnes connaissent depuis longtemps.

La possibilité d'un recentrage

J. Tricart, en 1968 [3] dans les Annales de Géographie, commence son article comme suit: "la charge démographique d'un territoire est un aspect de la préoccupation centrale de la géographie; les rapports de l'homme à son milieu". Plus loin, il insiste sur le fait que chaque équilibre entre société et milieu autorise une certaine charge démographique nette du territoire utilisé. Partant de cette vision du problème, il semble bien que l'exemple traité dans cette note soit un cas de surpeuplement d'un milieu à faibles ressources. Car il s'agit en dernier ressort des potentialités naturelles bien plus que des effectifs de population qui vont les utiliser pour leur subsistance. Il faut donc établir un rapport d'équilibre entre la quantité des ressources et la densité humaine. Pour ce faire, une alternative, soit augmenter les possibilités économiques de l'espace, soit faire que la densité humaine demeure comprise dans une certaine fourchette. L'on sait qu'une densité trop élevée ou trop basse vont provoquer le même effet, la rupture des équilibres et dégradation du milieu. L'on aboutit ainsi à la notion d'optimum de population [4] qu'on peut définir comme le nombre de personnes qui pourrait vivre et utiliser en même temps les ressources du milieu.

Quel optimum de population dans nos montagnes?

Cette notion d'optimum de population est spécifique à chaque contexte régional (ou local), car chaque région renferme des ressources déterminées pouvant assurer la subsistance d'un effectif précis de population prouvant que l'on ne migre pas par vocation mais par besoin. Divers travaux montrent qu'il y a d'importantes variations. Chaque région, en effet, connaît des mouvements migratoires centrifuges à partir de seuils de densités différents: dans le Tell oriental, le seuil se situait à 40 hab/ km² [5]. Sur six recensements et dénombremens, l'on se rend compte que certaines communes, celles de régions les plus montagneuses, ont commencé à se vider à partir de la décennie 1930-40, période pendant laquelle elles ont atteint cette valeur seuil.

A. Bendjellid [6], sur plusieurs exemples, a montré que les Babors sont proches du Tell oriental et des Aurès avec 40 hab/km², les Zouagha-Ferdjioua 50, le Bou Sellam 60 à 70, El Milia 80 à 90.

Dans l'Ouarsenis, région beaucoup plus montagneuse que notre exemple, certaines communes connaissent des soldes migratoires négatifs alors que les densités rurales étaient de l'ordre de 30 hab/ km² [7], soit beaucoup plus faible que ce que nous venons de voir.

La densité rurale dans la retombée nord de la chaîne numidique est forte, comparée aux données précédentes. Elle est de l'ordre de 168 hab/km² en moyenne, 150 dans la commune de Beni Ouelbane, 43 à Ain Bouziane et 211 à El Harrouch. Bien que Ain Bouziane soit proche du seuil du Tell oriental, elle le dépasse, même légèrement.

C'est ce qui explique pourquoi cette commune a le flux de population sortante le plus faible entre 1987 et 1998, 383 habitants contre 1209 à Beni Ouelbane et 1841 à El Harrouch. En définitive, vu la constitution de ces communes montagneuses et leur ressources, il ressort que *le flux migratoire vers l'extérieur est inversement proportionnel à la disponibilité en ressources et proportionnel à la densité rurale.*

Il est ainsi que tout développement de ces montagnes doit tenir compte de l'équilibre population-ressources. Il passe donc inévitablement par un relatif dépeuplement. "Les moyens de subsistance étant partout très insuffisants et de surcroît incompatibles avec toute restauration durable, la dépopulation [...] ne peut être écartée..." [8]. *L'exode rural, aussi paradoxal que cela puisse paraître, peut être en montagne un élément de rééquilibrage des rapports des hommes à leur milieu est, donc une condition du développement durable.*

Mais un fait est à remarquer. Nous avons vu plus haut que 1209 personnes ont quitté la commune de Beni Ouelbane, entre autres, durant la dernière décennie. Sur cet effectif, 678 sont allés grossir la population des autres communes de la wilaya de Skikda, le reste presque entièrement vers la wilaya de Constantine, un peu vers Annaba. Or à Constantine, Annaba comme à Skikda, l'on observe la prolifération des bidonvilles aux abords des agglomérations et leur lot de conditions de précarité...

Ces départs, et c'est là le dilemme de la situation, posent donc le problème de la prise en charge de ces effectifs de migrants dans les communes d'accueil où chômage, insalubrité de l'habitat et mauvaises conditions sociales les attendent.

Aussi, penser à délester ces montagnes s'avère être pour le moment une opération délicate, voire impossible vu les capacités actuelles du pays. Aussi faut-il procéder par étapes:

Premièrement, réussir à faire vivre les montagnards sur place sans trop contraindre la stabilité du milieu, en d'autres termes, rendre caduque l'inéluctabilité de l'exode en *optimisant l'utilisation de l'espace*, son développement en d'autres termes. Chose qui permettra d'éviter un tant soit peu les problèmes sociaux et économiques de leur arrivée à l'aval.

Deuxièmement, et seulement si les conditions économiques générales du pays le permettent, délester la montagne en canalisant les flux de migrants vers des pôles de croissance savamment choisis et étudiés.

Quel optimum spatial pour ces montagnes?

La notion n'est pas nouvelle. H Marinov en 1974 la définissait comme "l'ensemble des conditions naturelles les plus favorables sur un territoire déterminé qui, au prix d'une organisation convenable, permettent [...] la satisfaction maximale des besoins de l'homme et de la société" [9]. Cette définition met en exergue l'utilisation rationnelle des ressources d'un espace. Quelle rationalité d'utilisation de l'espace faut-il donc pour ces montagnes?

Un délestage des versants n'étant pas concevable pour l'heure, le développement de ces espaces se fera suivant trois axes⁵ [10] comme le montre la figure N°5:

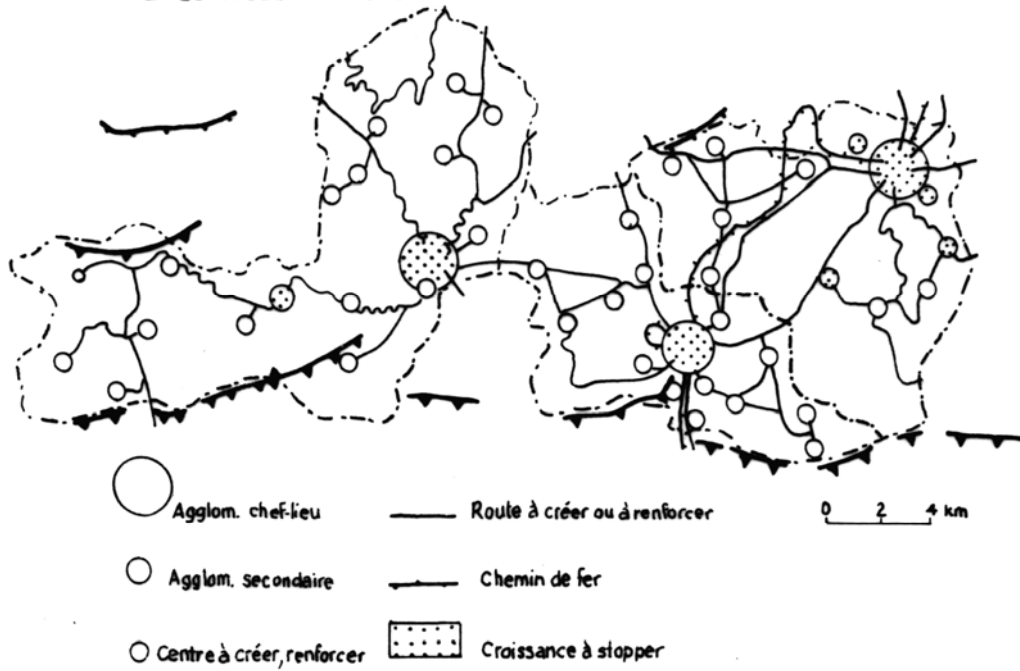
***Axe 1:** Mise en cohérence de l'espace par le renforcement des centres ruraux, voies de communications, équipements sociaux. Il est important de maintenir la population actuelle par le rehaussement du niveau des centres ruraux de montagne par l'équipement. Élément, entre autres, dont le manque chronique a toujours appelé les habitants au départ. Pour cela, un point est à souligner; c'est le fait que l'essentiel de la population montagnarde est à regrouper dans les centres ruraux. Les chefs-lieu sont des centres dont la croissance doit, autant que faire se peut, être stoppée. Si en effet la tendance lourde dans le pays est l'urbanisation tous azimuts, il serait plus rationnel de la canaliser et de l'organiser. Une seconde raison à ce regroupement des habitants est l'allègement de la pression sur le milieu.

***Axe 2:** Mise en adéquation de l'activité agricole avec les aptitudes des terrains. Celle-ci se fera dans trois directions majeures vu la configuration physique de la région:

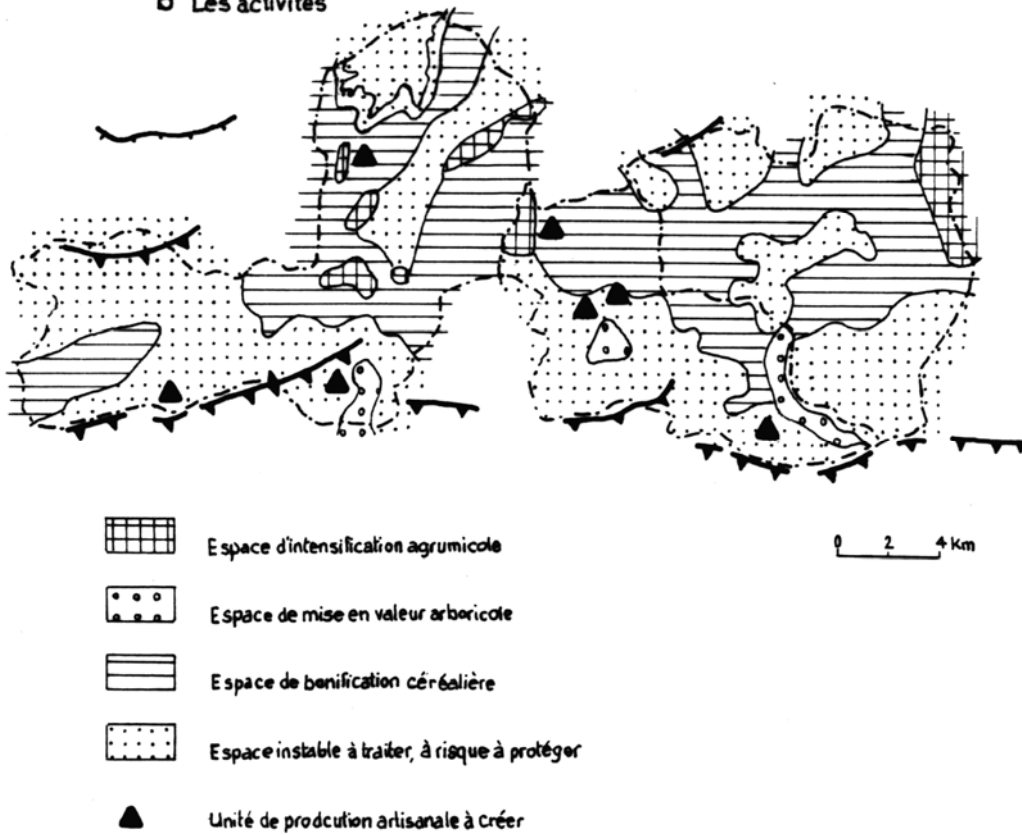
⁵ La réflexion sur l'aménagement de ces trois communes a été menée lors de la confection de mémoires de fins de cycles de la session 1998 de l'institut des sciences de la terre, université d'Annaba, Badji Mokhtar. Ces travaux s'inscrivaient dans la problématique d'un projet de recherche intitulé "les aptitudes du milieu physique à l'aménagement".

Fig N°5 Les axes de développement montagnard

a Le réseau de centres



b Les activités



La première est l'intensification des terrains à fortes aptitudes par l'arboriculture; agrumes principalement.

La seconde est la bonification des terres à moyenne aptitude en vue de les rendre aptes à une intensification céréalière (entre autres par résorption de la jachère). Certains terrains seront également sujets à une mise en valeur arboricoles (arbres fruitiers rustiques, oliviers greffés...).

La dernière, enfin, est la protection et la restauration des terrains dégradés ou à risque de dégradation.

*Axe 3: Création d'emplois non agricoles avec des activités liées aux ressources existantes ou à créer (ateliers de transformation de produits agricoles, d'artisanat local, carrières d'argiles ou de gravats). Cet opération vise, en plus de la possibilité de travail sur place et donc la réduction des départs vers l'extérieur, la réduction de la pression sur les terres et les parcours; point crucial pour toute action de développement durable.

CONCLUSION :

Quelles que soient les analyses faites et leurs spécialités, il est une vérité indéniable; nos montagnes sont un espace fragile en train de se dégrader, reclus et très peuplé. S'il existe une nécessité de leur développement, celui-ci doit être durable. Ce qui veut dire assurer la subsistance des habitants de la montagne tout en sauvegardant les équilibres écologiques. Cela pose toute la problématique de l'aménagement du territoire en Algérie: la montagne ne peut se concevoir en marge du bas pays et inversement. Elle est donc à aménager au même titre que ses piémonts et, surtout, à partir d'eux. Les villes et villages aux alentours devront être conçus en fonction des surplus montagnards de population qu'ils doivent absolument prendre en charge. Le développement durable de la montagne est à ce prix. L'exode rural, jusque là considéré comme un problème, peut devenir un biais indispensable pour l'équilibre d'un espace qui constitue plus de la moitié de l'Algérie du Nord.

Références Bibliographiques :

- [1] SPIGA Yacine, 1984, "la déprise agricole et rurale dans le Tell oriental, étude de cas", Magister, Institut des Sciences de la Terre, Université de Constantine, 284 pages, 82 figures.
- [2] CURER (Centre Universitaire d'Etudes de Recherche et de Réalisation), 1977, "étude agro-sylvo-pastorale du massif de djebel Ouahch", Université de Constantine
- [3] TRICART Jean, Nov-Dec 1968, "Milieu physique et charge de population" Annales de Géographie N°424, pages 663 à 685.
- [4] BRUNET Roger, 1967, "Les phénomènes de discontinuité en géographie", Mémoires et Documents nouvelle série, volume 7, éditions du CNRS, 107 pages.
- [5] SPIGA Yacine, op cit.
- [6] BENDJELLID et al, 1976, "Peuplement et migration dans une moyenne montagne méditerranéenne", actes du colloque de géographie maghrébine, Tunis.
- [7] SARI Djilali, 1977, "L'homme et l'érosion dans l'Ouarsenis", SNED, Alger, 624 pages, 81 figures.
- [8] SARI Djilali, op cit
- [9] MARINOV Hristo, 1974, "Optimum spatial, ressources et Environnement", Revue l'Espace géographique, N°4, pages 287 à 293, éditions Doin, Paris.
- [10] Mémoires de fin de cursus universitaire, session 1998, Institut des Sciences de la Terre, Université Badji Mokhtar, Annaba:
MEFAREDJ Fayçal, BOMUMRIDJA Safa-Ilhem, "Aptitude des milieux physiques à l'aménagement rural: cas de la commune de Beni Ouelbane", 107 pages, 47 figures.
ZIOUCHE Ouarda, NAHI Farida, "Aptitude des milieux physiques à l'aménagement rural: cas de la commune d'El Harrouch" 118 pages, 47 figures.
YOUNES-BOUACIDA, Rachid, LAOUAR Hocine, "Aptitude des milieux physiques à l'aménagement rural: cas de la commune de Aïn Bouziane", 115 pages, 40 figures.

LA CONSOMMATION DE L'ESPACE AGRICOLE DANS L'AGGLOMÉRATION ANNABIE

Par Nadira Saïdi

Enseignante à l'Université d'Annaba

مقدمة :

إن استهلاك المجال ، الذي يعتبر ظاهرة جديدة بالجزائر هو مصدر لانعكاسات جد قوية . على مستوى التجمع السكاني العنابي ، هذه الظاهرة تقحم قسدية المجال الحضري التقليدي ، فمن الآن فصاعدا قد أصبح التمدين الزائد طريقة النمو الجديدة. المدينة كبرت بصفة سريعة على حساب الأراضي الزراعية و ضاق المجال مقابل أنواع استغلال الأرض المرتبطة بالتمدين في شتى أنواعه. تم استعمال 4576 هكتار من أجل توسيع التجمع السكاني بين سنتي 1962 و 1992. إن تدخل السلطات العمومية من أجل إيقاف الأشكال المنتشرة لهذا التمدين لم ينعكس على التهيئة العمرانية. إن هذا المقال بعرض التطور الحديث لهذا المجال العمراني عن طريق بعض المعطيات الخرائطية و بعض الإحصائيات المتصلة بالسكن، الصناعة...، كما يحلل التأثير الحقيقي لهذه النشاطات على الفضاء الزراعي خاصة، كما يبرز الأهداف و السياسة المتبعة لتسيير هذا المجال.

INTRODUCTION :

La consommation de l'espace, phénomène nouveau en Algérie, est à l'origine de fortes incidences.

Au niveau de l'agglomération annabie, ce fléau remet en cause la finalité de l'espace urbain traditionnel. Désormais l'exurbanisation devient le nouveau mode de croissance.

La ville a grandi trop vite aux dépens des terres agricoles, et l'espace s'est rétréci devant les types d'occupation au sol, liée à une urbanisation sous toutes ses formes. 4576 ha ont été utilisés pour l'extension de l'agglomération entre 1962 et 1992.

L'intervention des pouvoirs publics pour freiner les formes diffuses de cette urbanisation, n'a pas rejilli sur l'aménagement urbain.

L'article retrace l'évolution récente de cet espace urbain, à travers quelques données cartographiques et statistiques, relatives à l'habitat, l'industrie..., rend compte de l'impact réel de ces activités sur l'espace agricole notamment, et met en relief les objectifs de la politique qui a servi à gérer cet espace.

INTRODUCTION :

The consumption of space, a new phenomenon in Algeria is the origin of strong incidences. At the level of Annabie town, this curse calls into question the finality of traditional urban space.

Hence forth the exurbanization becomes the new mode of growth the city grew too quickly at the expense of agricultural lands, and space get narrower in front of the types of ground occupation, linked to an urbanization in all its forms. 4576 ha have been used for the extension of the town between 1962 and 1992.

The intervention of public authorities to show down the diffuse forms of this urbanization, did not be reflected on urban planning.

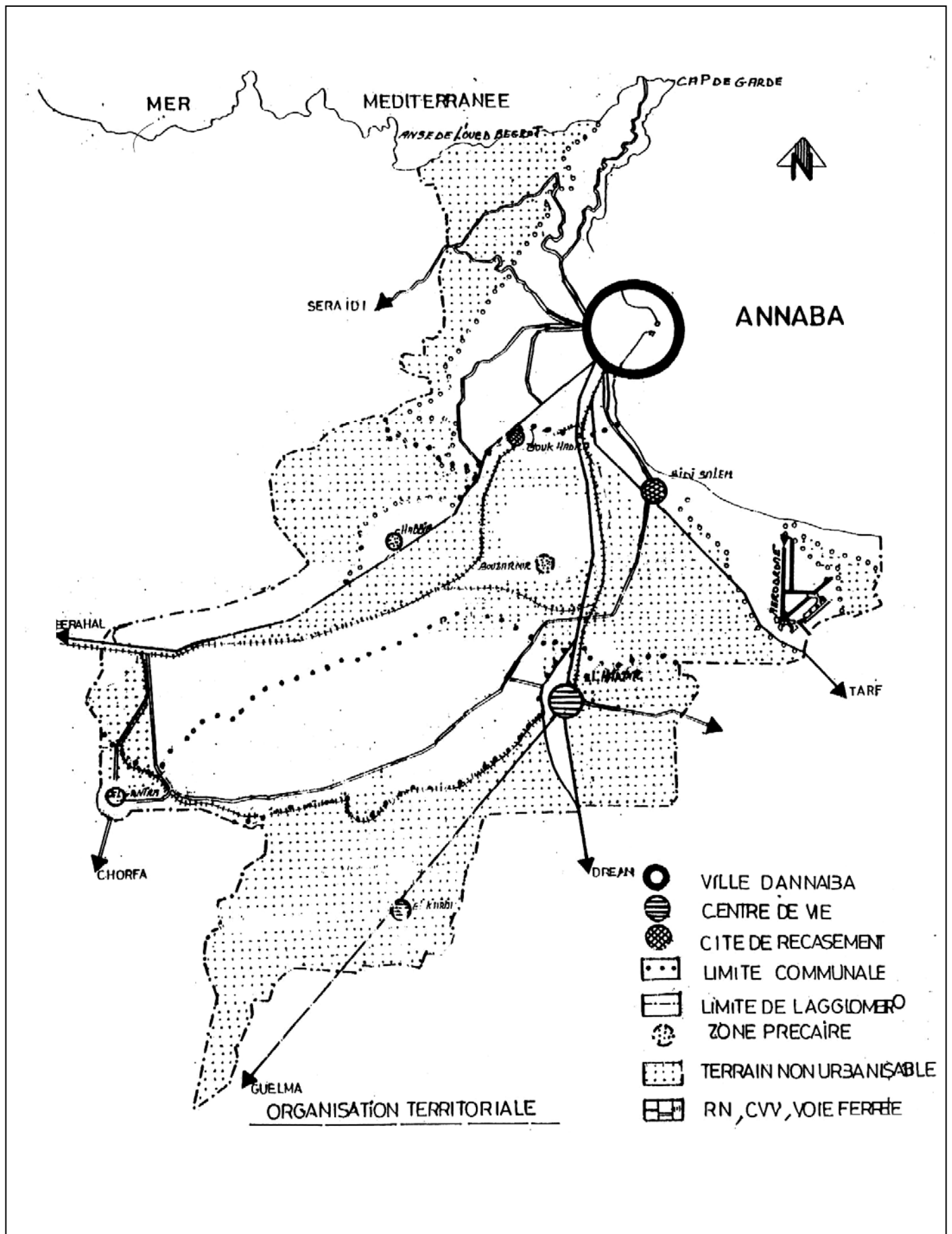
The article relates the recent evolution of this urban space, through some cartographic data and statistics, related to the habital, industry. ...accounts, about the reel impact of these activities on agricultural space in particular, and highlights the objectives of the policy which was used to manage this space.

Jusqu'au début des années 70, les limites de l'urbanisation au niveau de l'agglomération, ne se sont que peu déplacées.

La consommation d'espace véritable, a commencé avec l'introduction du phénomène industriel, qui a entraîné un développement important de la zone. On assiste alors, à la diffusion du fait urbain à des aires de plus en plus lointaines, faisant de la ville une vaste conurbation difficile à gérer.

La confrontation industrie/agriculture, a eu des effets de consommation de l'espace considérables Des milliers d'hectares ont disparu sous l'effet de l'industrialisation. Les terres sollicitées portaient pour la plupart, une culture intensive.

En analysant le phénomène au niveau de l'agglomération, on se rend compte de l'importance des transformations physiques et structurelles, introduites au sein de cette unité spatiale



DONNEES CARTOGRAPHIQUES

L'examen de l'orthophoto plan (1992) révèle une extension prodigieuse des surfaces urbanisées. Résultat d'une croissance qui localement s'exprime par des formes de densification du tissu urbain existant, mais dont l'essentiel s'exprime en périphérie, par un processus continu d'éclatement, entraînant l'absorption d'espace jusque là agricole ou naturel.

Les formes de cette croissance, sont de 4 types: des zones industrielles, de l'habitat collectif, des équipements, et des activités, avec en toile de fond, l'omniprésence de différentes manifestations de l'habitat spontané. Trois périodes clefs cadrent cette croissance.

1^{ère} période 1960-1972 : en apparence les éléments du système urbain, ont peu varié. Ils occupent un espace global à peu près identique à celui de 1960.

L'extension est limitée à l'implantation d'unités industrielles, autour desquelles s'agglutinent les bidonvilles.

2^{ème} période 1972-1980 : à partir de 1973, les périmètres hérités, connaissent des mutations notables, traduites par des poussées successives de l'urbanisation. L'espace s'accroît par la localisation au contact de la ville, par de petites opérations de logements et l'édification de grands ensembles à sa périphérie.

3^{ème} période 1980-1992 : l'éclatement et la dissémination dans le monde rural, à travers tout le territoire, sont impressionnants.

DONNEES STATISTIQUES

D'autre part, les statistiques enregistrées à l'échelle des communes, attestent :

- d'un gonflement de la population dû au croît naturel et au flux migratoire, très prononcé pour la ville d'Annaba.
- d'un lien très étroit entre la croissance urbaine et la croissance des espaces périurbains.
- d'une consommation d'espace importante. 1701 ha pour la seule commune d'El Bouni, soit: 37% de l'espace consommé à l'échelle de l'agglomération.
- de la prolifération de l'habitat précaire, qui a essaimé sur près de 350 ha au niveau de l'agglomération.

* A L'ECHELLE DE L'AGGLOMERATION

Les mêmes données révèlent :

- une agglomération densément peuplée, (le volume de population double en 2 décennies à peine) caractérisée par:
- une urbanisation conséquente, où l'activité est fortement représentée: l'étalement urbain gagne 22% du territoire considéré (5619 ha.). Soit en trois décennies (60-92), l'espace urbain quintuple, avec un rythme de consommation avoisinant 143ha/ an.
- une répartition déséquilibrée : la consommation d'espace a été particulièrement forte dans les communes d'El Bouni (1701ha) et de Sidi-Amar (1610ha).
- une localisation préférentielle : cette croissance s'est opérée au détriment de la S.A.U.

Ce développement rapide de la ville, et la nature des transformations introduites dans le contenu social et économique, marquent aujourd'hui chaque partie de l'agglomération :

Pour Annaba, l'introduction d'un potentiel industriel important, place la ville à la tête de processus économiques et d'échanges importants. Malheureusement cet effort en l'absence de toute planification, a généré des bouleversements sans précédent, tels des mutations au niveau des fonctions urbaines, une dynamique importante, une évolution des structures urbaines, et des modifications socio-spatiales.

Aujourd'hui classée au rang de C.L.W, la ville affiche une croissance démesurée, un plafonnement de la consommation de l'espace (871 ha), et une désarticulation spatiale.

El Bouni : Première couronne de la ville, ayant servi dès 1974 de pôle de décharge pour la ville, couvre aujourd'hui la plus grande surface du périmètre aggloméré (9770 ha). Son rayon d'urbanisation s'étend jusqu'au couloir de Khareza.

Aujourd'hui cet espace est partagé entre un potentiel industriel à l'est, et une urbanisation éclatée s'étirant vers le sud-ouest, caractérisée par l'absence d'articulation entre les différentes composantes de la structure de la commune. En outre, la persistance de l'habitat précaire, l'effet de la pollution, et les coûts induits colossaux...,etc, rendent critique la situation.

Sidi-Amar : étalée sur 4350 ha, et classée aujourd'hui au rang de CLD, la ZHUN de Sidi-Amar affiche une image saisissante. Deux faits majeurs distinguent son territoire:

- une urbanisation intense dominée par un potentiel industriel impressionnant et une organisation axiale des unités urbaines que semble dicter l'industrie. Effectuée au gré d'un découpage non contrôlé, cette croissance présente dans l'ensemble une discontinuité intra- urbaine et un véritable mélange composite de zones industrielles de grands ensembles et d'équipements, avec une marée de bidonvilles qui couronne les flancs de Sidi-Amar, avant de rejoindre de l'autre côté du versant les nouvelles agglomérations secondaires d'El Bouni.

El Hadjar : plaine agricole au départ, l'amorce de l'industrie et son intensification par la suite, ont fortement contribué à sa mutation. Elle a accueilli pendant plusieurs années, l'excédent de la population d'Annaba. Avec 6193 ha, ce bourg rural est devenu incontestablement un pôle urbain.

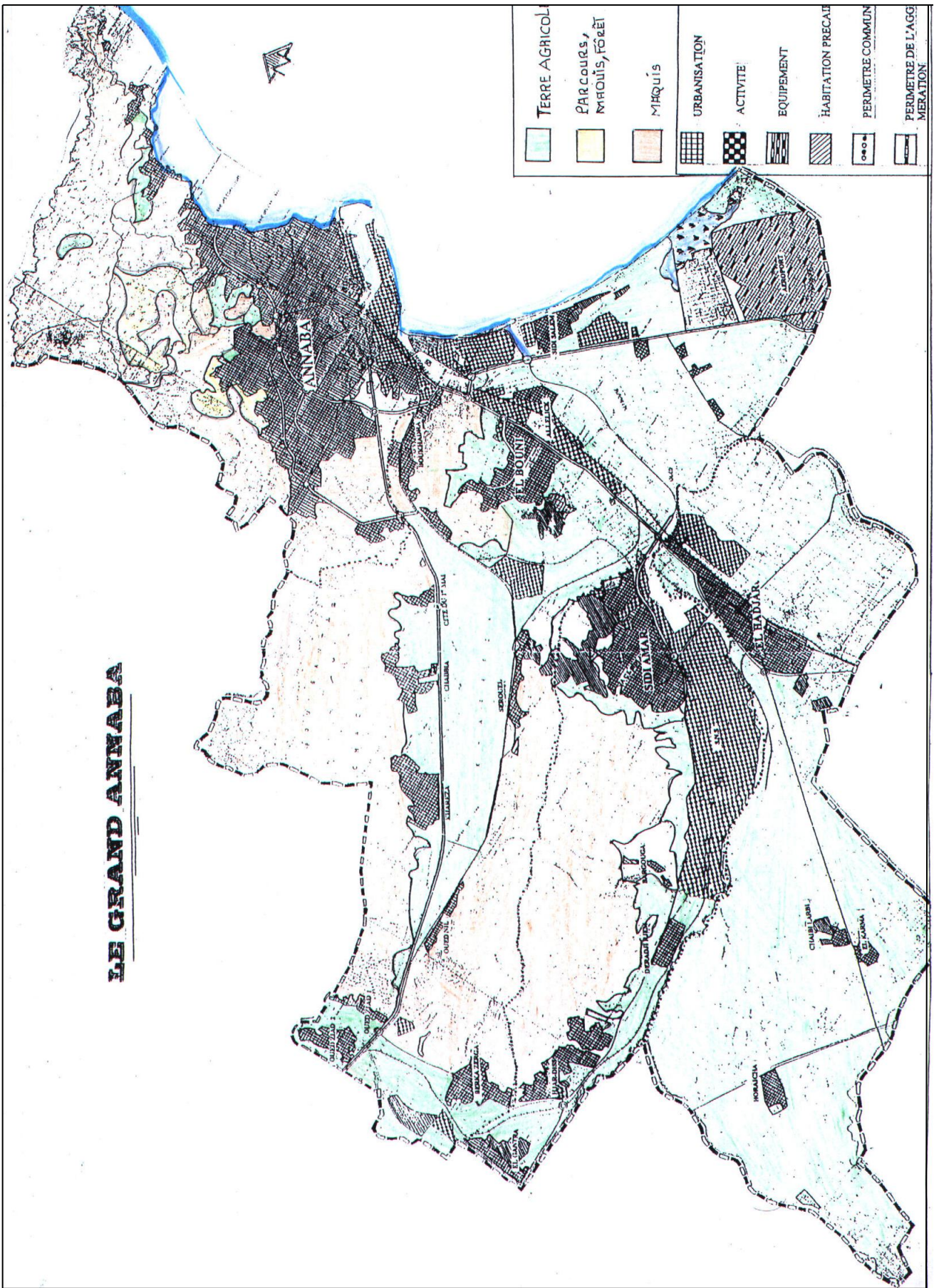
GENESE ET IMPLICATIONS

Les mécanismes qui sous tendent ce processus d'évolution caractéristique, trouvent leur explication dans le contexte historique :

- D'abord, **le Plan de Constantine** : élaboré pour freiner les flux migratoires déclenchés suite à la création des zones interdites et au regroupement des populations, est à l'origine de la localisation des zones industrielles en zone rurale, et de la création de programmes d'habitat tout autour.

- Ensuite, **le prolongement des tendances** : la politique lancée les dernières années de la colonisation se poursuit à l'indépendance. Les études conçues à la hâte par ce plan réapparaissent, et le choix reste fixé sur l'industrie industrialisante, lequel phénomène encourage l'exode, et accélère la croissance urbaine, responsable de la dégradation du cadre bâti.

LE GRAND ANNABA



- Enfin, la prise en compte de la dimension spatiale, et la mise au point de documents d'urbanisme, venus cadrer la croissance urbaine spectaculaire. Une planification urbaine est fondée, basée sur une série de réformes en matière de réglementation (documents d'urbanisme, loi sur les R.F.C, lancement de programmes d'habitat..., etc.).

Ainsi la promotion administrative des communes dès 1974, va permettre le renforcement des communes en matière d'équipements et de services.

Dès 1977, la construction individuelle est encouragée sous toutes ses formes par la facilité d'accès au terrain, la diversité des promoteurs, et les prix pratiqués. Mais la pression demeure. L'habitat précaire, est plus que jamais présent. Quelques 300 baraques à Bouhamra (A.S d'El Bouni), et environ 700 à Sidi Amar.

A partir de 1980, on révisé le cadre juridique en matière de promotion immobilière, (institution de nouveaux organismes, CNEP,CNL...), on tente le contrôle des espaces par la substitution de l'Agence foncière à la commune, en matière de gestion dès 1990, et de nouveaux instruments voient le jour: tels le PDAU et le POS.

Bien que cette politique ait porté ses fruits, son passage à l'application effective, a révélé d'autres problèmes, qui ont compliqué la situation. Le développement sélectif a renforcé les disparités (les ACL ont monopolisé les investissements au détriment des A.S). L'opération lotissements n'a pas atteint son objectif (lenteur de la procédure, offre réduite des lots, prix de cession pratiqués, excluaient indirectement la couche populaire...).

Tous ces paramètres, se sont conjugués pour rendre caducs les trois types de contrat. Le degré d'autonomie de ces opérations est caractéristique.

Toute cette effervescence, a eu de nombreuses conséquences sur la ville, l'agglomération, mais surtout sur l'agriculture.

* Impact sur la ville

Les marques de cette urbanisation sont visibles à tous les niveaux. Ils se lisent dans:

* **sa morphologie:** la tendance est au gigantisme, la notion de limite devient incertaine .

* **sa structure:** les éléments du système urbain, tel qu'ils s'agencent aujourd'hui, affaiblissent la structure ancienne de la ville coloniale et lui font perdre son caractère. Disposition complexe des tracés, imbrication et irrégularité du cadre bâti, empêchent l'identification des limites. L'absence d'autonomie et l'absence de repère au niveau spatial sont manifestes.

* **son caractère composite:** nous assistons à l'émergence d'un cadre bâti pauvre au plan architectural, incohérent au plan urbanistique, et qui ne constitue point le prolongement logique de l'existant que ce soit au niveau de l'occupation au sol, ou de la forme générée.

* **son aménagement et son fonctionnement:** la méthode d'approche de la ville est réduite à l'aspect quantitatif, aux catégories fonctionnelles et au foisonnement du tertiaire et des programmes d'habitat. Ce sont les seuls paramètres à travers lesquels la ville est considérée.

Résultats: un étalement considérable qui a entraîné une gestion lourde et chère. Conjugué avec l'inopérationalité des textes, ils maintiennent aujourd'hui le tissu dans un état figé.

* Impact sur l'agglomération

La lecture de l'emprise actuelle, permet de distinguer : une banlieue immédiate densément occupée, qui colle littéralement à la ville et qui est incluse administrativement dans son périmètre, suivie d'un vaste ensemble plus périphérique, dont l'urbanisation est de plus en plus lâche, mais qui reste connectée à la ville par des voies de communication, facilitant de la sorte, l'interpénétration entre le monde rural et le monde urbain. Cette coalescence progressive entre communes, favorisée par cette projection, son grossissement, puis renforcée par l'essor des moyens de transport, en a fait un espace à part entière de la ville. Ainsi, une aire métropolitaine semble se dessiner progressivement, dont Annaba constituera la partie sommitale. Une future Métropole, où déjà la circulation atteste d'énormes difficultés, l'offre de logement reste incomparablement inférieure à la demande, le problème de l'assainissement est crucial, et où la pollution contribue de façon néfaste au développement en cours.

* Impact sur l'agriculture

L'agriculture n'a pas échappé aux effets ambigus de cette consommation. L'organisation traditionnelle de cet espace rural a été gravement affectée. La majeure partie des vergers et maraîchages a disparu, ainsi que les vignobles. Les dommages causés au secteur, avoisinent les 3200 ha, et concernent surtout la commune de Sidi Amar 1270 ha. Calculé à l'échelle des communes, le rapport de la surface agricole à la surface communale représente respectivement pour Annaba: 12%, El Bouni : 9%, El Hadjar: 6.3%, Sidi Amar:30%.

Les effets secondaires ne sont pas des moindres : la spéculation qui sévit sur terrain (prix croissants, vente au m², diffusion continue de l'urbanisation ont entraîné une forme indirecte de consommation). Le manque d'intérêt pour les exploitations, la sous-utilisation ont favorisé la friche. La proximité de la ville, a entraîné un frein à l'intensification des systèmes de culture, les difficultés telles: les lourdes charges pour les exploitants découragent ces derniers, et compliquent la mise en place de travaux fonciers et hydrauliques. Les terrains favorables finissent par être vendus progressivement, et l'espace agricole recule sans cesse.

LOGIQUES URBAINES ET MAÎTRISE URBAINE

Ces mutations grandioses, traduisent manifestement une forme de lutte d'intérêt entre divers groupes sociaux. La multiplicité des acteurs et des enjeux, sont à l'origine de l'anarchie qui règne. L'appréhension des implications spatiales et leur conséquence passent forcément par le repère de ces logiques .

* La logique institutionnelle

pour effacer les handicaps hérités, l'Etat opte pour l'industrie, mais les déséquilibres s'accroissent: réalisée en dehors de toute contrainte foncière et juridique, celle-ci aboutit sur les bonnes terres agricoles d'El Hadjar, et hypothèque leur avenir.

Pour pallier ce problème, l'Etat engage une politique explicitée en 3 phases (un vaste programme d'habitat, une politique de réserves foncières communales, des textes plus appropriés à la réalité algérienne).

- la politique de l'habitat, bien qu'elle ait répondu partiellement à la demande laisse subsister, de graves défaillances. Que ce soit au plan technique, qualitatif, quantitatif ou spatial.

- la politique des R.F.C, censée canaliser une part de la croissance, n'a pas permis réellement de mettre fin aux situations spéculatives. Lancée dans un contexte difficile (les années 71-72 correspondent à des périodes de crise, et les tensions sociales sont très vives, déficience technique à l'échelle de la commune ...etc.), elle ne trouvait point d'application. Certaines procédures se sont même perpétrées, exemple :

* la mobilisation rapide des terrains communaux, a encouragé la localisation sur des terrains quasi étatiques, et la circonscription de larges périmètres pour satisfaire toutes les demandes.

* le laisser faire concernant l'occupation du sol, constitue une autre fourre d'infraction, puisque l'A.P.C fait preuve de tolérance, et délivre des autorisations d'installation, histoire de réduire la pression sur les logements.

En outre, la reconduction de la réglementation française au plan études, s'est soldée par des contradictions socio-spatiales; et la portée des nouveaux plans (PUD, PMU), censés définir le cadre d'évolution de la ville, s'est avérée plus que limitée. L'évacuation de la dynamique urbaine, des événements socio-économiques, le zonage rigide, la normative figée...etc, combinés à la lenteur de l'appareil administratif, ont généré un énorme déphasage entre l'organisation prévue au plan, et sa concrétisation sur terrain.

Ainsi toutes les actions entreprises dans le cadre d'une prise en charge de la question, sont allées dans le sens d'un étalement important.

* La logique des groupes sociaux

La contribution de ces acteurs dans la transformation des lieux, est indéniable. Le bilan de leurs actions mérite d'être souligné.

de façon directe: de nombreuses surfaces, souvent très importantes ont été sollicitées par cette catégorie. Leur localisation est préférentielle, les choix de terrains visent souvent les portes de la ville, la zone littorale, mais surtout la zone périurbaine vierge. Si les implantations sont essaimées à travers l'espace, sans rapport les unes avec les autres, les modes d'occupation sont caractérisés par des emprises exagérées par rapport aux parcelles, et quelquefois sans plan à la base.

de façon indirecte : ce processus a généré des tissus extrêmement denses et très prosaïques, qui se développent sans la moindre harmonie, et des terres agricoles sont endommagées régulièrement suite aux empiètements.

Ces initiatives privées conditionnent aujourd'hui l'intervention de l'Etat, dans la mesure où elles empêchent la mise en place d'un aménagement séquentiel, et compliquent la progression urbaine. Des décalages énormes sont enregistrés entre les interventions et les actions sur terrain, et les gestionnaires s'essouffent devant un tel rythme de croissance.

Ce procédé est parvenu à étirer l'urbanisation vers les profondeurs de la plaine, modifiant ainsi la fourre initiale de l'agglomération.

Les pouvoirs locaux. Au même titre que les autres acteurs, ils sont impliqués dans le dysfonctionnement qui caractérise aujourd'hui l'agglomération.

A tour de rôle ou conjointement, ils ont modelé l'espace, orienté l'urbanisation. Les réformes administratives (1974), en délimitant les nouveaux domaines d'intervention des collectivités locales, appellent pouvoir central et local, à prendre en main la solution d'une partie des problèmes de leur agglomération, en les dotant de moyens humains, financiers et matériels.

Mais ces moyens se sont avérés trop réduits pour permettre une autonomie complète, ne laissant pas de choix aux interventions ponctuelles ou conjoncturelles. Une forme de gestion qui a porté préjudice à l'organisation présente et future de l'agglomération, dans la mesure où elle a favorisé des retards dans la réalisation, multiplié les situations conflictuelles, et généré une forme de complexité au sein de l'appareil étatique, à travers la tolérance des dépassements, infractions, lois...etc. En outre, la mauvaise conduite des investissements, les moyens de réalisation perfectibles, les conditions générales de réalisation des projets, la non maîtrise de l'outil de planification...etc, ont fini par compromettre le fonctionnement et l'aménagement spatial.

CONCLUSION

La configuration actuelle de l'agglomération, et la spécificité des déséquilibres nés, renvoient donc au problème général du choix politique retenu.

Une centralisation excessive, une bureaucratie omniprésente, un cadre législatif et réglementaire inadaptés, ont fini par générer une incohérence entre les besoins réels de la population, et la politique urbaine retenue. Résultat: des projets qui ne cadrent pas avec la réalité des besoins.

En outre, le manque d'expérience dans le domaine de l'urbanisme, a joué en faveur des acteurs sociaux, et a accéléré l'irruption de paysages urbains abrupts au sein des campagnes, mais aussi la prolifération des bidonvilles.

L'absence donc, d'une politique d'aménagement à l'échelle régionale, par conséquent l'absence d'un réseau urbain, s'est répercutée sur la hiérarchisation des espaces, et l'impossibilité de repérer des zones problématiques. Ce qui aurait permis leur renforcement sur les différents plans et le maintien des populations sur les lieux d'origine, par conséquent l'atténuation des pressions.

En outre, **au niveau local**, la concentration d'une industrie impressionnante, sur la plaine d'El Hadjar, n'a pas été suivie par une prise en charge réelle d'une urbanisation à la mesure du développement envisagé.



ANNABA 1992

Enfin, le désengagement de l'Etat sur les pouvoirs locaux, et le relâchement de ces derniers vis à vis des situations vécues, ont favorisé l'étalement, et généré une urbanisation insolite.

Cette réalité complexe, requiert aujourd'hui des mesures impératives à différents niveaux, en mesure de permettre une forme d'urbanisation moins destructrice.

* **Au niveau politique** : l'approche des situations, doit être toujours subordonnée à l'établissement d'une expertise, à l'existence d'une enveloppe financière minimum, ainsi qu'à la fixation d'objectifs à la réalisation de projets, et aux moyens mis en œuvre.

- la distinction entre politique urbaine et politique de l'habitat s'impose. Dans le cas de l'agglomération, dès le départ la politique préconisée n'a pas répondu à ces critères, du fait du décalage entre planification économique, et planification urbaine, du taux d'accroissement démographique, et du flux migratoire impressionnant, ainsi que d'un perpétuel remaniement des responsables. En outre s'impose la prise en compte du facteur temps. Car l'efficacité d'une politique dépend du temps mis pour la concrétiser.

- la reconquête /rénovation urbaine constitue une autre solution de procéder à la réutilisation des emprises désaffectées.

* **Au niveau technique** : il y a lieu de procéder à :

- une analyse rétrospective (spécifique à la situation en cours), afin de dégager les carences, et d'évaluer les moyens à mettre en place.

- la définition du niveau de précision de la réglementation.

- la formulation des objectifs aménageant l'espace, qui requiert à la fois la participation électorale des autorités compétentes et de la population locale, où le niveau de concertation doit être élevé, et les acteurs en mesure de manier tous les outils, d'évaluer la portée d'une décision, mais aussi d'apprécier les projections.

- la prise en compte du facteur élasticité dans les études, car l'aspect statique n'est plus d'actualité.

* **Au niveau juridique** : l'outil de juridiction doit faire l'objet d'une révision, d'un remodelage, en un sens où il doit être plus explicite, pour ne pas être contourné. Son application doit être réelle, et son effet analysé, pour juger de son efficacité. D'autres mesures s'imposent également :

- l'attribution d'avantage de pouvoirs aux collectivités locales, et la création d'un observatoire, cet outil permettra la centralisation des banques de données urbanistiques et assurera l'élaboration d'un tableau de bord pour la gestion locale.

En fournissant les éléments de concertation, il rapprochera les acteurs de la réalité, et contribuera à réduire la marge d'erreurs dans les actions et les décisions, impliquant ces derniers.

* **L'insertion de l'agglomération dans le cadre d'une étude régionale**: niveau de concertation et de coordination par excellence, celle-ci donne la possibilité de mieux cerner les problèmes liés à la structure et au fonctionnement de l'agglomération, donc d'identifier avec précision la politique appropriée et les différentes échelles d'intervention.

Pour l'agglomération annabie, la dimension régionale constitue un aspect incontournable pour la concrétisation d'une planification et d'un aménagement conséquent, puisqu'elle dispose de conditions préalables pour le report de la croissance de certaines fonctions.

Du degré de cohérence des actions initiées, dépendra l'atténuation des inégalités, et le réajustement des déséquilibres existants entre les zones.

DONNEES STATISTIQUES

commune	Surface communal (ha)	DENSITE km2 (hab/ha)		S.urbanise e globale (ha)	S.consommee S. urbanisée	consomma tion annuelle (ha/an)	répartition entre types de consommation			
		1966	19 92				Htat	Eqpmts	ACT	Autres
ANNABA	5115	2991	5096	1728	871/1728 91.5%	27	74%	11%	5%	10%
EL BOUNI	9770	198	1044	1856	1701/1856 100%	53	38%	33.5%	26%	2.5%
SIDI AMAR	4350	200.9	1173	1610	1610/1610 92%	50	23.5%	8%	58%	10.5%
EL HADJAR	6193	115.6	479	425	394/425 81%	12	43%	0%	35%	21.5%
AGGLO	25428	740	1743	5619	4576/5619 81%	143	40%	17%	34.5 %	8.5%

Agglomération: unité correspondant à un ensemble spatial, composé de la ville d'Annaba, et de trois communes limitrophes (El Bouni, El Hadjar, Sidi Amar), situées au Sud ouest de celle ci

A.C.L : agglomération chef lieu

C.L.D : chef lieu de daïra

C.L.W : chef lieu de Wilaya

A.S : agglomération secondaire.

APPORTS DES COURS D'EAU ET BILANS HYDROLOGIQUES DES BASSINS DE L'EST ALGÉRIEN

Par Azzedine MEBARKI

Université de Constantine - Faculté des Sciences de la Terre,
de la Géographie et de l'Aménagement du Territoire - Campus de Zouaghi, Route d'Ain El Bey,
25000 Constantine (Algérie).

ملخص:

نظرا للتباينات الفيزيوجرافية و المناخية الكبيرة التي تتسم بها منطقة الشرق الجزائري، تتشكل المنظومة الهيدرولوجية في الشمال من أحواض ذات جريان خارجي و وافر نسبيا التل و السهول الساحلية)، وفي الجنوب من أحواض ذات جريان داخلي ضعيف السهول (العليا وأقدام الأطلس الصحراوي). و تمت المقاربة الجغرافية لمناسيب الأودية اعتمادا على قاعدة معطيات قياس لأكثر من ثلاثين حوض تتربع على مساحات مختلفة، بحيث أظهرت تباينا كبيرا في المردود الهيدرولوجي للأحواض (الصيب النوعي يتراوح بين 0.11 و 16.1 ل/ث/كم² يتحكم فيه بكثير عامل التساقط و تم، من جهة أخرى، حساب الميزانية المائية لهذه الأحواض، مما سمح بتقييم مفقود الجريان يقع بين 178 و 692 مم سنويا الذي يتغير مجاليا بصفة أقل من التساقط من 200 إلى 1200 مم و الجريان من 3 إلى 508 مم و هو يرتفع في المناطق التلية بسبب تمويل التبخر بكميات تساقط وافرة. إن هذه الدراسة تساهم في توسيع معرفتنا للموارد المائية السطحية في الشرق الجزائري التي هي الآن معنية بالاستغلال الواسع في إطار برنامج إنجاز السدود و تحويل المياه

RÉSUMÉ :

Les fortes disparités physiographiques et climatiques confèrent à la région de l'Est algérien un système hydrologique où s'opposent des bassins à écoulement exoréique relativement abondant, au Nord (Tell et plaines côtières) à des bassins à écoulement endoréique manifestation modeste, au Sud (Hautes Plaines et piémonts de l'Atlas saharien).

L'approche géographique des apports des cours d'eau est établie sur la base des données d'observations de plus d'une trentaine de bassins jaugés, de superficie très variable (de 16 à 8735 km²). Elle met en évidence le rendement hydrologique fortement différencié des bassins (le débit spécifique q varie de 0,11 à 16,1 l/s/km²) où les précipitations exercent une influence primordiale. Aux variations spatiales de l'écoulement, s'ajoute une grande irrégularité des débits dans le temps.

Les bilans d'écoulement interannuels calculés permettent, par ailleurs, d'apprécier les quantités de pertes d'eau liées au déficit d'écoulement. Spatialement moins variable (D compris entre 178 et 692 mm) que les lames d'eau moyennes précipitées et écoulées (P oscille entre 200 à 1200 mm et E entre 3 et 508 mm), ce déficit s'accroît dans les zones telliennes humides en raison des quantités de précipitations intervenant fortement sur l'ETR.. L'évaluation des termes du bilan hydrologique complète notre connaissance des ressources en eau de surface des bassins de l'Est algérien, de plus en plus sollicitées dans le cadre d'un vaste programme en cours, d'aménagement de barrages-réservoirs et de transferts hydrauliques.

Mots clés : bassin-versant, apport, débit spécifique, bilan hydrologique, Est algérien.

ABSTRACT :

Stream inflows and water balances in the basins of eastern Algeria

The physiographic and climatic contrasts confer to eastern Algeria two opposed hydrologic systems : drainage basins within an « exoreic » flow relatively abundant at North (Tell and coastal plains) and those within « endoreic » flow manifestly weak at South (High Plains and piedmonts of the Sahara Atlas).

The geographic approach of stream inflows is established on observation data of more than thirty gauging basins within a very variable area.

It shows great differences between the hydrological productivity of basins (specific discharge q varies from 0.11 to 16.1 l/s/km²) where rainfall exerts a primordial influence.

On the other hand, interannual water balances computed permit to appreciate the flow deficit, spatially less variable (« D » in the range of 178 to 692 mm) than rainfall (« P » oscillates between 200 and 1200 mm) and runoff (« E » in the range of 3 to 508 mm).

This deficit increases in the watery zones of Tell because of the abundant rain quantities influencing the « E.T.R ».

The evaluation of the balance elements complete our knowledge of the surface water resources in the drainage basins of eastern Algeria.

These resources are very requested in a wide program of dams and hydraulic transfers in process of achievements.

INTRODUCTION

Au cours de ces dernières années, aggravée par le phénomène de sécheresse, la pénurie chronique d'eau et les conséquences qu'elle implique sur la vie sociale et économique en Algérie, ont mis au premier plan des préoccupations tant des spécialistes que des pouvoirs publics, les questions d'hydrologie et de ressources en eau, en général.

Ces questions, nous les abordons au niveau de l'Algérie orientale, région connue pour être la plus arrosée du pays mais où les bassins hydrographiques s'inscrivent dans un contexte géographique très contrasté, affecté de surcroît par les aléas du climat. Faisant largement appel au traitement des données de mesures relevées aux stations hydrométriques et pluviométriques, notre analyse porte essentiellement sur les apports des cours d'eau et les disparités caractérisant le rendement hydrologique des bassins. Dans une seconde étape, le calcul des bilans d'écoulement interannuels permettra de compléter notre approche des ressources en eau de surface et leur répartition au regard des facteurs conditionnels.

Ces ressources font, aujourd'hui, l'objet d'un vaste programme de mobilisation par barrages-réservoirs dans le but de rattraper le retard accumulé dans le domaine hydraulique. Un taux appréciable de régularisation des débits naturels véhiculés par les oueds pourra être atteint à l'horizon 2020.

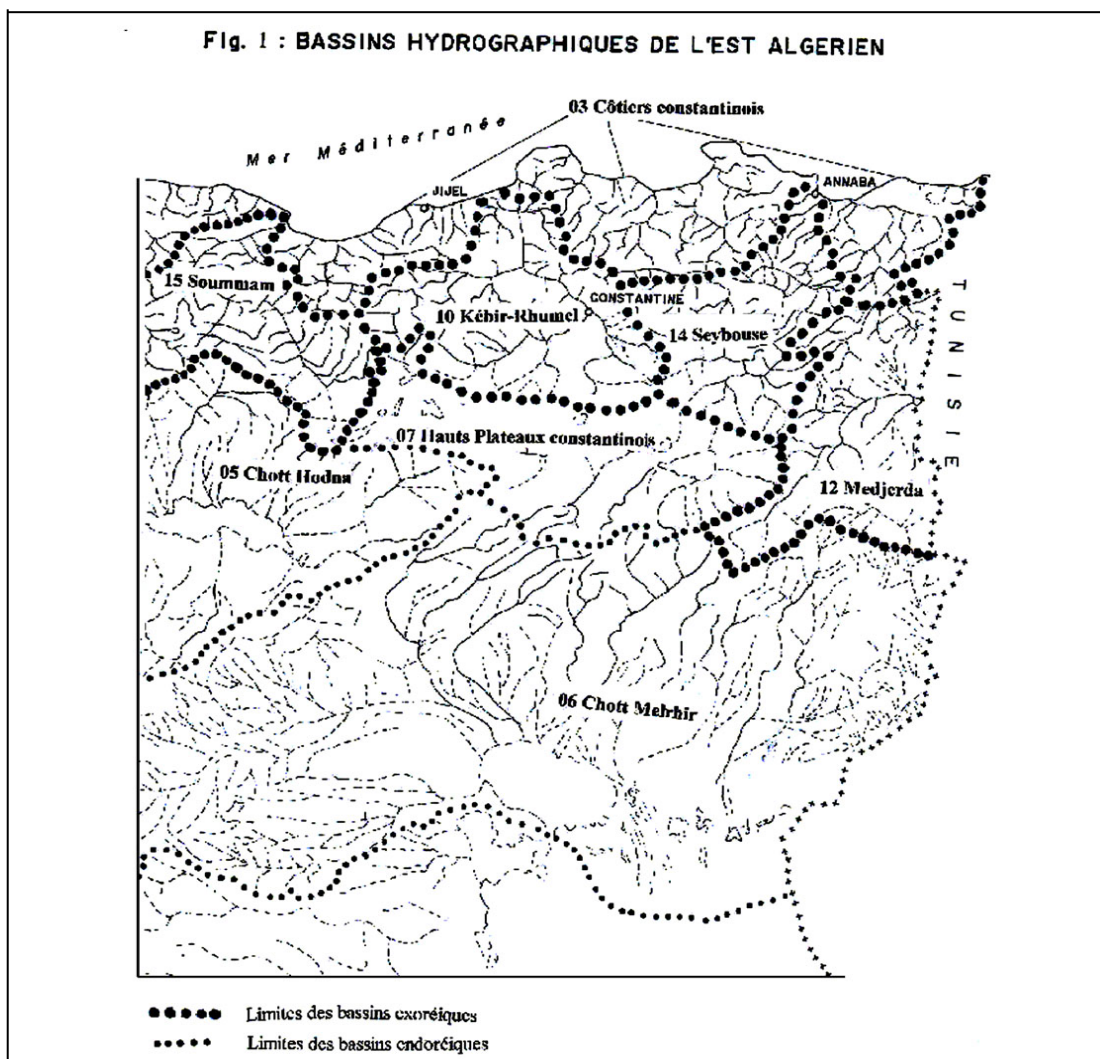
I. LE SYSTEME HYDROGRAPHIQUE DE L'EST ET LES DONNEES DE BASE

1. Des bassins exoréiques et des bassins endoréiques

L'Est algérien juxtapose deux systèmes hydrographiques bien distincts (fig. 1):

- au Nord, les bassins ont un écoulement de type exoréique. Le caractère montagneux du Tell et l'abondance des précipitations facilitent aux cours d'eau un débouché vers la mer Méditerranée. *Les Côtiers constantinois*, répartis parallèlement au littoral, peuvent être scindés en *Côtiers de l'Ouest* (2 714 km²), *Côtiers du Centre* (5 524 km²) et *Côtiers de l'Est* (3 203 km²). Par ailleurs, on rencontre de l'ouest à la frontière tunisienne: *le Boussellam*, affluent de la Soummam (5 010 km², soit 55 % du bassin total de la Soummam), *le Kébir-Rhumel* (8 815 km²), *la Seybouse* (6 745 km²) et *la Medjerda* (7 870 km², soit le tiers de la superficie totale à la mer, le reste du bassin faisant partie du territoire tunisien) ;

- au Sud, les bassins ont un écoulement de type endoréique, lié à la topographie en cuvettes et à la semi-aridité dominante. Les oueds prenant naissance dans l'Atlas saharien (Aurès-Nememchas et Monts du Hodna) finissent par se jeter dans les dépressions fermées (sebkhas, chotts et garaet) qui parsèment les Hautes Plaines et le Piémont saharien.



Trois hydrosystèmes y sont concernés: le bassin des Hauts Plateaux (9 578 km²), compris entre la chaîne de l'Atlas saharien au Sud et le bourrelet tellien au Nord, le bassin oriental du Chott Melhir (27 939 km² soit 41 % de la superficie totale drainée par le Chott) et enfin, le bassin Nord-Est du Chott Hodna (13 363 km², soit 35 % de l'aire drainée par le Chott).

Schématiquement, les précipitations décroissent du littoral (il pleut plus de 1 voire 1,5 m par an sur les sommets du Tell maritime) vers l'intérieur suivant un fort gradient latitudinal, altéré toutefois par l'effet orographique de l'Atlas saharien, avant de s'accroître à nouveau sur le Piémont saharien où les précipitations se raréfient (moins de 100-200 mm).

2. Les données hydrologiques des bassins jaugeés

Les chroniques de débits disponibles, relevés aux stations hydrométriques, gérées par l'A.N.R.H., (Agence Nationale des Ressources Hydrauliques) comportent des lacunes plus ou moins prolongées (de quelques mois à plusieurs années).

Pour les besoins de cette étude, nous avons retenu au total 33 stations dont le taux moyen d'information disponible sur une période commune, allant des années hydrologiques 1972/73 à 1983/84, s'élève à plus de 90 %. Cette période de référence offre l'avantage de disposer de séries de débits peu influencées par les impacts des barrages alors en nombre limité. S'agissant de la période relativement plus longue, allant de 1972/73 à 1993/94, où le taux d'information disponible se réduit à 70 %, seules les stations aux séries relativement complètes ont été prises en compte, utilisées principalement pour l'étude des variations temporelles des débits.

Le comblement des lacunes a été effectué grâce à des régressions entre des couples de stations, caractérisées par des affinités géographiques et présentant les meilleures corrélations statistiques (le coefficient de corrélation R choisi est, en majorité, supérieur à 0,9).

La superficie des bassins jaugeés varie dans de grandes proportions: de 16 km² (oued Erkel à la station du même nom) à 8 735 km² (oued Kébir-Rhumel à la station d'El Ancer). Il est nécessaire, dans le but d'affiner les comparaisons dans l'espace, de travailler sur les bassins intermédiaires dont la surface drainée est comprise entre les stations hydrométriques amont-aval des bassins emboîtés. Ainsi, l'écart de surface des bassins « unitaires » observés se réduit entre 16 et 3 120 km².

II. LES APPORTS DES COURS D'EAU

1. Approche géographique des apports

La cartographie des apports annuels moyens des cours d'eau, à l'amont des stations hydrométriques, permet de faire ressortir les grands traits de la répartition des débits

dans l'Est algérien: aux abondants flux produits par les zones hydrologiques, telliennes et littorales, s'opposent les maigres débits des bassins méridionaux, à dominance semi-aride et subaride (fig. 2) (1). Cette nette disparité spatiale s'explique par la combinaison de facteurs physiques où l'influence des précipitations est primordiale, l'importance de la surface drainée n'intervenant qu'en second ordre.

En général, au niveau des hydrosystèmes exoréiques où le cours principal s'écoule des zones semi-arides vers des zones subhumides et humides, les affluents des zones montagneuses telliennes, aux formations géologiques peu perméables, sont à l'origine d'un accroissement rapide des apports des oueds avec la surface drainée. Le schéma s'inverse dans les bassins endoréiques dont l'écoulement généré sur les versants des djebels est peu soutenu à l'aval et finit par s'échouer dans les cuvettes lacustres, soumises à une forte évaporation.

Les apports du Rhumel, modestes sur les Hautes Plaines, s'accroissent progressivement après le franchissement des gorges de Constantine et, plus au nord, bénéficient-ils de l'abondance de l'oued Enndja. A l'aval de la confluence Rhumel-Enndja, l'écoulement est renforcé par les puissants affluents montagnards, tels oueds Bou Siaba et Irdjana. L'oued EL Kébir écoule à El Ancer, station la plus proche de la mer, un débit de 26,2 m³/s, à l'issue d'un bassin de 8 735 km².

La Seybouse débite 10,12 m³/s à Mirbeck, station la plus en aval et contrôlant une surface de 5 955 km². Les apports augmentent le long du cours principal de façon moins marquée que sur le Kébir-Rhumel malgré la consistante contribution de l'oued Mellah (3,1 m³/s à Bouchegouf), issu des monts arrosés du Nord de Souk Ahras où l'on enregistre plus de 1 m par an de pluie à la station de Mechroha.

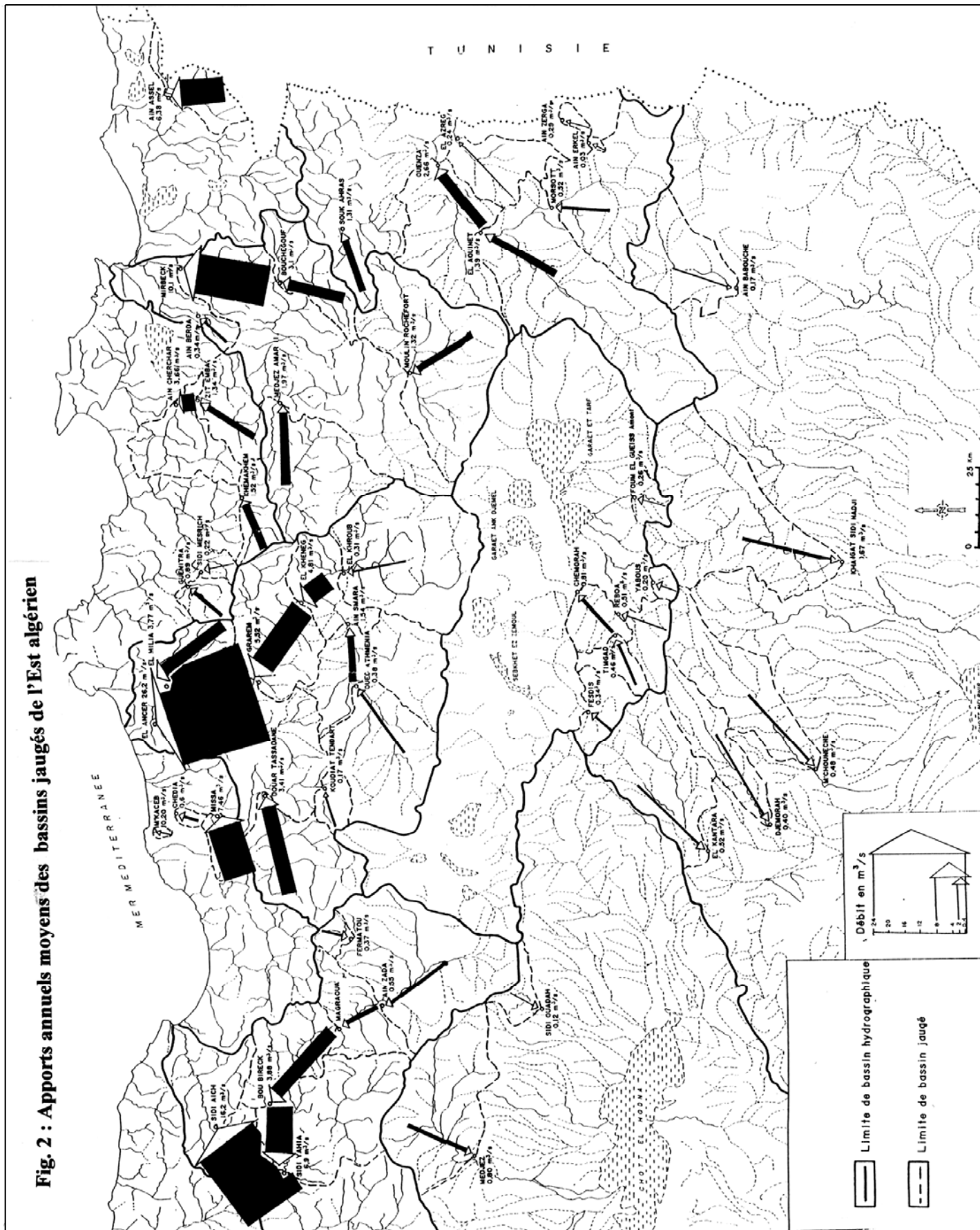
Le Boussellam apporte 6,8 m³/s à Sidi Yahia à l'issue d'un bassin de 4 050 km². Le cours supérieur écoule un débit modeste (0,55 m³/s à Ain Zada). Ce n'est qu'en échappant des Hautes Plaines, à travers les gorges du Guergour, que l'oued est abondamment alimenté par les apports pluvieux du Tell.

Le Mellegue, certainement moins fourni que son collecteur, la Medjerda, a un débit de 1,39 m³/s à la station d'El Aouinet qui passe à 2,66 m³/s à la station de Ouenza, à l'issue d'un bassin qui augmente de 3 535 à 4 575 km².

Les cours d'eau des Côtiers constantinois, avec des bassins de taille plus réduite, véhiculent des débits fort abondants: oued Djendjene débite autour de 7 m³/s à la station de Missa qui contrôle un bassin de 528 km²; l'oued Kébir-Est débite à Ain Assel 6,38 m³/s, à l'issue d'un bassin de 680 km². Ils contrastent nettement avec les oueds des bassins endoréiques, en particulier ceux du versant méridional de l'Atlas saharien lesquels, malgré la contribution hydrologique des zones montagneuses de l'amont, n'arrivent à acheminer que de faibles débits dans les zones de plaines arides, à l'aval.

(1) En plus des 33 stations qui disposent de séries communes et homogènes, nous avons représenté à titre purement indicatif les apports de 15 autres stations dont les séries d'observations sont lacunaires.

Fig. 2 : Apports annuels moyens des bassins jaugés de l'Est algérien



L'exemple en est donné par l'oued El Arab qui enregistre, lors de son parcours vers le chott Merhir, un module de 0,67 m³/s à la station de Khangat Sidi Nadji, à l'issue d'un bassin de 2 085 km².

Ceci nous conduit à la comparaison des apports des bassins avec leurs surfaces respectives, d'où l'intérêt de la carte établie par la méthode d'anamorphose, combinant apports absolus et débits spécifiques (fig. 3). Elle illustre un fait hydrologique évident : les apports les plus abondants ne sont pas toujours liés à l'étendue des bassins mais au rendement unitaire de ces derniers.

2. Des zones à rendement hydrologique différencié

Les valeurs des débits spécifiques des bassins jaugés permettent de dégager 4 grandes zones à rendement hydrologique différencié, qui rappellent les disparités physiographiques et climatiques de l'Est algérien, par ordre d'importance :

- les bassins de la façade maritime montagneuse, en particulier de Jijel-El Milia, et ceux des massifs humides de la frontière algéro-tunisienne, viennent en tête avec un débit spécifique supérieur à 6,3 l/s/km² (soit plus de 200 mm par an de lame écoulée ramenée à la surface du bassin), le maximum étant atteint sur les petits affluents côtiers de Jijel (El Agrem à Chédia : 16,1 et El Kantara à Mkaceb : 9,26), suivis de l'oued El Kébir-Est (Ain Assel : 9,38) et de l'oued Bou Siaba, affluent montagnard du Kébir Rhumel (El Milia : 8,10) ;

- les bassins, intra-montagnards et de piémont, de la chaîne tellienne ont un rendement relativement élevé, compris entre 3,2 et 6,3 l/s/km² (100-200 mm par an). Notons en premier lieu les cours d'eau qui drainent les flancs des djebels bien arrosés qui prolongent, vers le sud-ouest, les Monts de la Medjerda (Medjerda à Souk Ahras : 6,04 ; Mellah à Bouchegouf : 5,6), puis l'oued Saf-Saf à Khemakhem (4,72), l'oued Kébir-Ouest compris entre Zit Emba et Ain Cherchar (3,6), l'oued Kébir-amont (oued Enndja supérieur) à Douar Tassadane (3,55), l'oued Ressoul à Ain Berda (3,3), l'oued Fermatou, branche supérieure de l'oued Boussellam, à Fermatou (3,52) ;

- les bassins ayant un débit spécifique variant entre 0,95 et 3,2 l/s/km² (30-100 mm par an) s'apparentent au Piémont Nord des Aurès (Foum El Gueiss : 1,8 ; Réboa : 1,72), au versant Sud du Tell à influence semi-aride (Bouhamdane à Medjez Amar : 1,78) mais aussi aux grands organismes fluviaux ayant leur cours supérieur dans les Hautes Plaines tels la Seybouse à Mirbeck (1,7), l'oued Boussellam à Sidi Yahia (1,68) ou le Rhumel à Grarem (1,04) ;

- enfin, les zones à rendement hydrologique modeste, inférieur à 0,95 l/s/km² (moins de 30 mm par an) associent les bassins semi-arides des Hautes Plaines (Ain Zada : 0,3 ; Oued Athménia : 0,34 ; Moulin Rochefort : 0,77 ; El Aouinet : 0,39) et les bassins des Chotts Melrhir et Hodna (M'chounèche : 0,46 ; El Kantara : 0,44 ; Khangat Sidi Nadji : 0,32 ; Medjez : 0,60 et Sidi Ouadah : 0,68).

La disparité des caractères physico-climatiques des bassins qui s'ajoute à la gamme étendue de leurs surfaces, ne permet pas d'obtenir une liaison statistique significative synthétisant pour l'ensemble de l'Est algérien, l'évolution du débit spécifique selon la surface drainée. Pour 42 bassins pris ensemble (en plus des 33 unités jaugées, sont pris en compte 9 bassins intermédiaires dont la surface drainée est comprise entre les stations hydrométriques amont-aval et le débit correspondant déduit par simple soustraction), on obtient une relation inverse (R négatif). Mais, cela n'est pas généralisable : l'exemple contraire d'augmentation de l'amont à l'aval, du débit spécifique, avec la surface du bassin, est représenté par le cours principal du Kébir-Rhumel (q : 0,34 l/s/ km² à Oued Athménia, 0,7 à Ain Smara, 1,04 à Grarem et 3 à El Ancer), car superficie et pluviosité augmentent parallèlement.

III. LES BILANS D'ÉCOULEMENT INTERANNUELS

Le calcul des termes du bilan hydrologique relatif à la période pluriannuelle considérée, permet d'établir des comparaisons spatiales entre bassins, au regard des facteurs conditionnels ⁽¹⁾.

La nécessité d'entreprendre des extrapolations spatiales de l'une des composantes du bilan, plus précisément pour les zones géographiques où il existe une absence d'information sur l'écoulement, montre tout l'intérêt d'établir des corrélations, aussi bien hydro-pluviométrique qu'entre déficit d'écoulement et précipitations.

1. Les termes du bilan

Les précipitations:

La moyenne pondérée des hauteurs de précipitations, calculée pour chaque bassin, est obtenue à partir de la carte d'isohyètes, réalisée pour la même période de référence que celle des débits, sur la base d'informations de 117 postes pluviométriques. La cartographie automatique des isohyètes (logiciel Surfer) succède à un travail d'analyse géostatistique : régression pluie-relief, calcul du variogramme et interpolation des résidus.

(1) L'équation du bilan hydrologique relatif à une période pluriannuelle s'écrit :

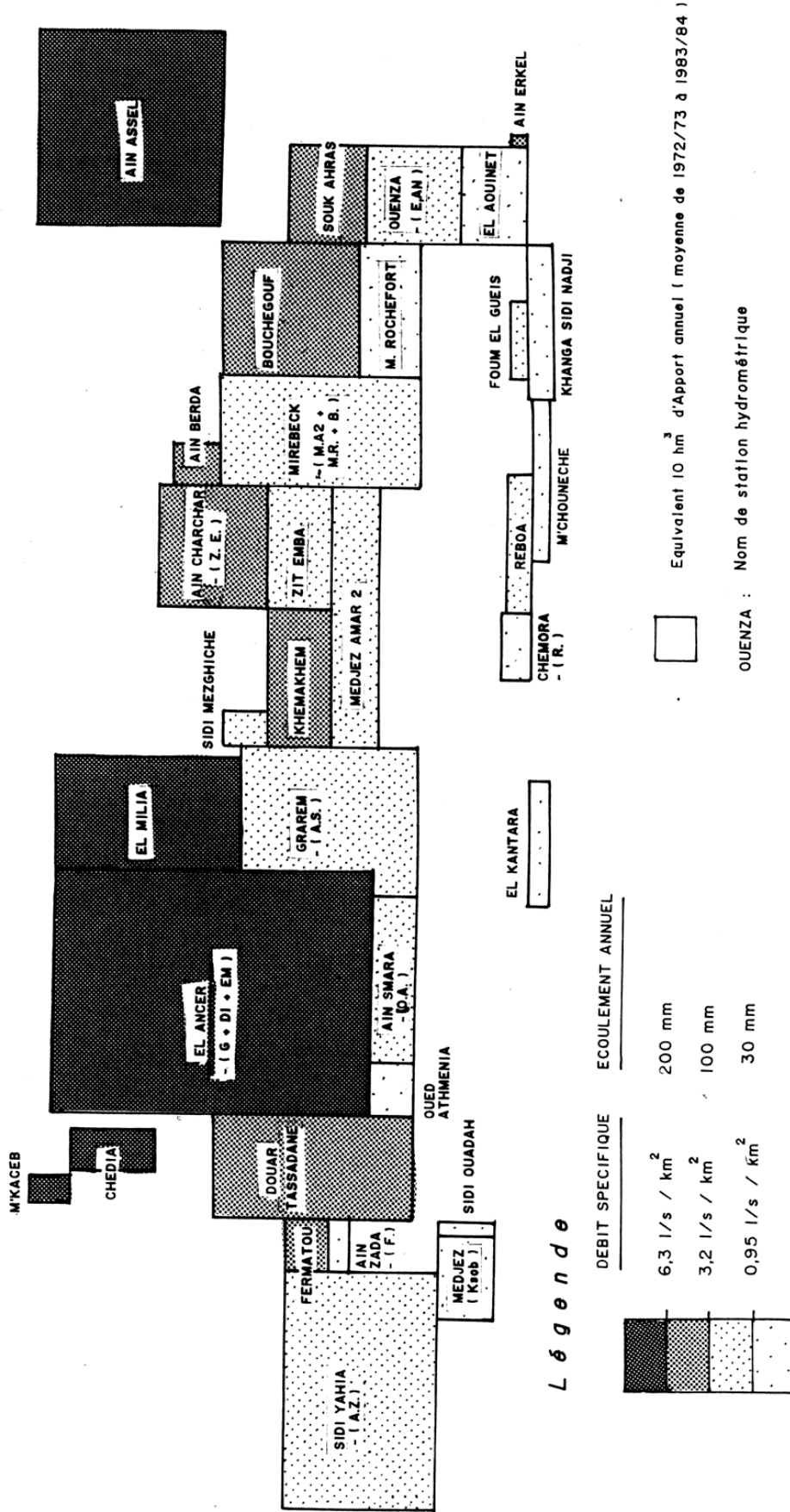
$$P(\text{mm}) = E(\text{mm}) + D(\text{mm}) \text{ où :}$$

P est la lame précipitée reçue par le bassin ;

E, la lame écoulée, représentant le volume total débité par le cours d'eau, uniformément réparti sur le bassin ;

D, le déficit d'écoulement, par définition, la différence entre P et E. Sachant que pour une série d'années consécutives, les variations des réserves souterraines entre le début et la fin de la période sont négligeables devant P et E (gains et pertes se compensant mutuellement), D représente sensiblement la lame prélevée par l'évapotranspiration réelle ou ETR..

Fig. 3 : REPARTITION SPATIALE DES APPORTS ANNUELS ET DES DEBITS SPECIFIQUES



La moyenne arithmétique calculée sur l'échantillon de lames précipitées interannuelles, reçues par les bassins, est de 485,4 mm ; la moyenne pondérée ramenée à l'ensemble des aires observées est de 437,7 mm. Les valeurs extrêmes varient entre 200 (bassins du Ksob et Soubella dans le Hodna) et 1200 mm (bassin d'El Agrem dans les Côtiers Est). L'écart type (ET) est de 209,8 mm et le coefficient de variation (CV) de 0,43.

L'écoulement:

Les disparités géographiques remarquables caractérisant ce paramètre apparaissent à travers l'histogramme de la figure 4 qui montre la répartition croissante de la lame moyenne écoulee observée aux stations : la gamme de E varie de 3 mm/an (oued Boussellam à Ain zada) à 508 mm/an (oued El Agrem à Chédia)! Pendant les années pluvieuses, l'écoulement peut atteindre des valeurs nettement plus fortes, jusqu'à 1000 mm dans les côtiers de Jijel (Oued Djendjene) ou dans les bassins montagneux humides de l'extrême Est (oued El Kébir Est). Nulle part, un contraste hydrologique n'est aussi marqué qu'en cette région du pays où climats, reliefs voire géologie sont particulièrement tranchés.

L'écart type de E calculé sur l'échantillon de bassins considérés s'élève à 101,8 mm ; il dépasse donc la moyenne arithmétique (87,6 mm) et la forte dispersion relative autour de la moyenne est reflétée par un coefficient de variation de 1,16.

Cette variabilité spatiale de l'écoulement se double d'une variabilité temporelle autant sinon plus forte, comme l'attestent les valeurs du coefficient de variation calculé sur les débits des cours d'eau observés sur une période qui se limite à 12 ans : la moyenne de CV gravite autour de 0,87, les extrêmes se situant entre 0,28 (oued Soubella à Sidi Ouadah) et 1,54 (oued Cherf à Moulin Rochefort)

Le déficit d'écoulement:

Le déficit d'écoulement (D), assimilé en année moyenne à l'évapotranspiration réelle (ETR), varie d'un bassin à l'autre, dans un intervalle compris entre près de 200 mm (oued Soubella et Ksob dans le Chott Hodna) et 692 mm (oued El Agrem dans les Côtiers Ouest) pour une lame précipitée moyenne se situant entre près de 200 mm et 1200 mm (fig. 5).

Sur l'échantillon de bassins analysés, la moyenne de D se situe autour de 397,8 mm par an, l'écart type est de 123,7 mm et le coefficient de variation de 0,31, beaucoup plus faible que celui de l'écoulement, et il reste même inférieur à celui calculé pour les lames précipitées reçues par les bassins. Le déficit d'écoulement, spatialement moins variable que la lame d'eau écoulee, s'accroît dans les zones telliennes humides en raison des quantités de précipitations intervenant fortement sur l'ETR, par le biais de la réserve du sol qu'elles alimentent. Ce phénomène est illustré par la figure 6, établie pour montrer pour chacun des grands bassins hydrographiques de l'Est algérien un cas représentatif du bilan hydrologique interannuel.

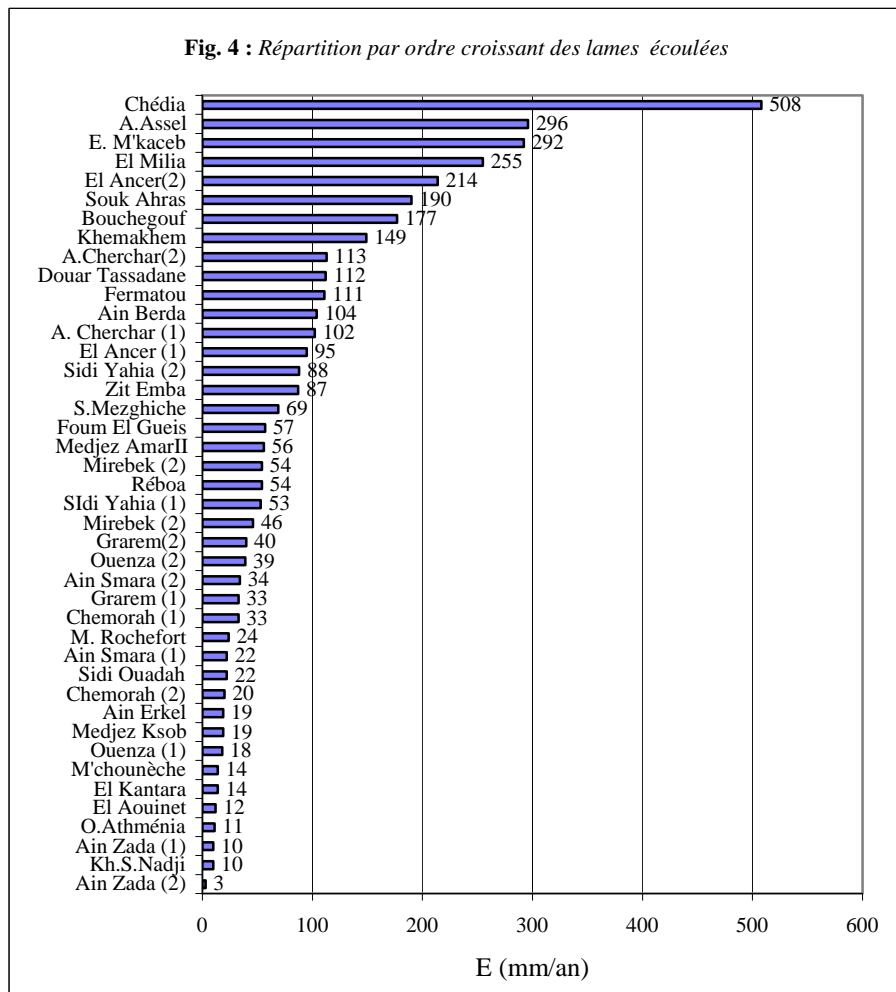


Fig. 5 : Répartition par ordre croissant du déficit d'écoulement

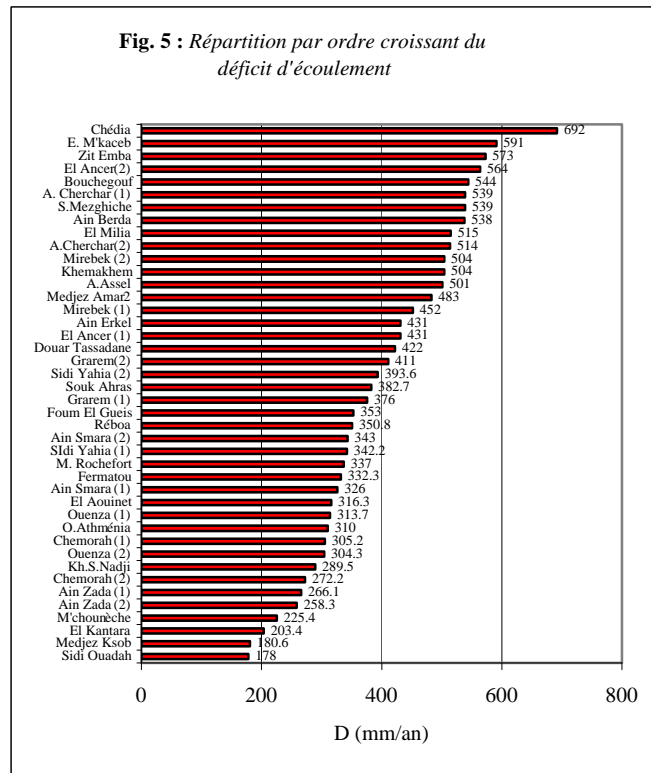
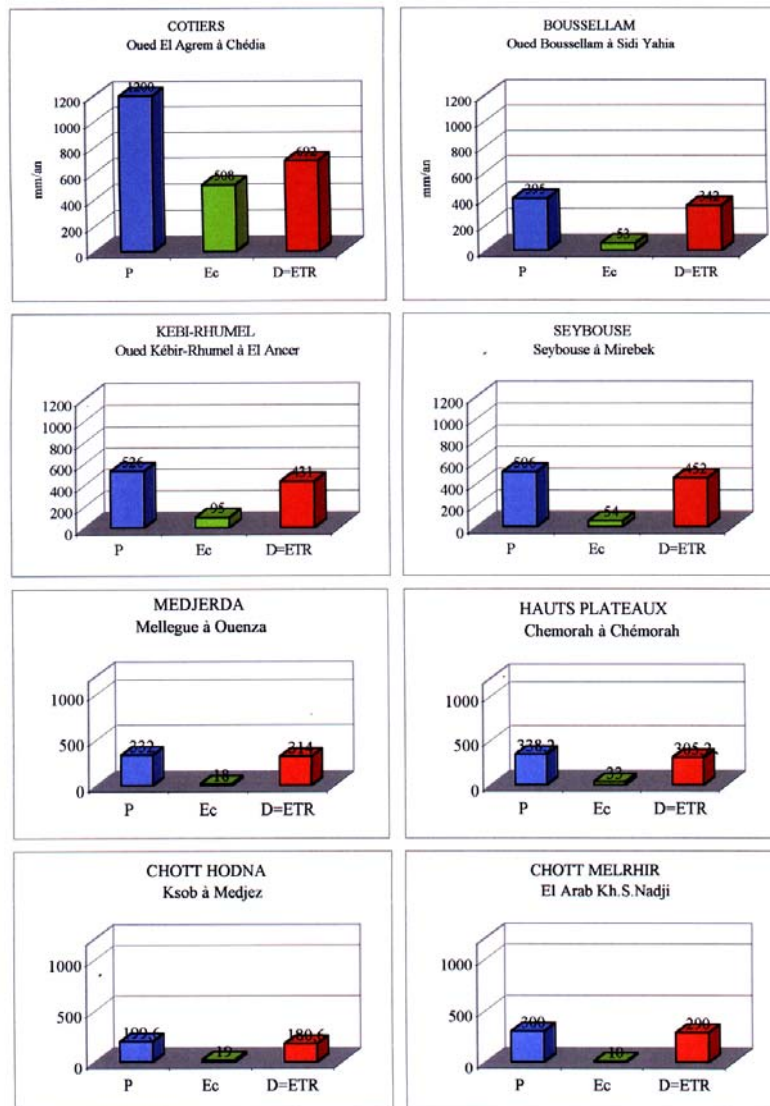
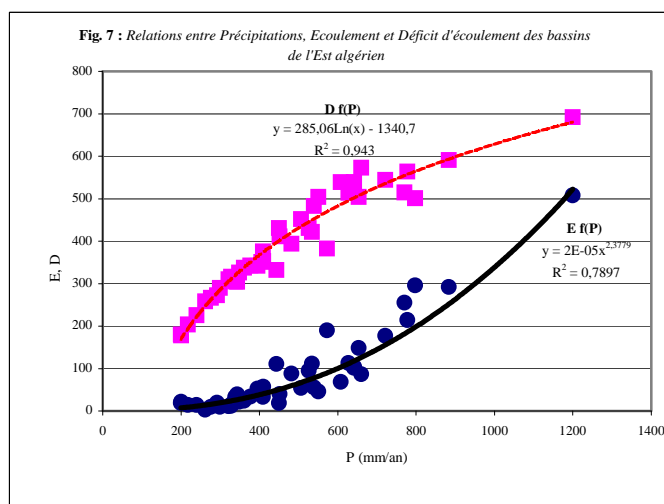


Fig.6 : Bilans d'écoulement caractéristiques des bassins de l'Est algérien



2. Corrélations écoulement-pluie et écoulement-déficit d'écoulement

Dans cette région où domine un régime hydrologique de type « pluvial méditerranéen », le facteur pluviométrique demeure le plus déterminant comme l'atteste la liaison forte ($R = 0,89$), de type puissance, qui existe entre les valeurs interannuelles moyennes des lames écoulées et des lames précipitées ramenées aux surfaces des bassins ou $E f(P)$ (fig. 7).



Sur le plan temporel, les corrélations entre les écoulements annuels et les hauteurs de précipitations annuelles correspondantes semblent plutôt faibles comparativement à celles obtenues sur le plan spatial (A titre d'exemple, $R=0,53$ pour 21 ans d'observations sur le bassin du Kébir Rhumel à El Ancer). Par delà les imprécisions pouvant affecter les données pluviométriques et la difficulté d'évaluer pour chaque année, la pluie moyenne ramenée à l'ensemble du bassin, l'hétérogénéité physique des bassins influe sur la relation pluie-débit concernant un cycle annuel dont les limites ne sont pas toujours précises.

La relation entre le déficit d'écoulement et les précipitations ou $D f(P)$, représentée par la figure 7, est de type logarithmique ; le coefficient de corrélation R est de 0,97, supérieur donc à celui obtenu à partir de la corrélation hydro-pluviométrique.

L'intérêt de ces courbes réside dans le fait qu'elles puissent être utilisées comme base d'extrapolation cartographique de la lame d'écoulement dans les parties de bassins non couvertes par le réseau d'observation hydrométrique. Elles permettent d'ajuster des lignes d'isovaleurs d'écoulement (ou de déficit d'écoulement), selon le tracé des isohyètes annuelles moyennes.

CONCLUSION

Les écoulements de surface dans les bassins de l'Est algérien, au-delà de leur forte variabilité temporelle, se caractérisent par d'importantes disparités spatiales, liées aussi bien aux facteurs aléatoires, climatiques essentiellement, qu'aux facteurs relativement stables ou physiographiques.

La discontinuité des observations hydrométriques constitue une contrainte majeure pour la connaissance, en tout point d'un bassin, des ressources en eau en vue de leur exploitation et de leur gestion. Compte tenu du caractère fortement explicatif des précipitations, l'extrapolation spatiale de l'information disponible sur les apports des cours d'eau peut être envisagée.

Dans la région étudiée, la plus arrosée du pays mais qui commence seulement à rattraper son retard hydraulique, 13 barrages sont aujourd'hui en exploitation, 10 en cours de mise en eau ou en construction et 14 autres programmés. A l'horizon 2020, le taux de régularisation moyen des apports naturels des cours d'eau dépassera les 35 %. Les bassins du Kébir-Rhumel et de la Seybouse connaîtront les taux de régularisation les plus élevés, avec respectivement 61 et 52 %.

Références Bibliographiques :

COTE M., 1983, L'eau en Algérie, mise en œuvre et utilisation. Essai de mise au point. Colloque (Constantine, 10-13 avril 1983), *L'Eau en Algérie : ressources et utilisations*, Université de Constantine, Institut des sciences de la terre, 16 p.

FRECAUT R. et PAGNEY, 1983, *Dynamique des climats et de l'écoulement fluvial*, Masson, Paris, 239 p.

LABORDE J-P., 1997, *Les différentes étapes d'une cartographie automatique : exemple de la carte pluviométrique de l'Algérie du Nord*. Université de Nice-Sophia-Antipolis, U.R.A. 1476 du C.N.R.S., 7 p.

MEBARKI A., 1982, Le bassin du Kébir-Rhumel (Algérie) : hydrologie de surface et aménagement des ressources en eau. Univ. Nancy II, *thèse doctorat de 3^e cycle*, 304 p. (Edition O.P.U., Alger, 1984)

MEBARKI A., 1999, Approche hydrologique des bassins du Nord-Est algérien. Actes des journées d'information et d'étude (Constantine, 20-21 oct. 1998), *La nouvelle politique de l'eau, les agences de bassins hydrographiques et le bassin Constantinois-Seybouse-Mellegue*, A.B.H.-C.S.M., p.22-30.

MEBARKI A., 2000, Etiages, rejets et protection des ressources en eau des bassins « méditerranéens » de l'Algérie orientale, *Géocarrefour*, Lyon, vol.75 4/2000, p. 399-416.

OLIVRY J-C., 1986, *Fleuves et rivières du Cameroun*, Coll. « Monographies hydrologiques de l'O.R.S.T.O.M. » n°9, Paris, 733 p.

REMENIERAS G., 1980, *L'hydrologie de l'ingénieur*, Eyrolles, Paris, 456 p.

SAMIE C., 1956, *Monographie du bassin de la Mafragh*, Annuaire hydrologique de l'Algérie (année 1956-57), Alger, p. 1-67.

VILLES MOYENNES, HYPERTROPHIE ET EQUILIBRE MICRO REGIONAL CAS DES WILAYAS DE BATNA ET BISKRA

Par FARHI Abdallah

Maître de conférences. Université de Biskra
Chercheur associé au C.R.S.T.R.A

ملخص:

تعرف ولايتا باتنة وبسكرة على غرار باقي ولايات الوطن مشاكل التموقع والتمفصل المجاليين. فبالإضافة إلى نسبة الزيادات الطبيعية المعتدلة، يشكل احتواء المدن الأم لأغلبية مشاريع قطاعي الصناعة والخدمات أحد الأسباب الرئيسية في استقطاب الكثير من سكان الأرياف مما اثر سلبا على النمو الديمغرافي لمقرات الولايات وأدى بها إلى التضخم والاختناق على المستوى الإقليمي والترتيب المدني وعدم القدرة على تلبية احتياجات السكان. مما يطرح التساؤلات التالية: كيف يمكن القضاء على الاختلال في التوازن المدني؟ أين تحدد مواقع الاستثمارات المستقبلية؟ كيف يمكن معالجة التضخم العمراني؟ هذا ما تحاول المقالة الإجابة عنه.

RÉSUMÉ :

Les wilayas de Biskra et Batna, à l'instar des autres wilayas du pays, connaissent des problèmes de localisation et d'articulation spatiales. La concentration des investissements surtout dans les secteurs secondaire et tertiaire au niveau des chefs-lieux de wilaya a drainée une forte population rurale. Cette dernière, conjuguée au taux élevé du croît naturel, a favorisée l'hypertrophie de ces villes moyennes relativement à leurs espaces micro-régionaux. Cette maladie urbaine est expliquée par un développement à deux vitesses. La tête croît plus vite que le corps et prend des dimensions disproportionnées par rapport à l'ensemble. Les conséquences ne peuvent être que néfastes. L'insalubrité, les quartiers informels, la clochardisation la ruralisation et le congestionnement sont devenus les caractéristiques de Biskra et Batna qui n'arrivent plus à répondre aux besoins de leurs habitants. Ce qui suscite les questions suivantes: comment et où va-t-on chercher les pôles d'équilibre qui pourront venir en contre poids aux villes hypertrophiées? où localiser les investissements à l'avenir? comment traiter la macrocéphalie urbaine? C'est ce à quoi ce papier tente d'apporter réponse.

ABSTRACT:

The wilayas of Biskra and Batna, like other wilayas of the country, know these problems of location and spatial articulation. The concentration of investments especially in tertiary and secondary sectors to the level of chief-places of the wilaya has drained a strong rural population. The latter, conjugated to the high rate of natural growth, has favoured the hypertrophy of cities of Batna and Biskra with respect to their micro-regional space. This urban sickness is explained by a two speed development. The head grows more rapidly than the body and takes disproportionate dimensions as compared to the totality. Consequences can be only ominous. The lack of sanitary conditions, informal settlements, ruralisation and congestion have become characteristics of Biskra and Batna that no longer arrive to reply to the needs of their residents. What arouses the next questions: how and where are we going to seek poles of balance who will be able to come in against weight to hypertrophied cities? Where to localise investments in the future? How to treat the urban macrocephalia? This paper tries to give an answer.

INTRODUCTION

Face aux problèmes de la macrocéphalie urbaine et à l'hypertrophie des grandes et moyennes villes, les pouvoirs publics en Algérie ont opté pour une nouvelle politique de l'aménagement du territoire. La création de villes nouvelles comme nouveaux pôles d'organisation, d'orientation et de régulation de la croissance est le moteur de cette politique. L'objectif principal est la décongestion des métropoles et la déconcentration des activités et de l'habitat. (Ministère de l'équipement, 1987).

Mais la situation actuelle des différents secteurs liés à la production de la ville laisse planer le doute quant à l'atteinte des objectifs préconisés. La faiblesse tant quantitative que qualitative dans la production de logement, la mauvaise situation des entreprises de réalisation, et l'environnement économique et social encore plus contraignant que par le passé ne plaident pas en faveur de cette option.

Deux wilayas de l'Est algérien souffrent de la congestion de leurs chefs-lieux (Batna et Biskra) qui n'arrivent plus à répondre aux besoins de leurs habitants.

La solution "ville nouvelle" est présentée par les décideurs locaux comme étant incontournable pour toutes stratégies de développement. L'opération « Imedghassen », lancée depuis quelques années, pour désengorger la ville de Batna, est à son point de départ. Elle bute sur des problèmes fonciers et financiers. La ville mère continue encore d'accuser l'affluence de nouveaux migrants. Et le fossé est davantage creusé entre cette dernière et le reste de la wilaya.

De la même manière, les pressions exercées par les besoins sans cesse croissants de la population ont favorisé la croissance rapide et anarchique de la ville de Biskra. Les différents plans de développement n'ont pas réussi à contrecarrer le poids de cette dernière relativement au reste des centres de la wilaya. Pour les deux cas, les résultats sont négatifs : ruralisation, clochardisation, dysfonctionnement et déséquilibre sont aujourd'hui les caractéristiques majeures de l'espace surtout urbain. Devant cette situation, une démarche globale a été adoptée. Elle consiste à mettre sous la lumière, non seulement les villes congestionnées, mais aussi tous les centres qui gravitent autour et avec lesquels elles entretiennent des relations. L'analyse systémique (Lapierre, 1992) nous a aidé à saisir la réalité spatiale de chaque wilaya. Les monographies et les enquêtes sur terrain ont permis d'identifier la dynamique de chaque espace. La trame spatiale, l'armature spatiale et le fonctionnement de l'espace sont les axes à travers lesquels les deux cas étatiques ont été analysés.

MILIEUX PHYSIQUES ET OCCUPATION HUMAINE DANS LES WILAYAS DE BISKRA ET BATNA: LE DECALAGE

Les wilayas de Biskra et de Batna sont caractérisées par des milieux physiques riches, diversifiés, mais en même temps ingrats et relativement hostiles. La richesse des supports biskri et batnéen réside dans leur variété. Les zones de montagne, les plaines, les hautes plaines, les parcours steppiques ainsi que les chotts et quelques zones de sable représentent les grands ensembles géographiques de ces deux micro-régions. Les grandes potentialités en eau dont elles jouissent ne sont que faiblement exploitées. Les centres dont les taux de satisfaction en eau potable atteignent la norme ministérielle (150 litres par habitant par jour) sont peu nombreux et ne dépassent pas 20%.

Pour Biskra, plus de 80% de l'eau mobilisée est affectée à l'agriculture qui consomme par année 504 millions de m³ sur 629 millions de m³. L'alimentation en eau potable vient en seconde position avec 121 millions de m³. L'eau agricole et l'eau domestique totalisent 99,5% de l'ensemble du volume affecté. Les 0,5% exploités par l'industrie traduisent la faiblesse de ce secteur. La wilaya de Biskra dispose actuellement de deux barrages: Foug El Gherza avec 43 millions de m³, dessert la région de Sidi Okba et Fontaine des Gazelles avec 55 millions de m³ dans la région d'El Outaya.

La mobilisation des eaux de surface pour la wilaya de Batna est assurée par la petite et moyenne hydraulique.

Dix neuf retenues collinaires mobilisant 500 000 M³/an sont recensées. (Direction de l'hydraulique de la wilaya de Batna, 1998).

L'ensablement rapide des retenues et la perméabilité des formations géologiques constituent des contraintes naturelles à l'extension de ce type d'ouvrage.

Cependant il faut noter qu'il n'y a pas que les retenues collinaires qui sont utilisées pour la mobilisation des eaux de surface mais aussi les "ceds", construits généralement en terre qui arrivent malgré les pertes importantes dues à la nature du matériau utilisé à mobiliser 2880 l/s. Mais les ressources les plus utilisées dans les domaines de l'alimentation en eau potable, l'agriculture et l'industrie dans la wilaya de Batna sont les eaux souterraines. Un grand nombre de forages assure la mobilisation de ces potentialités. Selon la Direction de l'hydraulique, la wilaya compte 210 forages. 40% sont implantés dans les plaines de Barika, Aïn Djasser et El Madher (ressources importantes).

Au plan démographique, la répartition de la population sur l'ensemble des nœuds est déséquilibrée. La concentration touche les grandes agglomérations et particulièrement les chefs-lieux de wilayas, qui abritent, pour les deux cas, près du tiers de la population totale de chaque wilaya. En matière d'activités, le tertiaire (plus de 75%) domine les autres secteurs.

L'agriculture et l'industrie battent de l'aile et arrivent difficilement à offrir de l'emploi. Alors que les communes, analysées et hiérarchisées, présentent de grandes disparités tant au niveau des équipements et de la démographie qu'au niveau de l'économie et du social. Pour les deux wilayas, les trames support et celles de l'occupation humaine, une fois superposées, donnent des trames spatiales dont les mailles sont mal-ajustées.

Hypertrophie des chefs-lieux de wilayas et hypercephalie des micro-régions

Différentes méthodes ont été utilisées pour classer les centres de chaque wilaya (Zipf, Beckman, Côte etc.). Les hiérarchies fonctionnelles et statistiques à bases démographiques, mettent en exergue, non seulement, l'hypertrophie des villes de Batna et Biskra à l'échelle micro-régionale, mais montrent aussi des systèmes incohérents.

Le rôle fonctionnel des différents centres est saisi à travers l'ensemble des services qu'ils mettent à la disposition des habitants et le rayonnement qu'ils exercent sur l'espace. Les équipements, les activités commerciales de détail, les activités de desserte, la fonction administrative et les populations desservies, sont les critères qui ont permis la hiérarchisation synthétique de chaque centre dans les systèmes considérés (Côte, 1982). La pyramide des centres classés par niveaux de la wilaya de Biskra montre trois faits importants.

La domination de la ville primatale, la faiblesse des relais intermédiaires et surtout une cassure entre les niveaux 8 et 6 qui traduit un net déséquilibre dans l'armature.

Par contre, celle de Batna montre d'une part un système dominé par la ville mère et d'autre part, une grande faiblesse des relais intermédiaires et une base très large de centres sous équipés. Ce qui prouve une fois de plus le déséquilibre et l'incohérence de l'armature spatiale.

Les pyramides des niveaux des wilayas de Batna et Biskra, qui divergent du point de vue nombre de centres par strate, présentent une même lecture d'ensemble : domination des villes primatiales, faiblesse des relais intermédiaires et cassures sommitales.

Les villes de Batna et Biskra, respectivement de niveaux 9 et 8, n'ont pas de centres seconds. La hiérarchie démographique et la hiérarchie fonctionnelle s'accordent sur un même principe : l'incohérence des deux systèmes à ce niveau. Les éléments structurants ponctuels et linéaires des deux wilayas sont en déséquilibre par rapport au territoire et à la démographie, et de ce fait, présentent des armatures spatiales relativement fragiles (Farhi, 2000).

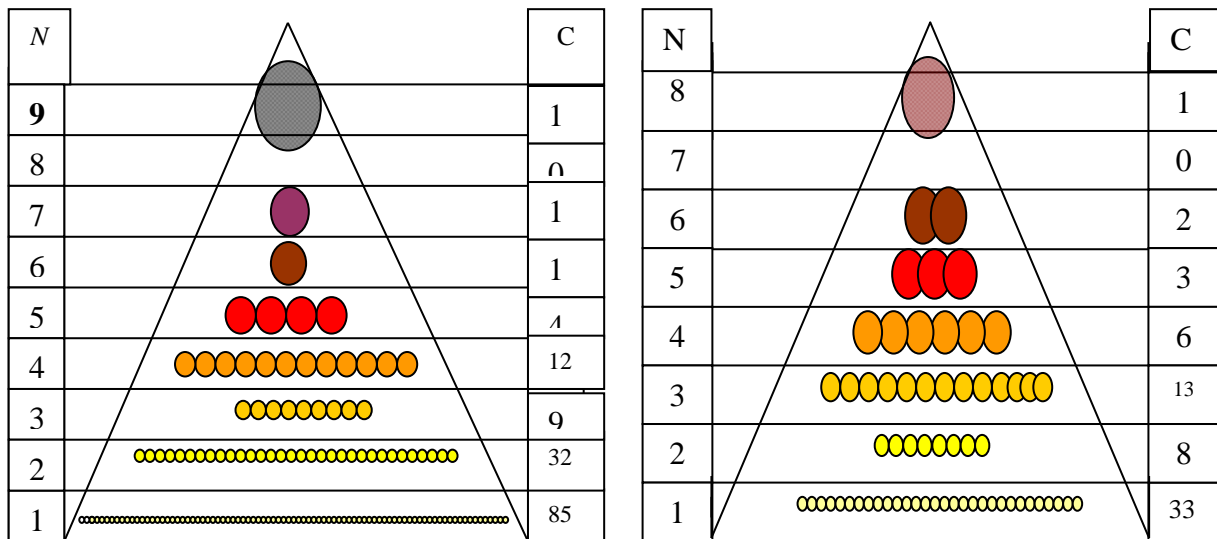


Fig. n° 01: Pyramides des centres des wilayas de Batna (à gauche) et de Biskra (à droite) classés par niveaux selon la moyenne des indicateurs ABCDE.

Source : A.FARHI, 1999.

BISKRA: Omniprésence et dysfonctionnement

Cinq aires d'influence se dessinent dans l'espace biskri. A l'Ouest, Tolga joue pleinement son rôle. On retrouve au niveau de ce sous espace les trois niveaux de fonctionnement. Les hameaux et lieux dits (Elhania, El Amri, Oum Messaoud, Hassi Khelifa, Brakma, Ain Kerma, Draa Betikh etc) dessinent des micro-espaces autour de Ghrous, Foughala, Bouchagroune, Lioua, Bordj Ben Azzouz. Les flux de ces derniers convergent sur Tolga de laquelle se dirige un dernier grand flux sur Biskra. Cependant, Ourlal et Mlili ainsi que les micro-centres qui gravitent autour (Benthious, Guerdema, Bigou, Zeribet Ben Ouara) court-circuitent Tolga et s'adressent directement à Biskra même pour les services élémentaires. Plus à l'Ouest, le duo Ouled Djellal-Sidi Khaled très proches l'un de l'autre (07 km) représente en réalité une seule tête commandant cette région sans la maîtriser totalement.

Les agglomérations limitrophes avec la wilaya de Msila (Oum Legrad, Biath, Labouas, Chouach) sont partagées

entre Ouled Djellal et Ain El Melh, alors que la population de Still (wilaya d'El Oued) est partagée entre El Mghaier et Ouled Djellal pour les besoins hebdomadaires. Tous les deux s'adressent par contre à Biskra pour les besoins supérieurs. A l'Est, Zeribet El Oued et Sidi Okba arrivent tant bien que mal à esquisser des micro-espaces autour d'eux pour les services inférieurs et intermédiaires mais sont court-circuités pour les services supérieurs. Ils ne jouent pas pleinement leurs rôles. Les populations tombent généralement sur Biskra pour leurs besoins occasionnels. Sur la marge limitrophe Est, la zone éparsée de Mitta (Wilaya de Khenchela) qui connaît ces dernières années un essor considérable dans le domaine de l'agriculture s'adresse directement à Zeribet El Oued pour tous les besoins de ses habitants y compris les plus élémentaires.

Dans la partie centrale de la wilaya et précisément au niveau du couloir Nord-Sud (Axe El Kantara-Chegga), quelques micro-espaces sont organisés autour de Outaya, Djemorah et Mchouneche qui se limitent uniquement aux services élémentaires et quelques services intermédiaires.

Un fait important est à signaler, les centres de Branis, Ouled Said, Ain Zaatout, Driss Amor, Zaatcha s'adressent directement à Biskra qui se voit octroyé à la fois trois niveaux de services. Même pour les services élémentaires, les habitants de ces centres « tombent » sur le chef-lieu de wilaya. La topographie accidentée de l'extrême Nord de la wilaya fait d'El Kantara un centre sans influence sur les douars avoisinants.

Il est par contre partagé entre Batna et Biskra en ce qui concerne les besoins occasionnels. Cette convergence de flux de différentes natures sur Biskra confirme d'une part son congestionnement et son hypertrophie et d'autre part l'absence de sous-espaces pouvant la seconder du fait de son omniprésence sur l'ensemble de l'espace wilayal.

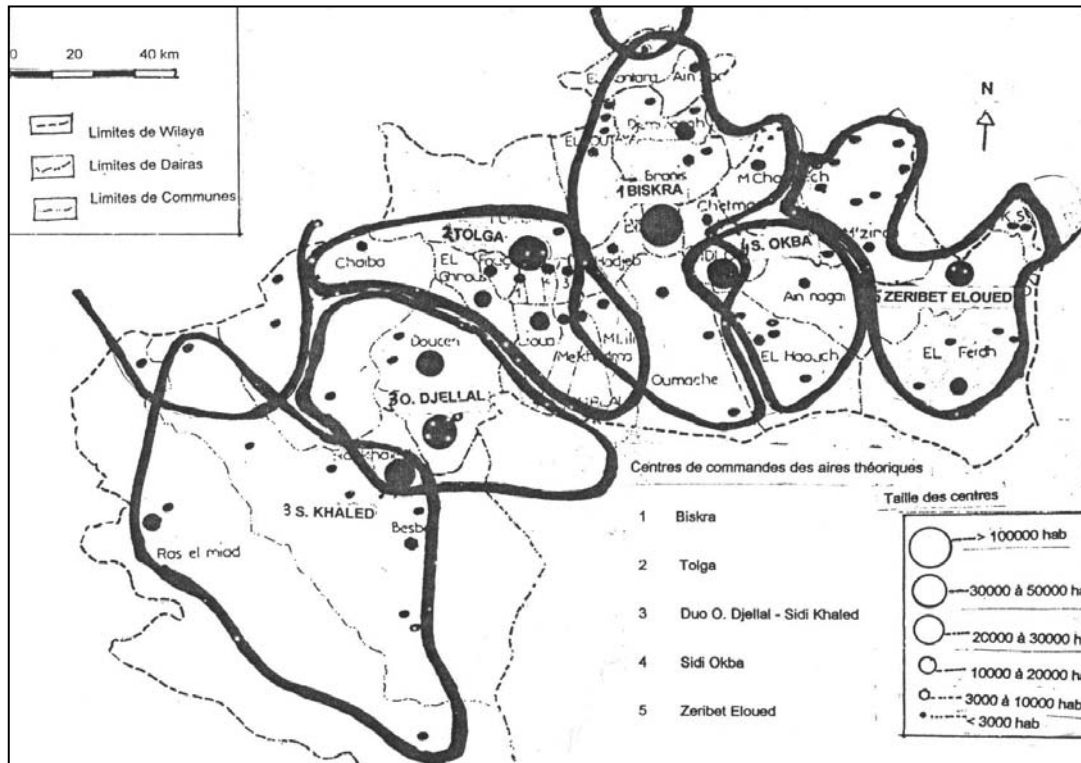


Fig. N° 02: les aires d'influence théoriques selon le modèle Reilly : P1.P2/D2
Source : FARHI. (1998).

BATNA: Polarisation de l'espace wilayal

La ville de Batna, à travers différents modèles d'analyse (Berry, 1971) est confirmée en tant que place centrale majeure avec une population desservie entrant dans son aire directe de l'ordre de 417 000 habitants, soit 41% de la population totale de la wilaya. Suivie de loin par Barika et Ain Touta qui arrivent à rayonner sur des espaces desservant respectivement 124 500 et 84 200 habitants. L'aire d'influence d'Arris au sud-est s'étale sur la partie montagneuse englobant les dairas de Tkout, Ichemoul et en partie celles de Menaa, Bouzina et Theniet El Abed. La population entrant dans son aire de marché est évaluée à 79 520 habitants. Ngaous dessert 51 630 habitants. Merouana, Ras El Aioun et Chemora desservent moins de 50 000 habitants chacun.

Si la comparaison des modèles gravitaires de Reilly et Reilly-Converse (1931) basés sur les indicateurs de population, de téléphone et de centralité commerciale montre une certaine concordance sur les centres de commande des sous-espaces du système Batna, elle fait cependant ressortir certaines divergences quant aux limites de leurs aires d'influence.

Selon les aires d'attraction combinées (téléphone + population), Ain Djasser au nord, Menaa et Bouzina au sud émergent dans le sous-espace batnéen. Alors que les aires de marché les partagent respectivement entre le sous-espace merouani et celui d'Arris. Tandis qu'à l'Ouest, Djezar qui fait partie du sous espace bariki est partagé entre les wilayas de Msila et Batna.

Sept aires d'influence se dessinent. A l'Ouest, Barika joue pleinement son rôle. On retrouve les trois niveaux de service. Les agglomérations secondaires de Ouled Derradj, Ouled Si Ali et Ouled Aiche dessinent des micro-espaces autour de Djezar, Mdoukal, Azi Abdelkader et Bitam. Ces derniers s'adressent à leur tour à Barika qui commande ce sous-espace et qui se tourne vers Batna pour les services supérieurs. L'attraction partielle de Djezar par Msila est due selon les enquêtés à des considérations sociologiques datant de la période où le centre était rattaché administrativement à cette dernière (avant le découpage de 1984). Certains habitants de Djezar avaient investi dans le commerce à Msila, des relations familiales s'étaient établies et continuent à être entretenues jusqu'à présent.

Pour l'hôpital, l'université, le bureau d'études techniques, le laboratoire d'analyses médicales, les habitants de Djezar s'adressent à Batna. Le duo Ngaous-Ras El Aioun autour desquels gravitent les centres de Guigba, Rahbat, Boumagueur, Gosbat, Ouled Si Slimane commande un sous-espace qui n'arrive à assurer que deux niveaux de service (quotidiens et hebdomadaires). Ain Touta au sud, Merouana au Nord, Chemora au nord-est et Arris au sud-est rayonnent sur des espaces plus ou moins accidentés et organisent autour d'eux des micro-espaces qui assurent les besoins quotidiens et hebdomadaires de la population. Tous les centres s'adressent à la ville de Batna pour les services supérieurs.

Ce qui la rend très sollicitée et par la même occasion incapable de répondre à tous les besoins d'autant plus que son aire d'influence directe s'étale sur l'espace du Nord au sud, de Ain Djasser à Menaa et comprend une multitude de centres plus ou moins importants (Tazoult, El Madher, Ain Yagout, ain Djasser, Oued Chaaba etc.) qui s'adressent à Batna pour les trois niveaux de service (inférieurs, intermédiaires et supérieurs). Le congestionnement provient aussi de la pression exercée sur le chef-lieu de wilaya par les micro-centres de ce sous-espace qui, même pour les services élémentaires, voient leurs habitants tourner vers Batna en court-circuitant les chefs-lieux de communes et de Daïras les plus proches.

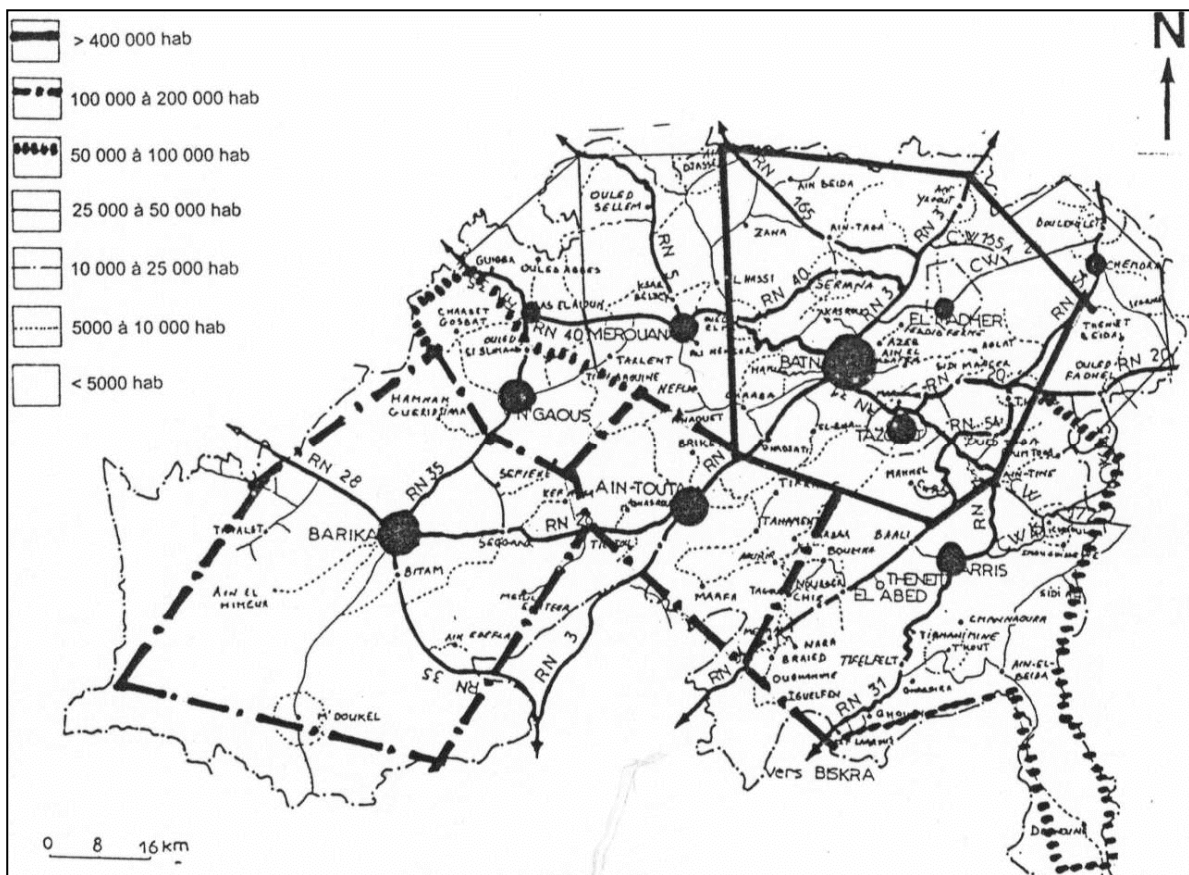


Fig. n° 03 : les aires d'influence de la wilaya de Batna selon le modèle Reilly-Converse
Source : Farhi, (1999).

Désarticulation entre espaces administratifs et fonctionnels

Administrativement, les wilayas de Biskra et Batna ont subi divers découpages et redécoupages. Aujourd'hui, elles comptent respectivement trente trois et soixante et une communes commandées par 12 et 21 Daïras commandées à leur tour par des chefs-lieux de wilaya. La réglementation régnant sur les relations entre les collectivités locales est hiérarchisée.

Les flux de décisions administratives sont d'ordre pyramidal. La décision part de la wilaya, transite par la Daïra et atterrit au niveau de la commune, qui l'applique aux centres rentrant dans sa circonscription juridique. La traduction de cette hiérarchie administrative en espaces permet de dessiner différentes aires d'influence administrative.

Des micro-espaces sont organisés autour des centres chefs-lieux de communes qui commandent les agglomérations secondaires, les hameaux et lieux-dits. Des sous espaces dairaux rayonnent sur différentes communes.

L'on remarque que certains chefs-lieux de Daïras ne commandent que leur propre chef-lieu de commune, les autres commandent de deux à cinq communes. La superposition des espaces, sous espaces et même micro-espaces administratifs et fonctionnels permet une lecture à trois niveaux. Le premier niveau concerne les micro-espaces fonctionnels qui ne coïncident pas avec les micro-espaces administratifs dans les régions Nord et Ouest de la wilaya de Biskra. Besbes commande fonctionnellement des agglomérations secondaires commandées administrativement par Ras El Miad (Hassi Smara et Hassi Berrekhem). Oumache, Mlili, Ourlal, El Hadjeb, Branis, Ain Zaatout ainsi que leurs agglomérations secondaires dépendent administrativement de leurs propres chefs-lieux de communes mais s'inscrivent dans l'aire d'influence de Biskra pour les besoins quotidiens.

Les micro-espaces administratifs et fonctionnels s'emboîtent et s'accordent à l'Est de la wilaya mis à part Khanguet Sidi Nadji et Mitta qui entrent dans l'espace fonctionnel de Zeribet El Oued (besoins quotidiens). Le deuxième niveau correspond aux sous-espaces. Nous avons d'un côté cinq sous-espaces fonctionnels, de l'autre, douze sous-espaces administratifs. La désarticulation se situe en 3 points de l'espace. Pour les services intermédiaires, Chaiba entre dans le sous-espace de Tolga alors qu'administrativement, elle dépend de Ouled Djellal. Foughala est un chef-lieu de daïra qui a sa propre aire administrative mais dépend fonctionnellement de Tolga. Alors que Ourlal qui commande administrativement une aire composée de cinq communes (Lioua, Mlili, Mekhadma, Oumache et Ourlal) voit cette dernière partagée fonctionnellement entre Tolga et Biskra. La désarticulation des sous espaces au Nord de la wilaya est aussi à souligner. El Kantara, Djemorah, Outaya et Mchouneche constituent des aires administratives indépendantes les unes des autres mais se voient regroupées dans la même aire fonctionnelle biskrie. Le troisième niveau de lecture touche les aires d'influence relatives aux services supérieurs. Une relative cohérence est à signaler. Cependant, au niveau de quelques marges limitrophes, l'administratif n'arrive pas à épouser le fonctionnel. Trois espaces perturbent la cohérence wilayale.

L'agglomération de Still (localité appartenant administrativement à la wilaya d'El Oued) tourne le dos fonctionnellement à cette dernière et s'inscrit pour ses besoins hebdomadaires dans les sous-espaces d'Ouled Djellal et de Mghaier et supérieurs dans le sous-espace biskrie. Les agglomérations limitrophes à la wilaya de Msila (Chouach, Lebouas, El Biath et Oum Legrad) faisant partie administrativement de l'aire d'influence biskrie sont partagées pour leurs différents besoins de services entre Ouled Djellal et Ain El Melh (Wilaya de Msila). Alors qu'à l'Est, la zone agricole éparse de Mitta (Wilaya de Khenchela) dépend fonctionnellement du sous-espace Zerib.

Pour Batna et mis à part la Daïra de Ras El Aioun qui commande en plus de son propre chef-lieu, cinq autres communes (Guigba, Rahbat, Ouled Sellam et Talkhempt) et à un degré moindre celle de Merouana qui en

commande quatre, toutes les autres Daïras ne rayonnent que sur deux ou trois communes chacune. La projection de cette répartition sur l'espace se traduit par un déséquilibre entre les aires d'influence administratives elles même, non seulement par rapport à la progression de Christaller qui, généralement est de raison 7, mais aussi par rapport aux effectifs de population et aux superficies. La Daïra de Batna qui compte trois communes (Batna, Fesdis et Oued Chaaba) s'étale sur une superficie de 447 km² et totalise une population de 276 317 habitants alors que celle de Seggana par exemple a une superficie qui fait presque deux fois celle de Batna (665 km²) et une population trente huit fois moindre que cette dernière (7362 habitants.).

La superposition des espaces administratifs et fonctionnels montre des inadéquations à différents endroits. Les chevauchements partiels sont dus au nombre très élevé de sous-espaces administratifs (vingt et un) relativement au nombre de sous-espaces fonctionnels (sept).

Toutes les communes de la Daïra de Djezar (Ouled Ammar et Azil Abdelkader) ainsi que la commune de Seggana entrent dans l'aire fonctionnelle barikie. Tilatou qui dépend administrativement de la daïra de Seggana émerge dans l'aire fonctionnelle de Ain Touta. La daïra de Ouled Si Slimane, composée administrativement des communes de Lemcen et Taxlent disparaît fonctionnellement entre les aires de Merouana et du duo Ngaous-Ras El Aioun. Huit communes (Foum Toub, Ichemoul, Inoughissene, Kimmel, Tkout, Ghassira, Chir, Theniet El Abed) dépendant administrativement des daïras de Tkout, Ichemoul et Theniet El Abed se fondent dans l'aire fonctionnelle arriosoise. Au nord-est, l'aire fonctionnelle de Chemora rayonne sur deux sous-espaces administratifs (sa propre daïra et celle de Timgad). Alors que le sous espace le plus important de la wilaya du point de vue fonctionnel est celui commandé par la ville de Batna. Sept daïras et vingt communes en font partie. Ain Djasser, Seriana, El Madher, Tazoult, Bouzina et Mena, centres de commande importants sur l'échelle administrative se voient regroupés dans le même sous-espace batnéen.

Equilibre et cohérence des deux espaces micro régionaux

La reconstruction spatiale des deux wilayas repose sur des principes relevant des grandes orientations nationales à savoir : la stabilité des populations rurales et l'égalité des chances pour tous les habitants face à l'accès aux biens et aux équipements. La correction de l'espace batnéen exige la déconcentration des équipements, des investissements et des décisions, au profit d'autres relais plus ou moins importants. La ville nouvelle de Imedghassen, binôme de Batna, de niveau 8 (selon les données prévisionnelles), peut jouer le rôle de centre majeur au Nord de la wilaya. Arris, à l'Est, devra être l'objet d'une politique volontariste. L'amélioration des voies routières et l'implantation d'équipements correspondant au niveau 7 sont plus que nécessaires. Alors qu'au Sud-Ouest, Barika, qui existe de fait, anime bien son espace.

D'autres relais de niveaux inférieurs, bien répartis sur l'espace wilayal, peuvent contenir les populations rurales pour peu que quelques équipements de base et quelques voies revêtues y soient réalisés. La bonne répartition des nœuds sur le territoire batnéen ne plaide pas en faveur de la création de nouvelles agglomérations. Les centres existants sont capables de supporter la charge de la ville de Batna. Il suffit tout simplement de connaître leurs niveaux fonctionnels afin de pouvoir résoudre les problèmes d'articulation spatiale et de localisation des nouveaux projets.

De la même manière, la macrocéphalie biskrienne peut être guérie par le remède de l'équilibre. Sidi Okba et Tolga doivent être renforcés et promus au niveau 7. Leur renforcement permet non seulement à la ville de Biskra de respirer, mais aussi à desservir les sous-espaces Est et Ouest, plus peuplés que le Nord et le Sud. Le choix de cet axe court se justifie par leurs positions centrales dans leurs sous-espaces considérés et par l'importance des bassins démographiques qui les entourent. Plus à l'Est et à l'Ouest, Zeribet EL Oued et le duo Ouled Djellal-Sidi Khaled (axe long), de niveau 6, animent non seulement leurs aires respectives, mais aussi Still et Mitta (appartenant administrativement aux wilayas d'El Oued et de Khenchela) qui, pour des raisons fonctionnelles, doivent être rattachées à la wilaya de Biskra.

Ces exemples d'analyse peuvent être appliqués à toutes les wilayas du pays. La recherche de la cohérence wilayale passe par la maîtrise des relations qui caractérisent les centres de différents niveaux. De la zone éparse à la ville primatale, l'animation est assurée par l'effet de polarisation autour de micro-centres, petites ou moyennes villes. Ces pôles d'équilibre se partagent le poids que doit supporter la ville hypertrophiée. Les limites des systèmes locaux (communes, Dairas, wilayas) sont définies par la concordance des limites administratives et fonctionnelles. Cette approche s'applique aussi aux systèmes plus larges que doivent représenter les régions. Les progressions administratives et fonctionnelles, selon Christaller (1966), doivent s'approcher respectivement de l'ordre de 7 et 3.

Références Bibliographiques :

- Beckman MJ.(1958). City hierarchies and the distribution of city size, economic development and cultural change.
- Brian JL Berry.(1971). Géographie des marchés et du commerce du détail, Armand Colin, Paris.
- Bureau d'études de la wilaya de Batna (BET), 1997.
- Direction de la planification et de l'aménagement du territoire de la wilaya de Batna (DPAT), 1998.
- Christaller W.(1966). Die zentralen orte in suddeutschland Iena : G Fisher 1938.
- Traduction anglaise : central places in southern Germany Englewood cliffs NJ, Prentice hall.
- Côte M. (1982). Methodologie d'approche in revue Rhumel n° 2, Constantine.
- Direction de l'hydraulique de la wilaya de Batna (DHW), 1998.
- Direction des mines et de l'industrie de la wilaya de Batna (DMI), 1998.
- Direction des services agricoles de la wilaya de Batna (DSA), 1998.
- Direction de la planification et de l'aménagement du territoire de la wilaya de Biskra (DPAT), 1997.
- Direction de l'hydraulique de la wilaya de Biskra (DHW), 1997.
- Farhi.A (2000), thèse de Doctorat d'état en urbanisme, villes nouvelles ou villes d'équilibre, cas de Biskra et de Batna.
- Lapierre JW.(1992). L'analyse des systèmes, l'application aux sciences sociales, Syros, Paris.
- Ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire.(1987). Demain l'Algérie (en arabe), Alger, 359p.
- Reilly W. (1931). The law of retail gravitation, the knickbrocker press, New York.
- Zipf GK. (1949). Human behaviour and the principle of least effort, Addison wesley press, Cambridge.

VISAGE ET ROLE DES QUARTIERS SPONTANES DANS LA CENTRALITE DE LA VILLE : CAS DE OUED SKHOUN A GUELMA

Par Nadia KERDOUD
Université d'Annaba

مقدمة :

إن التمدن العفوي بالجزائر في هذه الأيام يفرض نفسه كتطور تخصيص المجال الحضري ، و سمحت المقاومة و من بعدها الاندماج بمرور هذه المناطق العفوية من واقعة مهمشة وغير شكلية إلى واقعة حضرية غالبية. بأخذ هذه الواقعة الحضرية الغالبة كنقطة بداية و التي هي اليوم وادي السخون ، فإن هذا المقال يبين توضيح الدور الذي يلعبه وادي السخون في مركزية ولاية قالمة.

INTRODUCTION :

L'urbanisation spontanée en Algérie s'impose de nos jours comme un processus d'appropriation de l'espace urbain. Résistance puis intégration ont permis le passage de ces zones spontanées d'un fait marginalisé et informel à un fait urbain dominant.

Prenant comme point de départ ce fait urbain dominant qu'est aujourd'hui Oued Skhoun, la présente intervention s'attache à démontrer le rôle que joue Oued Skhoun dans la centralité de la ville de Guelma.

INTRODUCTION :

The spontaneous urbanization in Algeria is essential nowadays like a process of appropriation of urban space. Resistance then integration allowed the passage of these spontaneous zones of marginalized and abstract to an urban fact dominating.

Taking as starting point this urban dominating fact that is Oued skhoun today, the present intervention attempts to show the role that Oued skhoun plays in the centrality of the town of Guelma.

Pourquoi le choix de Oued Skhoun ?

Oued Skhoun fait la spécificité de Guelma en tant que quartier spontané, il est important mais surtout il est massif, constituant un seul ensemble, unique, s'étalant sur une superficie de 127 ha, peuplant environ 50% de la population guelmoise. De plus il est situé tout près du centre ville, côtoyant la ville dans sa partie sud-ouest, phénomène rare dans les autres villes algériennes.

« ...la forme urbaine est un processus continu et l'on ne peut pour la comprendre négliger les périodes antérieures qui ont conditionné son développement et qui l'ont littéralement formées... »¹. Une rétrospective sur la genèse du quartier dans ce sens est nécessaire afin de saisir le sens que possède Oued Skhoun structurellement, fonctionnellement et symboliquement à Guelma. Pour cela l'on insistera sur deux périodes essentielles qui ont fortement contribué à son affirmation, et correspondant d'abord au rôle du foncier, ensuite au rôle de l'Etat.

I- Genèse du Quartier

I-1 Oued Skhoun : avant 1954

Oued Skhoun en tant qu'espace physique apparent n'était pas mis en évidence, seule une série de fermes agricoles appartenant à des particuliers parsemait de part et d'autre l'oued, appelé « Oued Skhoun », nom rappelant l'eau chaude s'écoulant au fond du talweg (voir figure 1).

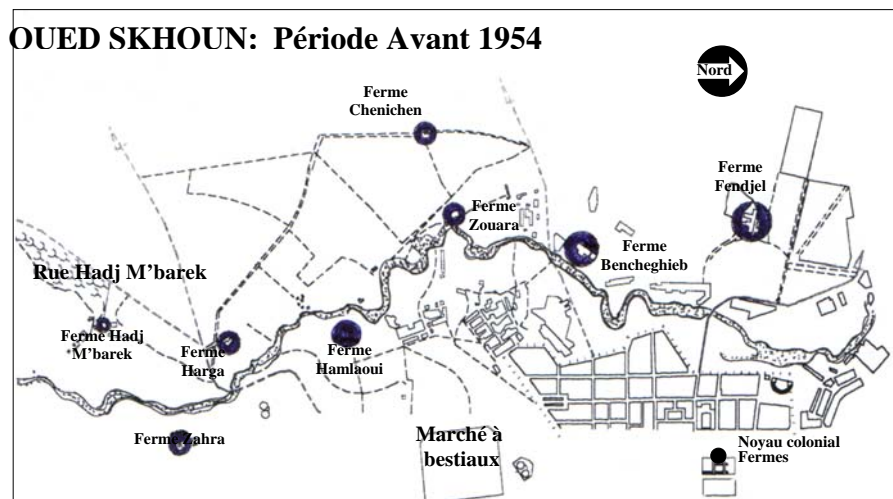


Figure 1 : Oued Skhoun, avant 1954, une organisation autour des fermes

I-2 Oued Skhoun : 1954-1962

L'entité de Oued Skhoun a été marquée par la construction du camp Ain Defla en 1959 au nord, ce qui a permis l'éclosion des premières habitations précaires (bidonvilles), évaluées à 500 constructions durant cette période.

I-3 Oued Skhoun : 1962-1977, le rôle du foncier

Les conditions sanitaires ayant été beaucoup améliorées (le croît naturel est estimé à cette période à 3.2 % par an), la population a triplé ; elle est passée de 10 017 habitants en 1966 à 35000 habitants en 1977.

Cet effectif de population obtenu s'explique par l'importance de la masse des ruraux qui n'ont cessé d'affluer vers la ville. Les raisons sont multiples :

- la création de trois unités industrielles en 1973 dans la ville de Guelma.
- la promotion de la ville au rang de chef lieu de Wilaya.
- l'immigration d'habitants à partir des communes avoisinantes encouragée par les possibilités d'emploi et l'accession à un lieu de promotion qu'est la ville.

Oued Skhoun prît de l'ampleur pour occuper 70 ha en 1977, groupant 35 000 habitants dans un parc logement estimé à 3600 logements². Ce qui représentait déjà un poids démographique important , mais considéré comme une composante de la ville, entièrement sous- intégrée, car le moindre élément du confort était absent : eau, électricité, gaz, équipement...etc

ANNEE	SUPERFICIE (ha)	POPULATION Habitants	LOGEMENTS	BIDONVILLE	TOL HAB/LOGT
1977	70	35 000	3600	321	9.6

Table 1: Situation de Oued Skhoun en 1977

Le statut foncier des terrains a beaucoup contribué à la multiplication de l'habitat spontané à Oued Skhoun. En effet, les propriétaires du terrain ont joué le rôle de régulateurs et de générateurs de la production de l'espace avec l'absence le plus souvent d'une quelconque assistance technique (voir figure 2).

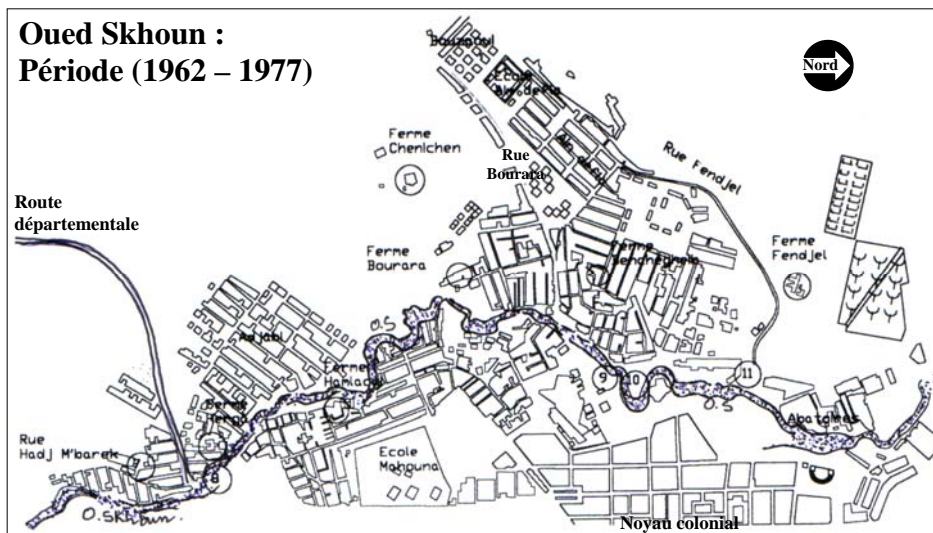


Figure 2 : Oued Skhoun, l'égout à ciel ouvert de 1977.

Les premières ventes ont débuté pendant la guerre de libération sous formes de lots – jardins, selon l'enquête menée sur terrain, mais ce n'est qu'au début des années 70 que les propriétaires se sont rendus compte qu'il fallait exiger un prix pour le mètre carré, les transactions s'effectuaient sous seing privé et la taille des terrains vendus variaient entre 50 et 200 m².

40% des constructions ont ainsi été réalisées, c'est entre 1970 et 1975 que la construction illégale a confirmé son essor ; en effet, l'apparition de l'ordonnance 74-26 du 20/02/74 a précipité les transactions foncières par crainte de dépossession.

I-4 Oued Skhoun : 1977- 1987, le rôle de l'Etat

Durant cette période, la population de Guelma est passée de 60 059 habitants à 85 518 habitants en 1987. Oued Skhoun atteint 40 000 habitants (en 1987), soit 50% de la population totale de Guelma.

L'expansion spatiale s'est ralentie, se contentant du remplissage des vides urbains restants. Elle s'est limitée à la réalisation de quelques 484 constructions.

La promulgation de l'ordonnance du 13 Août 1985, donne le départ à une nouvelle politique, celle de la reconnaissance de l'habitat illicite.

Devant l'ampleur catastrophique de la situation de l'égout à ciel ouvert (l'Oued Skhoun proprement dit), l'anarchie des constructions dans leur agencement, l'absence d'éclairage, l'état des rues et ruelles non bitumées...etc, et craignant la prolifération des épidémies, les autorités prirent conscience et décidèrent de réagir officiellement par une restructuration le 01/05/1986.

La restructuration du quartier

Un ensemble d'actions visant l'amélioration du cadre de vie, le traitement de l'environnement et l'intégration de l'entité dans la ville fut entrepris en un temps record.

En effet, l'opération de restructuration menée a beaucoup repris des propositions suggérées de l'étude de l'ERES. Les actions de cette restructuration ont consisté en :

- l'éradication de 637 bidonvilles situés sur les berges de l'Oued. Leur relogement s'effectua in situ dans les nouvelles zones d'habitat collectif.
- le relogement de quelques 200 familles touchées par les démolitions nécessitées par l'opération de restructuration.
- la réalisation de 29 km de réseau viaire.
- la réalisation de l'éclairage public.
- la réalisation des équipements sociaux (écoles primaires, C.E.M, lycées..etc)

Le Boulevard du Volontariat, mémoire collective des habitants

L'opération de la restructuration a beaucoup impliquée le citoyen dans le terrain sur place quant à sa concrétisation. Les moyens de mise en œuvre humains, financiers et matériels furent très importants. En effet, les autorités ont mis à la disposition des citoyens sur les lieux tous les matériaux de construction nécessaires et l'opération fut menée de front, car la participation des habitants selon l'enquête menée sur terrain fut massive : la réalisation du collecteur principal au creux de l'Oued, le remblaiement de ses berges, la construction du boulevard (voie à double sens) ainsi que son raccordement au tissu urbain, s'est prolongé tout au long de l'année 1986. Les habitants furent mobilisés même pendant les jours du week-end.

Le boulevard prit le nom « Boulevard du Volontariat », nom lui ayant été donné pour rappeler cette grande et fameuse opération d'intégration de l'entité Oued Skhoun à la ville. La clôture de cette opération de restructuration en 1986, a été marquée par l'édification du « mur-arcades » qui ceinture, longe ou plutôt cache et couvre les deux masses (quartier) de part et d'autre sur les hauteurs des deux berges de l'oued .

Après la régularisation, Oued Skhoun s'est vu doté de quelques équipements, c'est la raison pour laquelle d'ailleurs, ils occupent une position périphérique.

La présence des deux antennes (APC et sûreté urbaine) a confirmé la volonté de l'Etat d'intégrer Oued Skhoun à la ville « ..désormais, tout a changé avec la présence des autorités à côté... » ont confirmé les habitants de Oued Skhoun (voir figure 3).

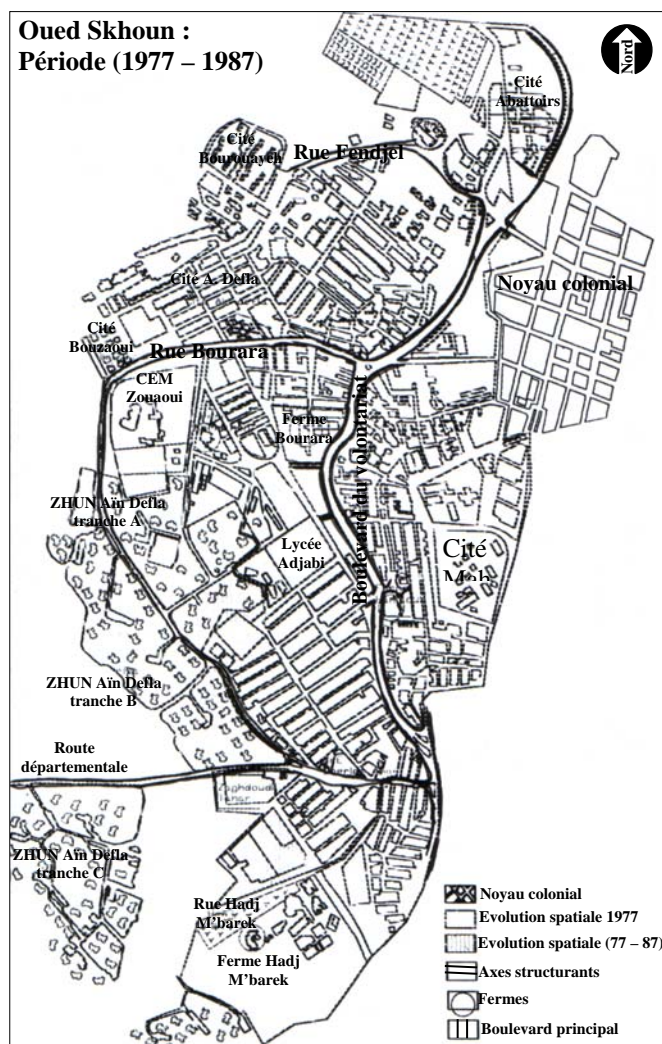


Figure 3, l'Oued recouvert donne place au Boulevard du Volontariat

I-5 Oued Skhoun : période actuelle

L'urbanisation massive de Guelma à travers l'habitat collectif et individuel (en cours ou projeté) qui est venu se dresser en arrière plan de Oued Skhoun, a entraînée la réalisation d'un bon nombre d'équipements sociaux qui ont accompagné en contiguïté le développement du tissu. (voir figure 4).

II- Qu'est-ce que Oued Skhoun actuellement ?

II-1 Au sens économique et fonctionnel

Les équipements sociaux

La restructuration du quartier en 1987 ainsi que l'urbanisation contiguë le juxtaposant (équipements et habitat collectif et individuel), sont arrivées à achever les limites de Oued Skhoun pour le cerner, faisant de lui la périphérie nord-ouest de la ville de Guelma.

L'analyse des équipements structurants du quartier de Oued Skhoun, fait ressortir une prédominance des équipements attractifs, accomplissant le rôle de desserte selon deux niveaux :

Les équipements de desserte de quartier : ils concernent les équipements scolaires du 1^{er} et 2^{ème} cycle de l'enseignement fondamental (12), les mosquées (2), l'antenne APC (1) et la recette postale (1).

Les équipements de desserte urbaine : ce sont les équipements qui rayonnent sur le quartier, l'ensemble de la ville et parfois même sur les communes environnantes de la Wilaya ; il s'agit du lycée (1), la polyclinique (1), le centre culturel (1), la salle de Karaté (1) et les terrains de sport (2).

Les équipements "opaques" : ils se résument à l'existence de la sûreté urbaine.

L'analyse de ces équipements, en se référant aux normes nationales, montre d'une part que le quartier est bien doté en équipements, d'autre part que la répartition et la concentration de ces équipements, comparée à celle de la ville, dénote une certaine autonomie du quartier.

La dynamique commerciale

L'évolution démographique a pu développer simultanément avec l'expansion spatiale du quartier une dynamique commerciale : un nombre étonnant de commerce aux rez de chaussée des 8766 logements qui couvrent la surface bâtie de Oued Skhoun, dont 1335 représentent les garages ou locaux vides, le reste c'est-à-dire les 1897 locaux sont partagés entre l'occupation des commerces, les services et activités, tous types confondus, soit un total de locaux (vides et occupés) de 3232, cette multitude de commerces et activités a été classée selon sept catégories comme suit :

Catégorie	Locaux vides	Commerce de 2 ^{ème} nécessité	Commerce de 1 ^{ère} nécessité	Commerce de haut niveau	services	Artisanat	Professions libérales	Activités directes	total
Total	1335	470	153	272	163	236	54	64	3232

Tableau 2 : Oued Skhoun, répartition des commerces et activités

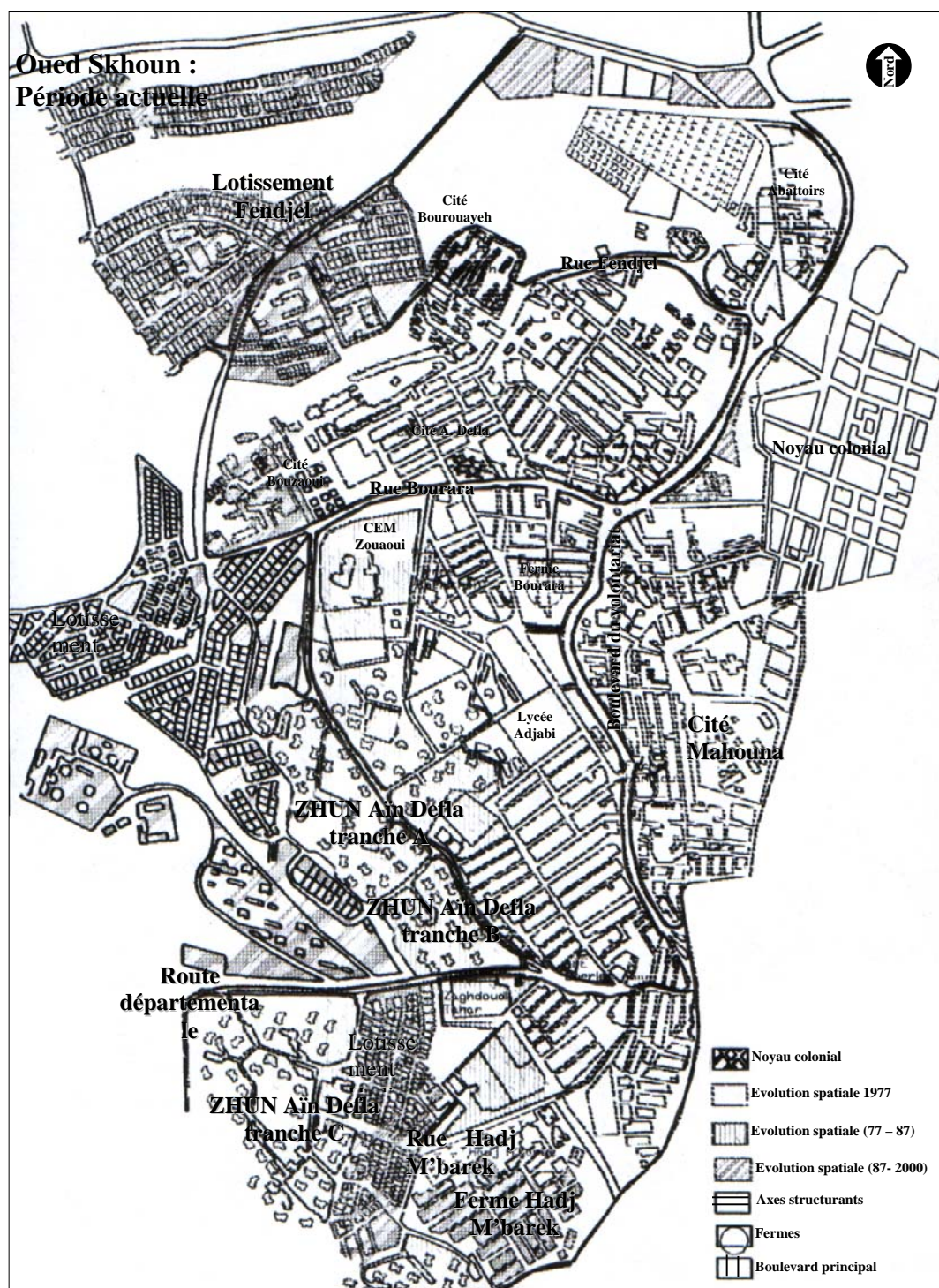


Figure 4 : Oued Skhoun absorbée par la ville

La spécialisation de certains axes

La dissémination de ce nombre impressionnant de commerces et activités a pu dessiner avec le temps, même si c'est à un état embryonnaire, la spécialisation de quelques rues et zones ; l'on cite :

- la rue des bijoutiers à la cité Bourdjiba.
- la rue des vulganisateurs à la cité des Abattoirs.
- la cité Fendjel est également connue par la concentration des mécaniciens et tôliers.
- de même pour les cités Fezani et Benharga.

Alors qu'ailleurs, on peut parler plutôt d'axes dynamiques marqués par la diversité des commerces qu'ils offrent.

II-2 Au sens socio-symbolique

Une dynamique morphologique : Oued Skhoun, « la médina » de Guelma

Vu de l'extérieur, Oued Skhoun apparaît comme une masse compacte et homogène, marquante et représentative, rappelant à priori l'image des médinas des grandes villes, dans leur morphologie, leur fermeture et leur concentration ; la multiplication des impasses donne l'impression de cette retrouvaille avec la médina (photo 1). Cette référence de Oued Skhoun à la médina a été répétée plusieurs fois lors de nos entretiens menés sur terrain « ..vous êtes venue voir notre Casbah.... », nous ont répété les habitants de Oued Skhoun.

C'est essentiellement dans la cité Benchehieb, partie centrale du quartier que les habitants de Oued Skhoun et particulièrement les jeunes retrouvent cette similitude avec la Casbah d'Alger, dans sa façon d'escalader les escaliers pour accéder à ses cités, à travers ses ruelles étroites internes ainsi que ses impasses « ...nous avons l'impression que sa rive droite est perchée sur un rocher en altitude, vous avez vu ces vignes qui percent de temps à autre le quartier, n'est-ce pas que c'est la Casbah.. ? ! » a expliqué un jeune cordonnier de la cité Seddiki.

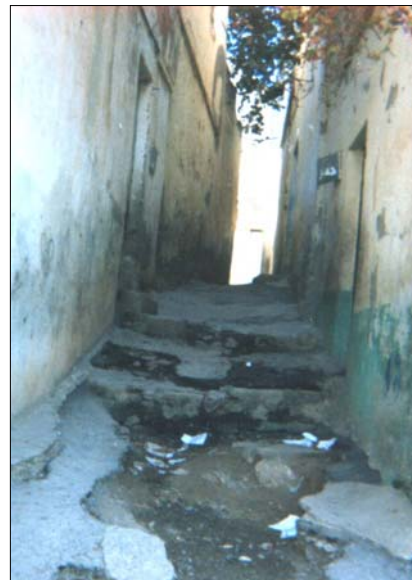


Photo 1 : ruelles étroites donnant sur des impasses, rappelant les vieux tissus

Doté d'une physionomie propre, caractérisé par un aspect architectural uniforme, Oued Skhoun constitue dans sa totalité une masse-repère qui longe le « Boulevard du Volontariat » :

Le mur arcade qui couvre, cache ou ceinture les citées de part et d'autre, accentue bien cette idée de masse-repère.

A une échelle fine du quartier, Oued Skhoun reprend une typologie hybride de celle de la ville. Selon le statut foncier des terrains, la typologie urbaine dessine une mosaïque urbaine composée des cités communales (planifiées), des cités spontanées, et des bidonvilles (photo 2).

Guelma est une ville de création coloniale qui n'a pas connu au préalable l'existence d'un tissu ancien autre que celui de l'implantation coloniale, elle ne comporte donc pas de vieille ville ou Médina, d'où l'impact de l'image présentée par Oued Skhoun en tant que tel.



Photo 2 : Oued Skhoun rive droite ; le mur-arcades longeant le quartier

Les associations : un moyen de prise en charge

La prolifération à Oued Skhoun des maux sociaux à savoir : l'alcoolisme, la prostitution et la délinquance, conjuguée avec la persistance de quelques pratiques rurales exercées encore par quelques familles, ont confirmé l'existence d'une image négative élargie dans le système de représentation des habitants guelmis.

Conscients de cette image négative, les habitants du quartier décidèrent de réagir par la création d'une association en 1990 dont la mission essentielle fut d'assurer l'éducation physique et morale, et ce par le développement du sport.

L'association « Jiil essaâd de Oued Skhoun » (J.S.O.S) siège au centre culturel du quartier, elle programme plusieurs disciplines sportives aux côtés du sport roi (le football), son objectif principal consiste à améliorer l'image du quartier, atténuer ses maux, servir et convaincre par conséquent la société guelmoise.

L'on note que l'encadrement de l'association est assumé par la catégorie des intellectuels et universitaires résidant au quartier même. Financée et dirigée par les commerçants et habitants du quartier, l'association de Oued Skhoun a été à l'origine d'un phénomène assez particulier; l'équipe de foot « J.S.O.S ».

J.S.O.S « la symbolique urbaine »

L'équipe de foot « J.S.O.S » dont le nom reprend encore celui de l'association et par conséquent l'histoire de tout le quartier, est composée d'un comité de supporters élu par les jeunes du quartier. Ce comité organise et oriente les forces vives de ses adhérents, dont le nombre s'élève à 5000. Toutes ses organisations et orientations s'effectuent à partir d'un café s'appelant à son tour « Café Oued Skhoun ».

La popularité de la J.S.O.S dépasse le rayon du quartier pour atteindre celui de la ville. Prenant comme référence les grandes équipes du foot nationales et étrangères, la J.S.O.S est parvenue à attribuer une animation et une ambiance particulières au quartier ainsi qu'à toute la ville.



Photo 3 : le café Oued Skhoun centrante le quartier, lieu de centralité par excellence

Conclusion

D'un espace marginal et marginalisé, Oued Skhoun est entré dans la ville. Les dynamiques sociales, économiques et morphologiques qu'il recèle attestent de l'importance qu'il acquiert et par conséquent du rôle qu'il accomplit au sein de sa ville.

L'analyse du quartier montre que l'on ne peut parler d'exclusion du moment que s'y est développé un vécu urbain propre aux Oued Skhouniens, résultat d'une prise de conscience collective qui a traduit une organisation sociale et une pratique spatiale propres aux Oued Skhouniens, et a été à l'origine d'une nouvelle forme de centralité dans la ville de Guelma.

D'un espace de résistance qui a connu une situation de face à face avec les autorités, Oued Skhoun est devenu un espace central, sa centralité se lit essentiellement dans son opposition aux périphéries récentes planifiées par l'Etat, puis par l'épaisseur historique qu'il a pu constituer durant plusieurs décennies et que garde et révèle jusqu'à aujourd'hui la mémoire interrogée de ses habitants.

Si les équipements de desserte urbaine et la multitude des commerces arrivent à constituer un sous-système au sein du système urbain élargi de la ville, c'est le Boulevard du Volontariat qui revêt toute la signification sociale du quartier, car non seulement il le structure, lui permet d'interférer avec l'ensemble de la ville, mais aussi

parce qu'il est le point de concentration économique, véritable axe vital du quartier, regroupant à la fois les commerces divers, les marchés les plus sollicités et les cafés les plus connus de la ville. Il est aussi le théâtre des différentes manifestations du quartier (club J.S.O.S, association des aveugles et de la culture) et est aussi l'endroit privilégié des supporters et sympathisants de la J.S.O.S, ainsi que " les taxieurs fraudeurs" qui tiennent place au nœud même du Boulevard .

Autant d'images fonctionnelles qui font du quartier un espace central avec pour corollaire une centralité populaire et sociale. Cependant, cette centralité ne modifie pas celle de la ville, ne l'accroît pas non plus, mais la complète quelque part dans sa partie nord – ouest faisant de Oued Skhoun un centre secondaire actif.

Références Bibliographiques :

- Depaule. J.C - Castex. J – Panerai. p 1984. « Eléments d'analyse urbaine ». Ed Archives d'Architecture moderne. Bruxelles. 284 p
- ERES. 1977. « Etudes et Réalisations Economiques et Sociales ». Restructuration de Oued Skhoun. Guelma. 37 p.
- Kerdoud. N 2000. « nouvelles centralités et périphéries spontanées, le cas de Oued Skhoun à Guelma ». Thèse de Magistère. Janvier 274 p.

ANALYSE CRITIQUE DES STRATÉGIES DE RÉHABILITATION DES MÉDINAS MAGHRÉBINES

Par Samia BENABBAS

Enseignante à l'Université de Constantine

1- La réhabilitation des médinas, une composante de la planification urbaine

Malgré l'importance indéniable de ce type de tissus, ils n'ont pas pu s'inscrire dans les préoccupations des planificateurs, et ils ont été souvent écartés des nouvelles orientations, même lorsqu'on a prétendu vouloir les conserver, ils ont été évités par les dispositions des plans d'urbanisme.

Leur revalorisation est conditionnée par un renforcement du rôle polarisateur de ses structures centrales et une revitalisation de ses forces attractives afin de répondre aux besoins de toute l'agglomération.

Il est à souligner que, dans la pratique, les tentatives pour recentrer l'agglomération autour du noyau historique n'ont pas connu de succès au niveau des médinas (cas de Fès), parce qu'au fait, on n'a pas pris suffisamment en compte le rôle capital des différents centres dans les composantes urbaines existantes.

Pourtant la revalorisation des noyaux historiques est incontournable ; elle structure les options de la planification, et peut ainsi contribuer à la réunification spatiale et fonctionnelle de la ville ; pourvu qu'on réussisse à substituer la planification à l'improvisation, l'esprit scientifique à l'arbitraire, et l'esprit de concertation collective et démocratique aux délires des choix, des goûts et des décisions individuelles.

Il est possible d'élaborer une politique et un programme en matière de mise en valeur des sites, en vue d'une exploitation optimale, et l'aménagement du territoire pourra ainsi, avec la contribution de tous, apporter une approche rationnelle pour intégrer le patrimoine et les médinas en particulier dans son programme, et l'insérer dans le cadre du développement régional et national. Vu leur importance culturelle, leurs impacts touristique et économique, elles seront alors considérées comme partie intégrante du cadre de vie.

Elles confèrent aux sites et à l'homme leur authenticité, leur personnalité et peuvent constituer le pôle d'animation et de développement de nos villes.

Une fois une vocation précise redéfinie pour le noyau historique, des options d'aménagement global doivent être prises afin de définir le rôle de l'entité en question dans l'agglomération.

2- Situation de la recherche sur les médinas

Les recherches universitaires sur les médinas (cf P. Signoles, 1988) s'accordent dans une approche qui les considère comme des ensembles fermés ayant leur propre logique, bien qu'ils affirment tous par ailleurs qu'elles constituent un sous-système d'un grand système qui est l'agglomération.

Peu de chercheurs s'intéressent à leur centralité actuelle et non pas à celle du passé. De certains traits d'évolution, ils déduisent une périphérisation des médinas allant de pair avec leur marginalisation spatiale, économique et sociale.

Les rares recherches qui les considèrent comme des espaces géographiquement centraux, s'interrogent sur leur centralité économique et sociale, hésitent à les intégrer clairement aux centre-villes. Elles en font plutôt des espaces peri-centraux,

Quant à la démarche des planificateurs et des aménageurs, elle est souvent contradictoire, la qualité des travaux préliminaires aux schémas d'aménagement est très inégale. Cependant, l'ensemble des propositions faites s'accordent seulement sur l'urgence des opérations à mener (restauration, réhabilitation, ou rénovation). Elles ne prennent pas d'engagements sérieux sur les conséquences quant au rôle futur de la médina dans le système d'agglomération. Or il suffit de considérer l'action de « dédensification » pour poser un problème dont l'impact dépasse et de loin la seule médina.

3- Comment se pose la question de la préservation ?

D'après une analyse précise faite par P. Signoles, la question de préservation et de sauvegarde ne se pose pas comme objet propre, mais comme un élément d'une politique globale de maîtrise des espaces urbains, répondant d'abord aux besoins, aux aspirations et aux pratiques des sociétés locales.

Les politiques de sauvegarde menées dans les différents Etats du Maghreb relèvent un net écart entre le discours et les pratiques où les plus beaux schémas d'aménagement sont produits hors du contexte social complexe existant ; mais jusque là, on a toujours attribué les échecs en la matière, au coût excessif de la réhabilitation, à l'insuffisance de la réglementation et à la mauvaise volonté des habitants.

Or, jusqu'à aujourd'hui, le problème est d'essence politique, « l'Etat - nation définit seul l'intérêt public », sans urbanisme de participation. « la constitution d'un patrimoine national passerait obligatoirement par celle des patrimoines locaux qui attachent et concrétisent les spécificités culturelles aux produits spécifiques de ces cultures localisées (et non plus locales). Une telle reconnaissance des identités s'appelle « dé-folklorisation » des cultures vivantes (vivaces) ».

4- La question de la préservation : pour faire quoi ?

Cette présente question se pose en terme de quête de nos référents historiques et identitaires, mais « pour ne pas tomber dans le pastiche, le revival et les arabisances »,

il faut suggérer une architecture qui ne sera pas celle du passé, mais une architecture à travers celle du passé. (K. Mechta 1990). Nous ne pouvons planifier et projeter de nouvelles médinas à l'image de celles qui ont existé à une certaine époque seulement, nous devrions assimiler notre héritage, assurer sa permanence, et son renouvellement dans ce que nous produisons.

« Il nous reste à revivifier notre patrimoine dans sa globalité, sans exclusive, en l'intégrant dans notre époque, en l'adaptant aux nouveaux besoins (activités, loisirs, équipements...) ».

S'agit-il de préserver les valeurs historiques et socio-économiques de la médina ?

Si c'est le cas, il faut d'abord reconnaître son potentiel et ses ressources disponibles pour créer les conditions favorables au déploiement des activités existantes ou à créer, pour attirer sur elle des investisseurs potentiels afin d'entrer dans un processus de revalorisation. En sachant que les échecs des interventions réalisées jusque là étaient davantage faites dans l'intérêt d'une élite, au profit de quelques investisseurs, et pour le bien être d'un certain type de tourisme.

Pour rappel, le modèle de médina et celui de son mode de vie, n'a rien à voir avec le cadre urbain moderne, ni dans sa structure, ni dans sa configuration, ni enfin dans sa manière d'habiter.

Sa confrontation avec la modernité était un choc violent, la médina a été abandonnée par ses habitants de souche et récupérée par une urbanisation excessive, pour tomber progressivement dans la « taudification », et la paupérisation.

Donc en plus de son délabrement, la question de son adaptation aux conditions contemporaines se pose avec acuité, et « tout nouveau projet dans ce domaine, doit prendre en compte les différents niveaux de réflexion pour définir les qualités à rechercher, et les conditions de production à créer pour répondre au contexte actuel de la crise, ainsi qu'aux besoins et aspirations des habitants ». (Cytus Mechkat)

5- Pour quels modes de survie possible ?

Afin d'envisager un mode particulier de survie pour ces tissus traditionnels, il faut reconnaître, que sous les aléas et les différentes mutations qu'ont connu de tels ensembles, on peut se retrouver en face d'un ensemble de quartiers ou de zones d'habitat fragmenté, ayant gardé quelques valeurs amoindries, sans aucun lien organique, et n'assumant plus de rôle particulier dans la composante urbaine.

Leur atout consiste alors en leur valeur architecturale si elle existe, et en leur apport en terme de référence historique.

Par contre, si malgré l'ensemble des transformations et les différentes altérations, l'entité existante a su préserver une certaine cohérence et cohésion fonctionnelle et spatiale, elle peut toujours prétendre à une place privilégiée dans le système urbain de l'agglomération.

Nous sommes dans la plupart des médinas algériennes dans un cas de figure qui chevauche entre ces deux situations, où la ville traditionnelle présente les conditions d'un certain « renouveau », mais sa cohérence socio-spatiale initiale a été détériorée.

Donc il s'agit de redéfinir la nature et la structure de ses relations internes dans le cadre d'un aménagement global de l'ensemble urbain.

Cependant sa revalorisation reste conditionnée par son intégration, et par l'impact de son insertion dans le site urbain existant, faisant appel à une discipline plus globalisante, à savoir la planification urbaine.

6- Le passage de la tradition à la modernité dans le cas des médinas

L'activité de l'urbanisme et de l'aménagement a été perçue jusque-là comme une activité de programmation sectorielle, plutôt qu'en terme d'activité de gestion d'un milieu national physique et humain.

Face aux immenses besoins de logements et d'équipements de la population, toutes les préoccupations de nos décideurs étaient tournées vers les constructions neuves, tout en délaissant le patrimoine existant qui se dégrade de jour en jour, sous l'effet du surpeuplement par une population « déracinée », de la sur-utilisation et du sous-entretien.

Les formes urbaines suggérées et produites étaient étrangères à la société qui y vit; au nom de la modernité, même les conceptions étaient importées.

Or Hassen FETHY nous a bien donné une leçon historique en matière de passage du traditionnel vers le moderne sans cassure : « La tradition, dit-il : « n'est pas forcément désuète et synonyme d'immobilisme, de plus, la tradition n'est pas obligatoirement ancienne, mais peut très bien s'être constituée récemment... Quand une tradition a résolu un problème et cessée de se développer, nous pouvons dire que son cycle est parachevé... Modernisme ne veut pas forcément dire vie, et l'idéal ne naît pas toujours d'un changement ... » (H. Fathy 1970).

Par ailleurs, la destruction du patrimoine au Maghreb remonte à la phase de la colonisation, particulièrement en Algérie où elle a été associée à une politique de dépersonnalisation. « mis à part le fait que la période a été un moment important de réalisations architecturales et urbanistiques dont les « arabisations » constituent une forme controversée, il y a lieu de reconnaître l'importance des mouvements qui ont contribué à préserver des formes traditionnelles, voir à permettre la reproduction de traditions de construction et d'occupation de l'espace... (N. Boumaza 1990)

Un certain pastiche et « folklorisme » de la production a été suggéré par les orientalistes, où l'on a transféré des éléments architectoniques sans âme mais extraits de la production traditionnelle.

En nous référant à Daniel Pinson¹, qui a son tour se réfère au concept de catégorisation, que l'anthropologue Georges Balandier a donné à l'idéologie traditionaliste (G. Balandier 1985), disons que nous avons à faire à un « traditionalisme formel », on a un « pseudo-traditionalisme », soit pour le premier, un traditionalisme qui « du passé conserve des formes et des moyens mis au service des visées nouvelles »; et pour le second, un traditionalisme qui « recourt à une tradition bricolée, afin de donner un sens à une réalité bouleversée ».

Sur l'espace algérien par exemple, la production à travers tout le pays d'équipements touristiques par l'architecte Pouillon, est révélatrice de cette mise en forme d'une production inspirée du local usant de la forme au détriment de l'esprit du lieu et des valeurs symboliques.

Ce bref aperçu traite de l'impact des médinas sur la production architecturale moderne. Mais ce qui nous intéresse davantage, c'est, qu'avons-nous fait de l'espace « médinois » proprement dit, notamment en terme de préservation ?

7- La réhabilitation des médinas : enjeux, stratégies et doctrine

La réhabilitation des médinas, doit s'efforcer de donner à tout projet, au-delà de ses objectifs conservateurs et archéologiques, une dimension urbanistique, car ces ensembles ne sont pas seulement des « monuments isolés », possédant un certain nombre de valeurs, mais aussi des éléments marquant d'une forte structure urbaine et participant à la vie économique de la ville.

Les grandes mutations économiques et sociales des dernières décennies ont entraîné une urbanisation accélérée, un développement démesuré et non maîtrisé des agglomérations et une transformation de l'image de la ville. Les médinas n'ont pas échappé à ce phénomène, elles se trouvent ainsi en déclin, comme conséquence de politiques urbaines globales trop souvent peu cohérentes et inefficaces.

Ainsi, leur problème prend une forme « bidimensionnelle », il se pose d'abord en terme de survie et de développement intérieur, et, en terme d'expansion et de rôle joué par ces derniers dans le reste de l'agglomération.

Ce qui nécessite la définition de « tentative » d'intervention à travers les opérations classiques de rénovation, réhabilitation et restructuration « intra-muros » et parallèlement, penser aux actions ouvertes vers l'extérieur des noyaux historiques, afin de les désenclaver, les relier, les rééquilibrer et leur donner une dynamique nouvelle par rapport aux extensions urbaines plus récentes.

8- Quelques Procédures

Afin de mieux cerner le type d'actions et de procédures à entreprendre, je suggère une série de propositions basées sur différentes hypothèses, et inspirées de l'analyse faite par Jaoud MSEFER, dans son ouvrage « Villes islamiques cités d'hier et d'aujourd'hui »

a/ Cas où les noyaux historiques sont assimilés à un quartier particulier dans la ville .

N'ayant plus de rôle particulier et fondamental dans l'agglomération, ils sont cependant convoités par la spéculation pour leur situation privilégiée. On a l'avantage d'améliorer leur habitat et leur cadre de vie, d'autant plus qu'ils constituent en eux-mêmes un élément du patrimoine.

La réussite d'une telle opération reste conditionnée par l'adhésion de ses habitants, leur fixation, conjuguée à une dédensification partielle, afin de revaloriser les secteurs urbains et éviter leur ségrégation.

b/ Cas d'une conservation « stérile » , pour cause témoin du passé .

Elle se résume en une remise en état un peu factice des monuments principaux et des cheminements y conduisant, conférant à la cité une nouvelle vocation de « ville-musée », à travers la reconstitution d'un décor urbain, fait dans un but purement touristique.

Hormis son apport sur le plan de la restauration, elle reste superficielle et limitée quant à son impact réel sur la cité et l'agglomération.

Elle a peu d'impact sur le sort de l'habitat, tend à accentuer la dévitalisation fonctionnelle et sociale de la cité, et devient une composante de plus en plus étrangère au reste de l'agglomération.

C/ Cas d'une « sauvegarde dynamique » : Le noyau historique devient un pôle d'attraction culturelle.

La cité traditionnelle peut être redéfinie pour être le centre de rayonnement de l'activité culturelle.

Ce nouveau rôle dans l'agglomération se justifie quand le noyau historique présente encore un patrimoine urbain de valeur qui a gardé des racines profondes dans le domaine de la civilisation islamique.

Un tel choix, nécessite une action globale planifiée et initiée par la puissance publique.

Il permet un développement des activités locales, et contribue au maintien de la population dans des conditions de vie meilleure par l'apport de nouvelles composantes sociales.

d/ Cas d'une entité urbaine spécifique « à réanimer »

Cet objectif ambitieux qui s'inscrit dans le contexte contemporain, ne peut être atteint que moyennant :

- une relance économique des secteurs productifs et commerciaux les plus spécialisés, les moins lourds et les moins nuisibles.

- un rééquilibrage de la population au plan social et culturel, en freinant la paupérisation, par une politique incitative à l'égard des couches sociales disposant de plus de moyens, en leur offrant des attraits en matière de qualité de vie susceptible de primer sur les contraintes inhérentes à la morphologie des vieux tissus.

- une amélioration du cadre urbain, par la réhabilitation du bâti, aménagement des voies et restructuration des réseaux, tout en obéissant aux exigences contemporaines du confort.

- un maintien et un développement des activités culturelles par la mise en valeur du patrimoine et par la création de nouveaux centres d'intérêts répondant à l'évolution actuelle dans le domaine de la culture et des arts.

9- Les abords et les exigences internes des médinas

a/ Les abords.

Toute intervention ayant pour but le remodelage a des répercussions lourdes de conséquences. C'est un problème d'interférence entre contenant et contenu.

L'ouverture des médinas à la circulation mécanique est la première contrainte à laquelle doit faire face tout aménageur voulant répondre aux exigences contemporaines. La particularité de la composition de ces tissus traditionnels ne peut supporter une intervention aussi brutale.

Une telle option, est la plus souvent néfaste et lourde de conséquences-(cas de la cité HERAT en Afghanistan).

Vu les besoins pressants et la nature même de ce type de site, une solution intermédiaire peut être préconisée, à savoir, la constitution d'une zone périphérique (partielle ou totale) d'approche, de desserte et de protection, afin d'éviter l'isolement, la marginalisation et l'asphyxie de la médina.

L'amélioration et la modernisation du système de desserte peut revêtir différents aspects, allant de la restructuration et des réaménagements de voies, avec tout ce que cela implique, à la recherche d'une forte capacité de stationnement automobile en périphérie ; de la réorganisation du transport animal avec des aires de parcage contrôlées, à une introduction éventuelle limitée de systèmes de transports en commun, adaptés aux conditions morphologiques du site et aux besoins de la population.

b/ La médina et ses exigences internes.

A ce niveau, il s'agit d'arrêter une stratégie de reconquête urbaine qui s'appuie sur un certain nombre de mesures, afin d'éviter les interventions ponctuelles, isolées et ségréguatives.

Il faut revaloriser certaines activités urbaines existantes pour maintenir la population locale et renforcer les structures sociales traditionnelles, avec une dédensification partielle et une recomposition démographique.

Dans le contexte particulier de la médina, il s'agit donc de traiter simultanément les différents problèmes d'aménagement, en les abordant à la fois au plan général et particulier, public et privé, immédiat et futur, contenant et contenu.

Le tout peut être matérialisé par des actions ponctuelles ou spécialisées, afin de restructurer certains pôles fonctionnels d'intérêt général, en donnant à certains bâtiments leur vocation d'origine, en les adaptant aux nouveaux besoins, et en utilisant les grandes demeures comme des équipements de voisinage.

Quant au domaine du bâti, la revalorisation de la médina est conditionnée par un développement systématique du confort intérieur des logements, et l'élimination des constructions parasites greffées au niveau des patios et terrasses.

10- Bilan des approches faites sur les médinas maghrébines au cours des 30 dernières années

Selon que l'on soit de l'intérieur ou de l'extérieur, il y a une diversité d'approches des médinas du Maghreb. Mais un certain nombre de faits communs se dégagent à travers les différentes analyses :

- les médinas sont vues avec leur propre logique, comme des enclos autonomes, y compris chez ceux qui affirment considérer la médina comme un sous ensemble d'un ensemble plus vaste, celui de l'agglomération urbaine;
- On revient assez souvent sur la question de centralité de la médina (géographique, et économique en déclin), sans l'intégrer aux centres villes démultipliés. Elle devient un espace péri - central et on se contente de cette nouvelle place ;

- Il y a déphasage flagrant entre les analyses urbaines préliminaires et les propositions sous forme de schémas d'aménagement, où la médina finit par être un enclos sans rôle précis futur dans l'agglomération;

- Les 10 dernières années, ont vu la concrétisation de certains projets et leur mise en œuvre (cas de Fès. Dela Hafsia à Tunis), et nous ont permis de visualiser ce qu'il ne fallait pas faire en terme d'intervention.

- Les flux migratoires vers les médinas se sont infléchis et inversés par les dégradations importantes des dernières années.

- Les jugements dépréciatifs ont pratiquement disparu du discours scientifique. Jalal Abdelkafi en 1987 situait la médina « entre un discours politique qui magnifie la dimension culturelle du patrimoine, mais ne produit que des mesures juridiques pénalisantes, et un discours scientifique et professionnel qui, le plus souvent a produit des représentations idéologiques de la ville ancienne, n'ayant contribué qu'à obscurcir sa compréhension ».

- la question de la « dualité du fait urbain » à la lumière du concept de ville ancienne, se pose en terme d'opposition de la forme historique aux formes nouvelles du processus d'urbanisation.

Les approches et le sort réservé aux médinas maghrébines diffèrent d'un terrain à l'autre.

D.Pini (1982) affirmait que : « la réhabilitation de la Casbah ne peut être conçue comme une évasion des problèmes les plus urgents de l'agglomération, mais comme le début d'une politique urbaine visant les contradictions qui découlent de l'Etat déséquilibré de l'agglomération algéroise dont participe aussi l'espace historique... ».

Il y a également défaillance des propositions économiques dans les études d'aménagement des médinas.

Comme le pense J.Pégurier (1982), les caractéristiques de cette économie sont analysées souvent comme marginales, peu productives et en crise.

Elle tient aussi à ce que certaines des activités les plus visibles, apparemment les plus dynamiques, relèvent de ces phénomènes de « bazarisation » liés au tourisme international, et pourquoi pas national, que M.BERRIANE EN 1980 avait déjà dénoncé car il donne lieu à une « soukalisisation » excessive des principales artères des médinas, un caractère qui n'est pas forcément en adéquation avec ses spécificités.

Cependant d'autres chercheurs comme GROUDA M. (1982), avait avancé une contre argumentation à cet aspect de « soukalisisation » en évoquant le cas de Sfax qui ne doit rien au tourisme international. Sa médina a connu certes des mutations spatiales, mais la raison est entre les mains des acteurs locaux et des potentialités du marché régional. Et si sa position stratégique faisait de sa médina un espace économique important du centre ville, son cadre physique limite inéluctablement sa nouvelle vocation.

Aujourd'hui « soukalisée », elle pose d'énormes difficultés de circulation et de viabilisation.

B.Lagdim Soussi (1982,1984) a montré que dans **le cas de Marrakech**, au-delà des apparences, l'artisanat était dynamique, inventif, en pleine transformation, facilement adaptable aux diverses formes et aux besoins des différents clients, par leur différence de revenus et la diversité de leur héritage culturel ; on l'évoque d'ailleurs comme un cas de réussite et « d'auto - prise » en charge. Le secret réside au fait que l'artisanat est omniprésent dans les foyers quelque soit leur niveau de vie, et les aspirations des membres des ménages. Il demeure une source importante d'emplois et de revenus.

Le cas de Monastir . Au nom de la rationalité et de l'hygiène, on a détruit et reconstruit, sans qu'une entité cohérente remplace véritablement le système de vie traditionnel. L'agglomération s'est étalée, l'environnement a été dénaturé, l'espace domestique a été perturbé. Les problèmes urbains n'ont fait que s'aggraver et sur le plan architectural, un choix s'imposait entre le respect de l'ancien et un « faux modernisme ».

Le cas de Oujda (Maroc), demeure analogue à celui de Constantine en Algérie. Leurs espaces ont connu une ruralisation, un surpeuplement et une paupérisation.

Les médinas tendent à devenir un ensemble d'îlots taudifiés, mais loin d'être un anachronisme, ils demeurent des espaces urbains utiles, d'où la nécessité d'envisager en urgence des opérations appropriées pour leur redonner un fonctionnement harmonieux.

Pour le cas de la casbah d'Alger , on s'est rendu compte, qu'il ne suffit pas de faire une bonne étude pour régler les problèmes de la médina. Les propositions de l'Atelier Casbah, sont apparues parmi les rares études à ne pas enfermer la Casbah dans une coquille, à la considérer comme un quartier urbain, devant récupérer un rôle essentiel dans l'agglomération capitale, et redevenir l'un des éléments structurants de l'ensemble de cette agglomération.

L'expérience d'Alger a montré que l'outil technique mis en place a perdu de son efficacité par le simple jeu des transferts de tutelles, et dilution des responsabilités, sans pouvoir capitaliser les différentes études et expériences.

Par ailleurs, on ne saurait jamais prendre assez de précautions dans les approches préliminaires, notamment au niveau des facteurs socio-économiques.

Quant au **cas de la médina de Fès**, dans le schéma directeur de structure, la bipolarité sélective est affirmée ; un centre traditionnel (médina) s'opposant à un centre moderne, chacun exerçant une attraction différenciée sur les diverses couches sociales ; mais il existe en outre, un centre secondaire, Fès Jdid, trait d'union entre les deux précédents et centre commercial de 1^{er} plan (grossistes et détaillants) et des sous-centres, principalement Bab Ftouh, capable de concurrencer sérieusement Fès Jdid grâce à la gare routière, aux dépôts de commerce et à leur rôle de pôles d'échanges entre la ville et les souks ruraux régionaux. Le schéma directeur visait donc à renforcer le rôle de la médina en tant que centre principal de l'agglomération ; il s'agit d'organiser d'abord la fonction commerciale de la médina, qui a tendance à remettre en cause la structure initiale, puis de réorganiser le secteur de la production en assurant la reconversion d'une partie de l'artisanat à l'intérieur même de la ville historique.

Mais il y a souvent une faille entre les intentions du projet, et les conditions de son application.

11- Que faire aujourd'hui et demain de ces tissus urbains de médinas ?

Cette même question a été déjà posé par Jean Bisson et Jean François Troin (Urbama 1982) en 1982, ils se demandaient s'il fallait en faire de somptueux monuments historiques - au moins partiellement vides- de signification autre qu'esthétique, mais point fort d'un tourisme de masse, avide d'exotisme, avec pour corollaire, quasi inévitable, cette « bazarisation » .

- fallait-il rénover quelques îlots prestigieux par une reconversion immobilière et sociale, au bénéfice de spéculateurs en mal de résidence secondaire ?
- fallait-il tenter un réaménagement d'ensemble modulé et progressif ?
- comment garantir un développement local et durable pour les médinas ?
- comment se présentent-elles ? dans quel état se trouvent-elles ?
- comment elles sont perçues par les occidentaux, les chercheurs et les bureaux d'études ?
- comment pouvons nous concilier leur développement local propre et leur esprit de conservation ?

Jusqu'à aujourd'hui, c'est la « déviation touristique » qui a pris le pas dans les médinas, ainsi, elles voient leurs espaces mutilés, dégradés, et le peu de préservation de fragments qui existe de ces différents tissus, est justifiée par l'emprise touristique, qui est restée la voie privilégiée de l'intervention en médina.

Toute intervention future, devrait s'intégrer profondément dans la vie des médinas en déclenchant des opérations capables à la fois de fournir des emplois, de faire participer ses habitants à leur rénovation, de renforcer leur tissu social.

La valorisation et la sauvegarde du patrimoine construit devrait passer obligatoirement par une logique d'environnement, car il est question d'abord de bien être de la population qui y vit.

La garantie de réussite d'une telle opération, passe nécessairement par une reconnaissance minutieuse et une compréhension profonde de la ville et de son fonctionnement.

Pour cela, il est utile de comprendre l'organisation morphologique et fonctionnelle de l'espace urbain dans sa globalité ; les relations existant entre les différents fragments qui le composent, et surtout, les mécanismes économiques qui transforment l'espace et l'organisation urbaine, l'évolution des rapports sociaux et des besoins, le rôle des différents opérateurs et systèmes sociaux dont la médina constitue le principal pan.

Dans les tissus traditionnels, il y a un problème de rôle, de fonctions, de significations à maintenir, confirmer, à renforcer ou à créer, sans cela, on ne dépasse pas le cadre exigé des solutions sectorielles dictées par les conditions d'urgence.

Il y a des mesures à prendre, des leçons à tirer, des mécanismes à contrôler, et des processus à infléchir ou à modifier.

La politique de réhabilitation ne pourra se concrétiser que dans un processus dialectique qui, une fois amorcé devra trouver en soi-même et dans la réalité sociale qu'il contribue à transformer, l'ordre des priorités et les mécanismes qui pourront préciser la portée, les objectifs et les modes des interventions successives.

Ainsi, la requalification des médinas devrait venir de nous en tant qu'utilisateurs et appartenant à la même culture. Elle devrait être perçue comme une opportunité pour orienter une partie importante de notre croissance future.

Cela nous amène à reconsidérer nos plans d'aménagement, et à les percevoir non seulement comme des documents administratifs de gestion urbaine opposables au tiers, mais surtout comme des documents d'une stratégie ; et des outils capables de définir un cadre de référence, composé d'un ensemble cohérent d'objectifs et non pas de solutions figées et destinées à être dépassées à long terme.

• *Le Maghreb et le monde arabe ne montrent-ils pas quotidiennement l'incapacité de leurs systèmes sociaux et politiques à faire prévaloir le principe d'économie sur celui de l'efficacité à court terme ?*

Alors que la réforme du patrimoine suggère spontanément les idées de ressourcement, d'authenticité ou de préservation.

Donc, nos actions futures exigent de nous plus de vigilance et de rigueur dans la manière dont nous aménageons nos espaces.

L'effet de séduction que nous devrions faire jouer à nos médinas dans l'économie du monde devrait s'inscrire dans une double perspective, pour leur propre développement intégré et durable, et pour qu'elles puissent assigner un nouveau rôle dans la sphère internationale, selon nos aspirations, nos modes de vie et nos valeurs socioculturelles pour ne pas subir le fantasme des pays développés sur leur manière de voir nos espaces, et pour une durée déterminée qui risquerait de mettre leur devenir en péril.

Néanmoins, les enjeux de telles opérations demeurent entre les mains des institutions locales en tant que maître d'ouvrages.

Elles devraient être capables de définir la concertation et de proposer aux différents acteurs économiques une manière productive plutôt que spéculative afin de tirer profit de la croissance urbaine, une croissance durable en harmonie avec l'environnement.

12- Les médinas source d'inspiration et de savoir-faire utile pour la création architecturale

Face à la destruction des principes communautaires de conception dans les pays du Maghreb particulièrement, la création architecturale est en crise.

La médina constitue une source intarissable où puiser des leçons en matière de production architecturale et urbanistique, au niveau de laquelle on trouve une harmonie entre la société, l'identité culturelle, les règles structurelles d'organisation des espaces, les pratiques quotidiennes, le mode de vie et le milieu physique et naturel.

Il serait intéressant de mettre en œuvre des mesures afin « d'affranchir plus délibérément des modèles exogènes » (Bompart, 1983), et de produire une architecture qui puise d'un savoir local dans le domaine du bâti et dans le mode de vivre la ville.

Il ne s'agit pas d'un retour au passé, ni d'une modélisation abstraite, mais d'une actualisation systématique des principes contenus dans ces entités vivantes et porteuses d'avenir.

Elles constituent un ensemble complexe qui compose avec le spatial, le social, l'économique, le spirituel et le symbolique.

Donc il faut agir sur l'ensemble des structures existantes, et à partir de leur dynamique propre, les faire évoluer, les développer et en extraire de nouvelles, avec la participation de la population qui les anime aujourd'hui.

« Ce sont des espaces où se ressourcer car ce qu'ils lèguent c'est un patrimoine vivant, quelque chose comme une mémoire et une intelligence à mettre en œuvre aujourd'hui. ».

Références Bibliographiques :

- Actes de Colloque la Réhabilitation des cités anciennes ; Salé Edition Association Bouregreg ; Cas Tunis : Jalal Abdelkaf (P 155 – 163).
- Balandier . G : Le détour, pouvoir et modernité ; Edition Fayard , 1985 . .
- Benabbas.S Système d'interprétation et de traitement du patrimoine Architectural - Etude compative : cas de Médina de Constantine Thèse de Magister, 300 pp ; (1988).
- Benabbas.S: l'impact de la modernité sur le bouleversement de la structure régnante et le mode d'organisation des K'sours ? 8ème session de IIUEAI - Ghardaïa sur les enjeux du désert au XXI siècle ; (1992).
- Benabbas- Kaghouché . S : Les villes du monde arabe, entre une exploitation touristique factice et la perte d'identité , Communication à la conférence internationale organisée par La fondation des études internationales, Université de Malte, en coopération avec, Le réseau européen Méditerranéen pour les sciences sociales, septembre 2001.
- BEREP: la réhabilitation de la Casbah d'Alger in, les politiques urbaines, actes du colloque Algéro-Français de Tizi-Ouzou (15 - 18 Avril1985), Ministère de l'Urbanisme de la Construction et de l'Habitat. 295 p (pp III - 11 6) Paris Edition ; (1985).
- . Berque J. « La cité éminente » in les villes (pp 50 -63 cité par J. Abdelkafi; Edition Paris EPHE ; (1958).
- Bompard J.F, « Problèmes de formation : patrimoine architectural, urbanistique des médinas et enseignement d'architecture », Paris, Fondation post-universitaire interculturelle, Pp19-25 ; (1983).
- Binous Jamila, « Ville historique et habitat » : Séminaire de la confrontation, Revue La Gazette touristique, Pp67-69 ; Juin 1986.
- ¹ Nadir BOUMAZA : Le patrimoine bâti, ressource pour une alternative p207, in.Maghreb : Architecture et Urbanisme, Patrimoine et modernité. PUBLISUD 1990
- CNES: 4ème session « stratégie nationale de l'Habitat » rapport no 2 : sous la direction de Mme Benabbas Samia (CNES : Conseil National Economique et National de l'Algérie) (1995).
- . CNES: 4ème session « Avis sur le dossier » « Demain l'Algérie » (1995). Fascicule de recherche N°10-11 URBAMA - Tours - Urbanisation au Maghreb ; (1982).
- Collectif : Maghreb, Architecture et Urbanisme, Patrimoine, Tradition et Modernité. PUBSUD - Préface : Pierre Signoles ; (1990).
- ¹ Cytus Mechkat. Développement et fordisme périphérique dans le contexte maghrébin (PP 57-70).Développement d'un Maghreb : Archive et urbanisme. Publisud 1990.
- LE Courrier Revue, « L'UNESCO et la sauvegarde du vieux Caire » ; p22 ; Mars 1985,.
- Dorst Jean : La nature dénaturée pour une écologie politique Edition : Delachaux et Niestlé ; (1988).
- Deluz J.J : l'urbanisme et l'architecture d'Alger Aperçu critique - Ed. OPU - Pierre Mardaga ; (1988).
- Fathy H (1970): Construire avec le peuple - Ed Sindbad
- Harzallah. A: Monastir, ou la rénovation d'une Médina, présent et avenir des Médinas, de Marrakech à Alep, 1982.
- Jalal Abdelkafi : la Médina, espace historique de Tunis, Enjeux culturel et politique de l'organisme ; Thèse de Doctorat nouveau, I.A.P. 4 Tomes, 906 pp ; (1987).
- Présent et avenir des Médinas de Marrakech à Alep publication ; Ed CRNS no 706 – Univ. de Tours fascicule de recherche N° 10-1 1 281 p (pp 147 – 1982).
- Henriette George et Henriette : Education et protection de l'environnement, Ed. Presse Universitaires de France, p 10 ; (1988).
- Hensens J: Que faire des médinas - Approche théorique du problème actuel de rénovation des Médinas - Bulletin économique et social du Maroc N° 118 – 119 ;(1970).
- Hensens J: Où vont l'urbanisme et l'architecture au Maroc ? A propos des médinas Bulletins économique et social du Maroc N° 147 – 148 ; (Pp 117-120) ; (1982).
- Kherdjemil B : Mondialisation et Dynamiques des territoires ; Ed. L'HARMATTAN ; (Pp 17 – 28; 15 - 190; 191 – 210); (1998).
- Lesbet .D : La Casbah d'Alger, Gestion Urbaine et vide social pratiques urbaines n° 3. Bordereaux 235 P ; (1985).
- Mahrouk Kaci et H.Bahbahani: L'urbanisme et l'Architecture d'Alger, Aperçu critique - Article des Actes du colloque de Taghit URAS Ed. OP4 - Pierre Mardaga ; (1987).
- Mechta Karim: De l'authenticité à l'innovation (pp 43.52), in, Maghreb : Architecture et Urbanisme, patrimoine, tradition et modernité. PUBLISUD, 1990
- Ministère de L'Urbanisme et de la Construction: Colloque International sur les tissus urbains, Oran - Recommandations (pp 23 - 24) ; (1987).
- MSEFER Jaoud, « Villes islamiques, cités d'hier et d'aujourd'hui », Le comité national tunisien de l'ICOMOS, l'institut national d'archéologie et d'art, UNESCO, Sep. 1984.
- Naciri. M: La Médina de Fès: trame urbaine en impasses de la Planification urbaine. In Présent et Avenir des Médinas (pp 121 - 144) (1982).
- OCDE: Document de travail n° 13, vol VII Sur les aspects économiques et la Sécurité de l'environnement. Introduction (pp 1 0 - 11) ; (p 24) ; (1999).
- PNUD/UNESCO, « Sauvegarde et mise en valeur des sites historiques de la péninsule d'Istanbul », Mai 1982.
- PINI D: Croissance urbaine et sous intégration - La Casbah d'Alger. In. Présent et Avenir des Médinas pp 121 - 144) ; (1982).
- PINSON Daniel: Habitant contemporain au Maroc ; tradition affichée et tradition engrammée (pp 113-124).
- Raymond. A Grandes villes arabes à l'époque Othmane. Syndbad, Paris (389 p) ; (1985).
- Séminaire Hammamet, « monuments du passé, monuments du présent », Avril 1982.
- Séminaire Hammamet, « Patrimoine et planification », le comité national tunisien de l'ICOMOS, l'institut national d'archéologie et d'art, UNESCO, septembre 1984.
- Signoles Pierre: Place des médinas dans le fonctionnement et l'aménagement des villes au Maghreb - Eléments sur les centres villes dans le Monde arabe – URBAMA, N°19 ; (1988)- URBAMA, « Eléments sur les centres villes dans le monde arabe », Fascicule bilingue de recherche N° 19, Tours 1988.
- Van Der Meerchen Michel, « Les médinas maghrébines », collection études et documents sur le patrimoine culturel N°12. UNESCO 1987.